



Document réalisé avec le soutien de la Direction Générale de la Santé

Bilan National d'activités 2019

**Appartement de Coordination Thérapeutique
SYNTHESE**

EDITO

La Fédération Santé Habitat- FSH, rassemble les organisations gestionnaires d'Appartements de coordination thérapeutique ACT, de Lits d'accueils médicalisés LAM et Lits haltes soins santé LHSS sur l'ensemble du territoire national.

Avec le soutien de la Direction Générale de la Santé du Ministère des Solidarités et de santé, la FSH produit chaque année un bilan complet de l'activité des ACT.

Un établissement ACT est constitué d'un parc de logements, regroupés ou diffus, principalement loués par les associations à des bailleurs. Ces établissements proposent un accompagnement sanitaire, social et psychologique réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'infirmiers, de psychologues et travailleurs sociaux, qui accompagne les personnes malades en situation de très grande précarité. Les ACT sont des établissements médico-sociaux gérés par une centaine d'organisations à but non lucratif, principalement des associations réparties sur l'ensemble du territoire national.. Le parc d'ACT est composé actuellement de 2600 places, avec une projection de places nouvelles estimée à 300 par an jusqu'en 2022. Pour autant, chaque année, ce sont plus de 10000 demandes d'admission de personnes malades sans logement qui ne sont pas acceptées, notamment pour manque de places disponibles.

Ce livret contient le bilan national des ACT généralistes et spécialisés, ainsi que l'ensemble des bilans régionaux pour l'année 2019. Il est issu du traitement des rapports d'activité standardisés des établissements et permet une observation sanitaire et sociale des besoins des personnes malades, tout en caractérisant précisément l'offre d'ACT et son activité.

Ce document a vocation à être utilisé par l'ensemble des autorités publiques sanitaires et sociales, les gestionnaires associatifs, les universitaires et par toutes les personnes intéressées pour comprendre les missions et le fonctionnement des ACT.

Nous remercions chaque association pour sa participation et la Direction Générale de la Santé du Ministère des Solidarités et de la Santé pour son soutien aux activités de la Fédération.

Léonard NZITUNGA
Président

Jérémy OLIVIER
Administrateur en charge des statistiques

Table des matières

1. Introduction.....	5
1.1. Définition des ACT	5
1.2. Amplitude de l'enquête.....	7
2. Les ACT, un outil de retour vers le logement	9
3. Les candidatures et les admissions	14
4. Le profil social des résidents	19
4.1. Genre	19
4.2. Age.....	21
4.3. Situation familiale.....	23
4.4. Nationalités et situations administratives.....	24
4.5. Résidents sous-main de justice	26
4.6. Protection sociale	26
4.7. Ressources financières	29
4.8. Situations professionnelles	30
5. Les pathologies.....	32
5.1. Répartition des pathologies principales : comparaison candidats – résidents présents.....	32
5.2. Comorbidités	35
5.3. Les mineurs dans la file active.....	39
6. Les professionnels en ACT	41
6.1. Composition moyenne d'une équipe pluridisciplinaire d'un ACT.....	41
6.2. Interventions de professionnels extérieurs à l'établissement	47
6.3. Déplacements à l'extérieur et activités de groupes.....	48
6.4. Astreintes	49
ANNEXES.....	50
Annexe 1 : tableau des répondants.....	51
Annexe 2 : bilan national 2019 des ACT hors les murs	53
Annexe 3 : bilan régional des ACT PSY 2019 - Nouvelle Aquitaine	65
Annexe 4 : bilan régional des ACT 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes.....	77
Annexe 5 : bilan régional des ACT 2019 – Bourgogne-Franche-Comté	88
Annexe 6 : bilan régional des ACT 2019 - Bretagne	99
Annexe 7 : bilan régional des ACT 2019 – Centre – Val de Loire.....	111
Annexe 8 : bilan régional des ACT 2019 - Grand Est	123

Annexe 9 : bilan régional des ACT 2019 - Guyane.....	134
Annexe 10 : bilan régional des ACT 2019 – Hauts-de-France.....	145
Annexe 11 : bilan régional des ACT 2019 - Martinique.....	156
Annexe 12 : bilan régional des ACT 2019 - Normandie.....	167
Annexe 13 : bilan régional des ACT 2019 – Nouvelle Aquitaine	179
Annexe 14 : bilan régional des ACT 2019 - Occitanie.....	190
Annexe 15 : bilan régional des ACT 2019 – Pays de la Loire	201
Annexe 16 : bilan régional des ACT 2019 – Provence-Alpes-Côte d’Azur	212
Annexe 17 : bilan régional des ACT 2019 – La Réunion	224

1. Introduction

1.1. Définition des ACT

Le décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002 relatif aux appartements de coordination thérapeutique (ACT) les définit ainsi :

Les appartements de coordination thérapeutique prévus au 9° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour assurer leurs missions, les gestionnaires des appartements de coordination thérapeutique ont recours à une équipe pluridisciplinaire. Celle-ci comprend au moins un médecin exerçant le cas échéant, à temps partiel.

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS

n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique précise l'histoire du dispositif :

Un programme expérimental d'appartements de coordination thérapeutique (ACT) pour des personnes atteintes par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et en situation de précarité sociale a été progressivement mis en place à partir de 1994 sur la base des articles L. 162-31, R. 162-46 à R. 162-50 et D. 162-18 à D. 162-21 du code de la sécurité sociale relatif à l'organisation des actions expérimentales de caractère médical et social.

L'évaluation de l'ensemble du dispositif a démontré qu'il répond de façon satisfaisante à la situation des malades accueillis, pour la plupart en état de grande précarité. Dès lors, et compte tenu des besoins persistants dans la population, ces structures avaient vocation à quitter le cadre expérimental et à être intégrées dans le droit commun des dispositions législatives relatives aux institutions sociales et médico-sociales, afin de donner à ce dispositif une assise pérenne et de l'ouvrir à d'autres pathologies chroniques sévères.

Les appartements de coordination thérapeutique sont donc devenus des institutions médico-sociales financées par l'assurance maladie depuis les lois n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale.

Cette circulaire indique également que :

- la coordination médicale est « assurée par un médecin (qui ne peut être le médecin traitant) éventuellement assisté par du personnel paramédical. Elle comprend : la constitution et la gestion du dossier médical, les relations avec les médecins prescripteurs libéraux, hospitaliers et les réseaux ville-hôpital, la coordination des soins (HAD, SSIAD, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes...), l'aide à l'observance thérapeutique, l'éducation à la santé et à la prévention, les conseils en matière de nutrition, la prise en compte éventuelle des addictions en lien avec le dispositif spécialisé, le respect des conditions de sécurité (élimination des déchets...), le soutien psychologique des malades ».
- La coordination psychosociale est « assurée par le personnel psycho-socio-éducatif, elle comporte notamment : l'écoute des besoins et le soutien, le suivi de l'observance thérapeutique y compris lors des périodes d'hospitalisation, l'accès aux droits et la facilitation des démarches administratives, l'aide à l'insertion sociale, professionnelle et l'accès au logement, en s'appuyant sur les réseaux existants, l'accompagnement lors des déplacements en cas de besoin ».

Cette même circulaire souligne enfin que :

- *la décision d'accueillir, à sa demande, une personne est prononcée par le responsable de l'appartement de coordination thérapeutique désigné à l'administration. La décision établie sur la base d'une évaluation médico-sociale de la situation de la personne tient compte de la capacité de la structure, des catégories de personnes accueillies et des orientations du projet d'établissement ;*
- *afin de garantir le respect du droit à une vie familiale des personnes hébergées, les appartements de coordination thérapeutique peuvent également accueillir leurs proches. Les dépenses liées à l'accueil des proches ne peuvent être prises en charge par les régimes d'assurance maladie ;*
- *les appartements ou pavillons destinés à l'hébergement individuel ou collectif doivent être situés à proximité des lieux de soins et bien intégrés dans la cité. Ils doivent être accessibles et adaptés à l'accueil des personnes malades ou très fatigables (ascenseurs, proximité des lieux de soins, des transports...). Leur organisation et leur taille doivent permettre un mode de vie le plus proche possible d'un mode de vie personnel et individualisé. Ouverts sur l'extérieur avec l'intervention des services ambulatoires et éventuellement de bénévoles, ils doivent favoriser autant que possible l'insertion sociale ;*
- *il s'agit d'un hébergement à caractère temporaire. Toutefois, la durée du séjour sera définie par la structure en lien avec la personne hébergée sur la base du projet individuel. Si un séjour long paraît souhaitable, la structure fixera périodiquement des objectifs à atteindre avec la personne accueillie en veillant à ne pas lui laisser craindre que la prise en charge puisse prendre fin brutalement.*

Quelques places d'ACT sont ouvertes pour un public cible : personnes sortant de prison, personnes atteintes d'une pathologie psychiatrique (ACT PSY par exemple), enfants malades (ACT onco-pédiatrique par exemple), personnes en fin de vie.

Dernièrement une expérimentation, promouvant le « aller-vers » a vu le jour permettant la création de places ACT dites « ACT hors les murs » ou « ACT Dom », « ACT à domicile » pour lesquelles les équipes pluridisciplinaires des ACT interviennent directement dans l'hébergement ou le logement de la personne.

Enfin, ce rapport ne concerne pas le dispositif ACT « Un chez-soi d'abord » créé par le décret n° 2016-1940 du 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'appartements de coordination thérapeutique « Un chez-soi d'abord ».

1.2. Amplitude de l'enquête

128 enquêtes¹ ont été analysées dans ce rapport, cela représente 84% des structures gérant des ACT recensées par la Fédération Santé et Habitat (FSH). Ce bilan porte ainsi sur **88,7%**² des places d'ACT recensées par la FSH³. Les résultats de l'analyse de l'ensemble de ces données sont regroupés sous l'item « National ». Dans ce bilan, 3 sous-groupes ont été créés :

- l'ensemble « IDF » qui comporte l'analyse des données issues des places d'ACT autorisées en Île de France ;
- l'ensemble « Outre-mer » qui comporte l'analyse des données issues des places d'ACT autorisées en Outre-mer (La Réunion, La Martinique, La Guadeloupe, Saint-Martin, La Guyane) ;
- l'ensemble « Régions » qui comporte l'analyse des données issues des places d'ACT autorisées en France métropolitaine » à l'exception de l'Île de France.

Parmi ces 128 enquêtes, les données issues des 3 « ACT PSY » répondants font l'objet également d'un bilan particulier présenté en annexe (bilan des ACT PSY Nouvelle Aquitaine).

Par ailleurs, sont également présentés, en annexe de ce rapport, des bilans régionaux réalisés à partir des données issues de chaque région administrative.

Enfin, **14 enquêtes supplémentaires**⁴ concernant l'expérimentation « ACT Hors les murs... » ont été analysées et font l'objet d'un bilan particulier « Bilan national des ACT Hors les murs » présenté également en annexe.

Le tableau suivant présente l'amplitude générale de l'enquête :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre de structures	95	25	8	128
Nombre de places installées	1 436	693	142	2271
Nombre de places autorisées	1 473	703	143	2 319
Représentativité de l'enquête ⁵	92,0%	81,7%	93,5%	88,7%
Nombre de candidatures	4 278	7 970	191	12 439
Nombre de résidents présents dans l'année (file active)	1 978	849	191	3 018
Nombre d'admissions	766	210	69	1 045
Nombre de sorties	690	193	80	963

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

¹ L'ensemble des structures ayant retourné leurs données est présenté en annexe (tableau des répondants)

² La Fédération santé et habitat a recensé un total de 2619 places d'ACT autorisées.

³ Commentaires sur l'analyse : l'intervalle de confiance à 95% (IC95) a été calculé pour l'ensemble des données. Il est présenté entre crochets dans les tableaux de résultats de la manière suivante : X% ±IC95. Cependant, les données analysées ne sont pas issues d'un échantillon de structures tiré au hasard mais obtenues grâce aux structures qui ont accepté de renseigner le questionnaire. Aussi, cet intervalle de confiance doit être considéré comme un intervalle d'erreur minimum pour les données présentées.

Pour certaines données, les effectifs étant trop petits (< 5), l'intervalle de confiance n'a pas pu être calculé.

De plus, pour l'Outre-mer (et les bilans régionaux présentés en Annexe), une analyse comparative ne peut pas être faite entre les distributions des résidents présents et des résidents sortants, les effectifs étant trop faibles.

⁴ Soit un total de 142 enquêtes analysées.

⁵ Ces taux permettent d'extrapoler certains résultats pour 100% des places

89% de
l'ensemble des
places

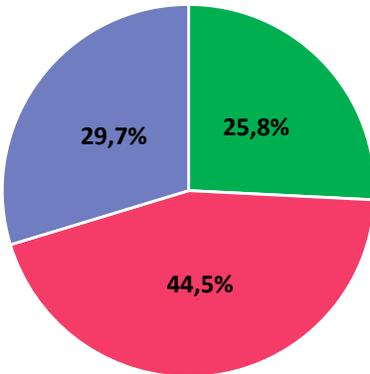
128 enquêtes analysées

2 323 places autorisées
(taux d'occupation : 90%)

75% des places sont du type
hébergement individuel, 20% du
type semi-collectif et 5% du
type collectif

15% des places sont accessibles
(tout accessible) aux PMR

26% des structures gèrent moins de 11 places



■ 0 à 10 places ■ 11 à 20 places ■ plus de 20 places

42% des structures proposent différents modes d'hébergement
96% des structures proposent des hébergements de type individuel
41% des structures proposent des hébergements de type semi-collectif
11% des structures proposent des hébergements de type collectif

AMPLITUDE DU BILAN NATIONAL DES ACT 2019

3018 résidents

dont 99 résidents mineurs

Extrapolation pour 100% des places

3393 résidents hébergés
en ACT en 2019

dont 114 résidents
mineurs

Intérêt d'un
dispositif ACT
enfant malade

National

12 439 candidatures

3 018 résidents

1 045 entrants

963 sortants

273 accompagnants
adultes

Les ACT, un outil de la lutte contre
la précarité des enfants

406
accompagnants
mineurs

Extrapolation pour 100% des places

457 accompagnants
mineurs hébergés
en ACT en 2019

70% des structures accueillent des accompagnants

2. Les ACT, un outil de retour vers le logement

Les ACT répondent principalement à des besoins locaux :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Originaire du département où se situe l'ACT	80,5% ±1,8	45,4% ±3,3	61,3% ±7,0	69,1% ±1,7
Originaire de la région où se situe l'ACT (hors département)	9,6% ±1,3	51,5% ±3,4	-	21,2% ±1,5
Originaire d'une autre région	6,4% ±1,1	2,1% ±1,0	34,4% ±6,8	6,9% ±0,9
Sans domiciliation	3,5% ±0,8	0,9% ±0,6	4,3% ±2,9	2,8% ±0,6

Tableau 2 : Proportion des résidents présents en ACT par origine géographique

Avant leur entrée en ACT, plus de 9 résidents sur 10 sont dans une situation d'hébergement précaire ou sans hébergement :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Hébergement durable	13,1% ±1,5	2,8% ±1,1	1,6%	9,4% ±1,1
Hébergement provisoire	66,3% ±2,1	79,7% ±2,7	70,3% ±6,5	70,4% ±1,6
Sans hébergement	20,6% ±1,8	17,4% ±2,6	28,1% ±6,4	20,2% ±1,4

Tableau 3 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

9,4% des résidents quittent un hébergement durable pour intégrer un ACT. Ce phénomène est d'autant plus marqué dans les régions Bourgogne-Franche-Comté (39,4% des résidents), Grand Est (20,0% des résidents), Nouvelle Aquitaine (18,1%), Bretagne (16,2%). Le dispositif expérimental ACT « hors-les-murs » est un outil qui aurait pu permettre à ces personnes de conserver leur logement.

La sortie du dispositif ACT est dans la grande majorité des cas, une décision commune entre l'établissement et le résident (fin de prise en charge). Toutefois certains résidents décèdent en ACT, d'autres décident d'interrompre l'accompagnement et certains sont exclus par l'établissement (non-respect du règlement intérieur, violence ...) :

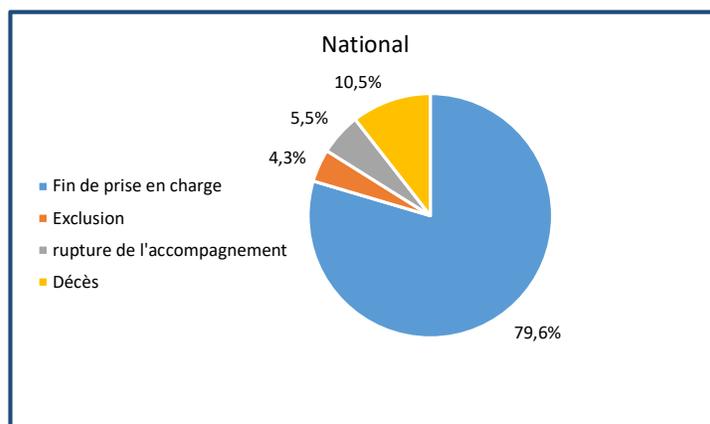


Figure 1 : Sorties du dispositif ACT

62% ±4 des sortants ont eu accès à un logement avec bail direct ou glissant

91% ±1 des entrants étaient sans hébergement ou en hébergement précaire

Les ACT : UN OUTIL DE RETOUR VERS LE LOGEMENT

Durée des séjours en ACT des sortants
20-22 mois

45% ±2 des sortants ont bénéficié d'un suivi

6% ±2 des sortants ont rompu à leur initiative leur contrat d'accompagnement et ont quitté l'ACT

5% ±2 ont été exclus de l'établissement

280 résidents ont quitté un hébergement durable pour entrer en ACT (9% des résidents)

Extrapolation pour 100% des

308 résidents

Entre 0 et 340 candidats n'ont pas pu entrer en ACT car ils disposaient d'un logement autonome (0 à 4% des candidatures)

Extrapolation pour 100% des

0 à 396 candidats

386 sortants ont bénéficié d'un accompagnement à la sortie (45% des sortants)

Extrapolation pour 100% des

434 sortants

Intérêt du dispositif expérimental ACT hors les murs

97 décès

(11% des sortants, 3 % des résidents)

Extrapolation pour 100% des places

108 décès

Intérêt d'un dispositif ACT fin de vie

A la sortie du dispositif, plus de 60% des sortants (hors décès) accèdent à une solution d'hébergement durable, généralement avec bail direct :

		Régions	IDF	Outre-mer	National
Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	46,3% ±4,1	71,4% ±6,8	51,9% ±11,2	51,9% ±3,4
	Hébergement propre - bail glissant ou intermédiation locative	11,6% ±2,1	6,5% ±3,7	3,9%	9,8% ±2,0
	Etablissement médico-social - handicap	0,9%	-	-	0,6%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	2,1% ±1,2	0,6%	-	1,6% ±0,9

Tableau 4 : Proportion des résidents sortis (hors décès) du dispositif ACT et orientés vers des situations d'hébergement durables

La proportion de résidents accédant à un hébergement durable est la plus élevée à La Réunion (86,4%), en Île de France (78,5%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (69,5%).

Les situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif et orientés vers un hébergement non durable sont diverses :

		Régions	IDF	Outre-mer	National
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS	2,6% ±1,3	3,6% ±2,8	-	2,5% ±1,1
	Etablissement médico-social - addictologie	1,2% ±0,9	-	1,3%	1,0% ±0,7
	Hôpital psychiatrique	2,4% ±1,3	0,6%	-	1,8% ±0,9
	Etablissement de santé (hôpital ...)	2,9% ±1,4	1,8%	3,9%	2,8% ±1,1
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ⁶ , appartement-relais...)	6,6% ±2,0	0,6%	1,3%	4,9% ±1,5
	Établissement pour migrants (CADA, PRADHA, CAO ...)	0,7%	-	-	0,5%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	14,9% ±2,9	7,7% ±4,0	24,7% ±9,7	14,3% ±2,4
Autres	Etablissement pénitentiaire	1,7% ±1,1	1,2%	3,9%	1,8% ±0,9
	Retour dans le pays d'origine, reconduite à la frontière	1,9% ±1,1	-	2,6%	1,6% ±0,9
	Retour dans la famille	0,2%	-	-	0,1%
	Autre (sans solution, non renseigné, ...)	4,1% ±1,7	6,0% ±3,6	6,5%	4,8% ±1,4

Tableau 5 : Proportion des résidents sortis du dispositif ACT (hors ACT) et orientés vers des situations d'hébergement non durables

Une partie des situations d'hébergements non durables à la sortie, s'explique par le fait que certains résidents sortent prématurément du dispositif, soit par une rupture à leur initiative, de leur contrat d'accompagnement, soit en étant exclus du dispositif par l'établissement :

⁶ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de résidents ayant rompu leur contrat d'accompagnement	5,7% ±1,9	8,3% ±4,2	5,2%	6,2% ±1,6
Proportion de résidents exclus (violence, consommation de stupéfiants, non adhésion à l'accompagnement, non-respect du règlement intérieur ...)	4,5% ±1,7	5,4% ±3,4	6,5%	4,9% ±1,5

Tableau 6 : Sorties prématurées (hors décès)

Un certain nombre de résidents décèdent également en ACT chaque année. Cette proportion reste stable au fil des ans.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de décès parmi les sortants	11,2% ±2,4	11,6% ±4,5	2,5%	10,5% ±2,0
Proportion de décès parmi les résidents (file active)	3,7% ±0,8	2,6% ±2,3	1,0%	3,2% ±0,6

Tableau 7 : Décès en ACT

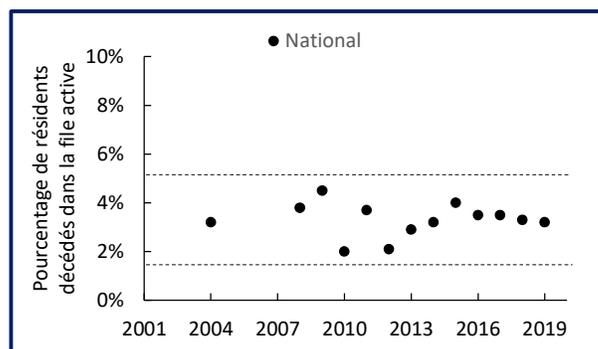
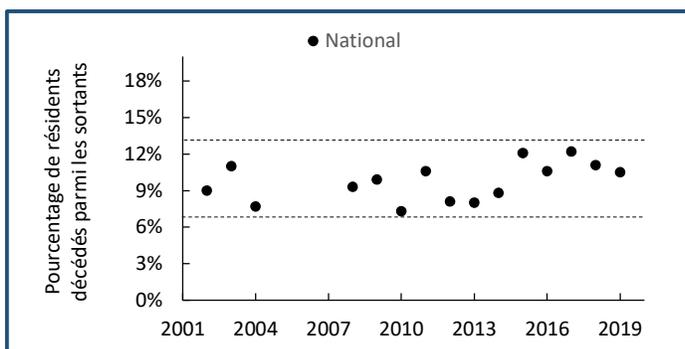


Figure 2 : Évolution des décès en ACT

La durée moyenne de séjour dans l'ACT des sortants en 2019 était comprise entre 20 et 22 mois au niveau national :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Durée de séjour moyenne de sortants en 2019	18,7 mois ±0,8	32,7 mois ±2,0	16,9 mois ±1,6	21,0% ±0,8

Tableau 8 : Durée de séjour moyenne des sortants (sortants décédés compris)

Il existe de fortes disparités régionales. Ainsi, les durées moyennes de séjours sont les plus importantes en IDF où la difficulté à se loger à prix modéré est importante, puis à Saint-Martin (31,8 mois) et en PACA (23,3 mois). A l'inverse, les durées moyennes de séjours ont été les plus courtes en Bourgogne-Franche-Comté (9,3 mois) et à La Réunion (13,4 mois).

Ces durées moyennes de séjours cachent des situations diverses. En effet au 31/12/2019, une proportion non négligeable de résidents étaient hébergés en ACT depuis plus de 24 mois :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
File active : présence dans l'ACT depuis plus de 2 ans	20,9% ±2,2	46,5% ±3,6	19,6% ±6,6	29,1% ±1,9

Tableau 9 : Durée de séjour des résidents (file active au 31/12/2019)

Les durées de séjours de sortants se répartissent de la manière suivante :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
< 6 mois	21,2% ±3,1	4,1% ±3,0	11,5% ±7,1	17,2% ±2,5
Entre 6 et 12 mois	20,6% ±3,1	8,2% ±4,1	17,9% ±8,5	18,0% ±2,5
Entre 12 et 18 mois	18,5% ±3,0	6,5% ±3,7	11,5% ±7,1	15,6% ±2,4
Entre 18 et 24 mois	15,1% ±2,7	12,9% ±5,0	19,2% ±8,7	15,1% ±2,3
> 24 mois	24,7% ±3,3	68,2% ±7,0	39,7% ±10,9	34,1% ±3,1

Tableau 10 : Durée de séjour des sortants

La proportion de sortants avec des durées de séjours de plus de 2 ans ne cesse d'augmenter, particulièrement en Île de France :

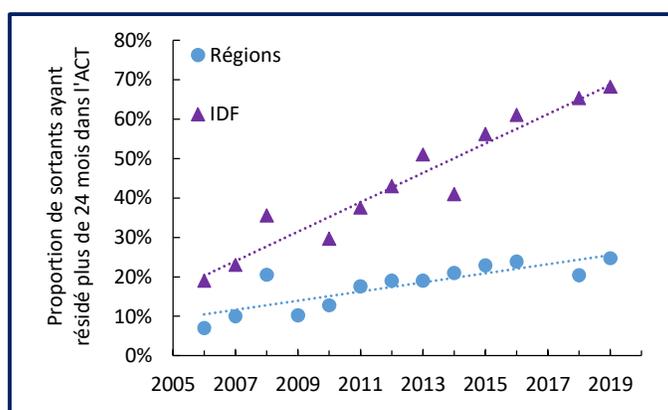


Figure 3 : Évolution de la proportion de sortants ayant résidé plus de 2 ans en ACT

Un grand nombre de structures a mis en place un service de suivi, afin d'accompagner le résident sorti du dispositif à s'adapter, pendant les premiers mois, à ses nouvelles conditions de vie.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de structures ayant un service de suivi des sortants	74,7%	96%	87,5%	79,7%
Proportion de structures ayant au moins suivi 1 sortant en 2019	67,4%	88%	87,5%	72,7%
Proportion de sortants ayant bénéficié d'un suivi	37,4% ±3,6	63,7% ±6,8	59,0% ±10,8	44,6% ±3,1
Dont sortants ayant été accompagnés 1 à 3 mois	57,6% ±6,4	49,5% ±9,3	23,9% ±12,3	51,3% ±5,0
Dont sortants ayant été accompagnés 3 à 6 mois	30,1% ±5,9	36,9% ±9,0	45,7% ±14,4	33,9% ±4,7
Dont sortants ayant été accompagnés 6 à 12 mois	12,2% ±4,2	13,5% ±6,4	30,4% ±13,3	14,8% ±3,5

Tableau 11 : Service de suivi des sortants

3. Les candidatures et les admissions

Le nombre de candidatures à traiter en Île de France par chaque structure est considérable d'autant plus qu'il existe certainement de nombreux doublons⁷.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre moyen de candidatures reçues par structure	45,5	318,8	23,9	97,9
Nombre d'entretiens de préadmission divisé par le nombre de candidatures reçues	39,6% ±2,6	4,9% ±0,6	79,2% ±9,9	16,7% ±1,5

Tableau 12 : Candidatures traitées par les structures

Aussi, certaines structures se sont associées pour créer un guichet unique :

- il existe le guichet unique du département 93, qui associe les ACT suivants : Aurore 93, ACSC Cité Myriam, ACT 93 Groupe SOS Solidarités, Emmaüs Alternatives et MAAVAR 93 ;
- il existe également le guichet unique expérimental associant : ACT 75 et ACT 94 de la Fondation Maison des Champs, La Berlugane de la Fondation Cognacq-Jay, Maison Marie Louise de l'association REGAIN, Charonne d'Oppelia, Fondation Diaconesses de Reuilly, Cordia et Basiliade Paris.

Un faible pourcentage de ces candidatures donne lieu à une admission en raison notamment d'une durée de séjour en ACT supérieure à 12 mois et d'un nombre de places certainement insuffisant.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Taux d'admission	17,9% ±1,1 (1 admission pour 5,6 candidatures)	2,6% ±0,4 (1 admission pour 38,0 candidatures)	35,1% ±6,8 (1 admission pour 2,9 candidatures)	8,3% ±0,5 (1 admission pour 12,1 candidatures)
Pourcentage de candidatures refusées	82,1% ±1,1	97,4% ±0,4	74,9% ±6,8	91,7% ±0,5

Tableau 13 : Taux d'admission des candidats en ACT

Si le taux d'admission le plus faible est observé en IDF, les taux d'admissions les plus élevés sont observés dans les 4 régions d'Outre-mer.

⁷ Une candidature peut être envoyée à plusieurs ACT.

Toutefois, le manque de places n'explique pas à lui seul ce grand nombre de refus. En effet, environ un tiers des candidatures sont refusées car le dispositif ACT ne correspond pas aux besoins en santé de la personne :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nécessite une prise en charge hospitalière	6,4% ±0,9	4,1% ±0,5	5,0% ±3,9	4,9% ±0,4
Hors critères médicaux	17,8% ±1,3	13,3% ±0,9	13,2% ±6,0	14,8% ±0,7
En raison de conduites addictives	3,7% ±0,7	3,9% ±0,5	2,5%	3,8% ±0,4
En raison de comorbidités psychiatriques	2,6% ±0,6	2,7% ±0,4	10,7% ±5,5	2,8% ±0,3
Le candidat manque d'autonomie, il relève d'un autre dispositif médico-social, sa sécurité ne peut être assurée ...	1,4% ±0,4	1,3% ±0,3	-	1,0% ±0,2
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	4,4% ±0,7	3,2% ±0,4	5,0% ±3,9	3,6% ±0,4
TOTAL	36,4% ±1,7	28,5% ±1,1	36,4% ±8,6	31,0% ±1,9

Tableau 14 : Pourcentage de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins en santé de la personne

Un certain nombre de candidatures sont également refusées car les modalités d'accueil ne peuvent permettre d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant, d'un animal ...) ou le dossier de candidature n'aboutit pas (refus du candidat, dossier incomplet ...) :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6,3% ±0,8	5,0% ±0,6	2,5%	5,4% ±0,5
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	13,6% ±1,2	5,3% ±0,6	26,4% ±7,9	8,4% ±0,6
TOTAL	19,9% ±1,4	10,3% ±0,8	28,9% ±8,1	13,8% ±0,7

Tableau 15 : Pourcentage de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil n'ont pas permis d'élaborer une solution acceptable

46% ±3 des candidats admis en 2019 ont été orientés par un service social

Service orienteur des entrants

	National
Service social hospitalier	46% ±3
Etablissement ou service médico-social	20% ± 3
Etablissement social d'hébergement	10% ± 2

8% des candidats ont été admis en ACT

CANDIDATURES

12 439 candidatures



14 600 candidatures

17% des candidats auraient bénéficié d'un entretien de préadmission

40% des candidatures sont refusées en raison d'une absence de places disponibles **soit 4674 refus**

15% des candidatures sont refusées car les critères médicaux ne sont pas satisfaits,
8% des candidatures sont refusées car le dossier est incomplet, la personne n'a pas donné suite...
6% des candidatures sont refusées car le candidat est sans ressource financière ou sans titre de séjour,
5% des candidatures sont refusées car les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne.

Il existe quelques autres motifs de refus :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Hors critères du projet de l'établissement	4,4% ±0,7	2,7% ±0,4	7,4% ±4,7	3,4% ±0,4
Hors critères d'âge	2,2% ±0,5	1,2% ±0,3	3,3%	1,6% ±0,3
Décès	1,0% ±0,4	0,4% ±0,2	1,7%	0,6% ±0,2
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	2,4% ±0,5	0,1%	-	0,9% ±0,2
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	2,8% ±0,6	8,4% ±0,7	3,3%	6,5% ±0,5
La personne ne parle pas suffisamment le français	0,2%	-	-	0,1%
Sans perspective de sortie	0,4% ±0,2	1,4% ±0,3	-	3,6% ±0,4
Autres	1,5% ±0,4	-	1,7%	0,7% ±0,2
TOTAL	14,8% ±1,2	14,3% ±0,9	17,4% ±6,7	14,7% ±0,7

Tableau 16 : Pourcentage de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Ainsi, le manque de places disponibles est responsable de la proportion de refus suivant :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Absence de places disponibles	28,9% ±1,6	46,8% ±1,3	17,4% ±6,7	40,4% ±1,0
Nombre de refus d'admission liés au manque de places disponibles	1018	3634	22	4674

Tableau 17 : Pourcentage de refus de candidature en raison de l'absence de places d'ACT disponibles

La proportion de refus en raison d'un manque de places disponibles est la plus élevée en Occitanie (48,1%), en Île de France et en Auvergne-Rhône-Alpes (45,2%). Elle est la plus faible en Pays de la Loire (0,7%), à La Réunion (2,6%), en PACA (5,8%), en Martinique (8,6%) et dans les Hauts-de-France (9,8%).

Les résidents admis en ACT sont majoritairement ceux dont le dossier a été constitué par les services sociaux hospitaliers, toutefois l'origine des admissions est de plus en plus diverse notamment en régions :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁸ , service de médecine, HAD ⁹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	38,5% ±3,6	63,8% ±6,5	70,1% ±11,0	46,0% ±3,1
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	21,7% ±3,0	18,1% ±5,2	1,5%	19,6% ±2,5
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	11,8% ±2,4	4,8% ±2,9	11,9% ±7,8	10,3% ±1,9
Services sociaux municipaux ou départementaux	8,9% ±2,1	1,0%	4,5%	6,9% ±1,6
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sorties de prison) et associations de sortants de prison	4,9% ±1,6	1,9%	1,5%	4,1% ±1,2
Associations d'aide aux malades	1,5% ±0,9	3,8% ±2,6	1,5%	2,0% ±0,9
Associations ou structures internes	3,2% ±1,3	3,8% ±2,6	1,5%	3,2% ±1,1
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	3,4% ±1,3	1,4%	7,5%	3,2% ±1,1
CADA	3,0% ±1,2	0,5%	-	2,2% ±0,9
Autres associations	1,4% ±0,9	0,5%	-	1,1% ±0,7
Autres	1,7% ±0,9	0,5%	-	1,3% ±0,7

Tableau 18 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

Dans 3 régions, l'origine majoritaire des dossiers de candidatures des résidents admis en 2019 n'est pas l'hôpital mais le secteur médico-social. Il s'agit des régions Grand Est (31,1% des dossiers viennent du secteur médico-social), la Bretagne (29,4%) et la Nouvelle Aquitaine (25,8%).

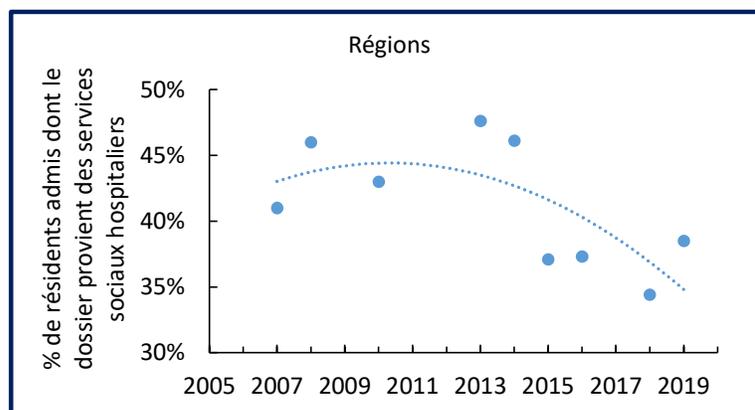


Figure 4 : Diminution de la proportion de résidents admis dont le dossier provient des services sociaux hospitaliers en régions

⁸ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁹ HAD : Hospitalisation à Domicile

4. Le profil social des résidents

4.1. Genre

Les femmes sont moins représentées dans les régions, que ce soit au niveau des résidents, comme au niveau des candidats à l'admission :

		Régions	IDF	Outre-mer	National
Résidents présents	Hommes	63,7% ±2,1	46,1% ±3,4	43,8% ±7,0	57,4% ±1,8
	Femmes	34,6% ±2,1	47,5% ±3,4	47,9% ±7,1	39,1% ±1,7
	Transgenres	0,1%	0,6%	-	0,2%
	Mineurs	1,7% ±0,6	5,9% ±1,6	8,3% ±3,9	3,3% ±0,6
Candidatures	Hommes	66,3% ±1,5	54,4% ±1,1	56,3% ±7,2	58,3% ±0,9
	Femmes	31,9% ±1,5	44,3% ±1,1	37,2% ±7,0	40,2% ±0,9
	Transgenres	0,1%	0,7% ±0,2	0,5%	0,5% ±0,1
	Mineurs	1,7% ±0,4	0,6% ±0,2	6,0 ±3,4	1,0% ±0,2
Candidatures avec accompagnants	Hommes	41,7%	18,7%		28,4%
	Femmes	44,3%	63,4%		55,7%
	Transgenres	-	9,7%		5,1%
	Mineurs	14%	8,1%		10,9%

Tableau 19 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs dans les ACT

Le fait qu'il y ait moins de femmes parmi les résidents en ACT provient d'un déficit de candidatures féminines à l'admission en régions. Comme l'indique le graphique ci-dessous, il y a toujours eu moins de femmes que d'hommes en ACT en régions :

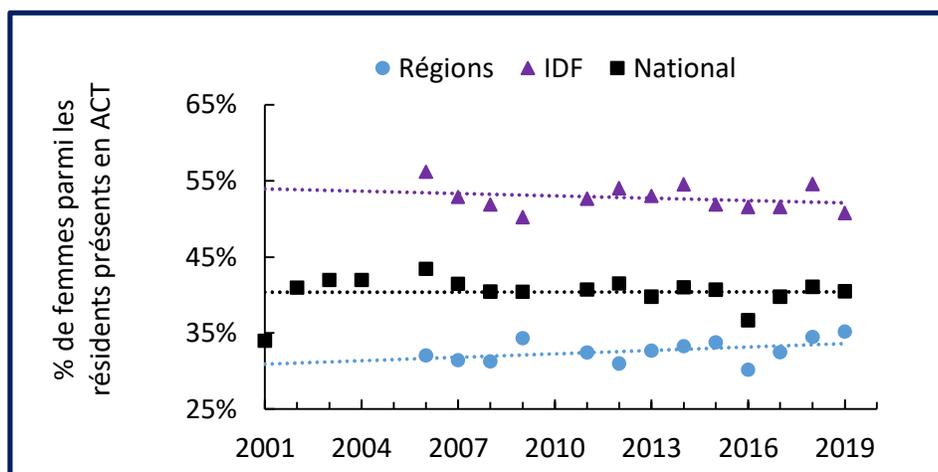
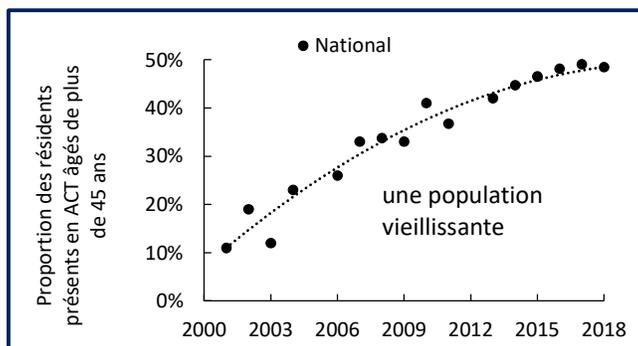


Figure 5 : évolution de la proportion de femmes (hors mineurs et transgenres) dans les ACT

Le pourcentage de femmes parmi les résidents est le plus faible dans les régions Grand Est (23,0%), Martinique (28,6%), Hauts-de-France (29,4%), Nouvelle Aquitaine (29,4%) et le plus élevé en Guyane (56,8%), à Saint-Martin (50,0%), en IDF, à La Réunion (46,7%).

**47% ±2 des résidents ont plus de 45 ans, 39% ±2 sont des femmes,
71% ±2 sont célibataires**

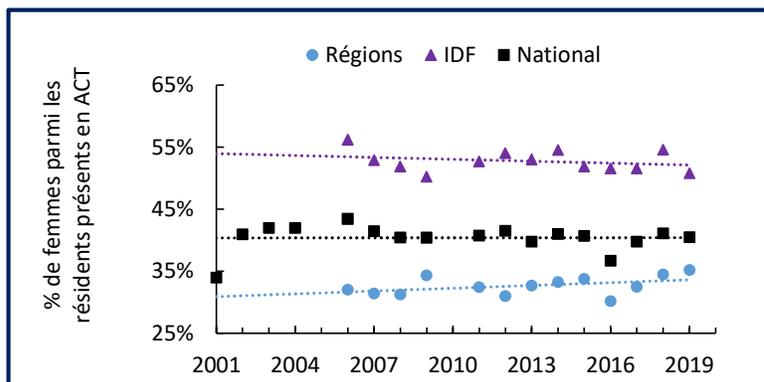
**52% ±3 des résidents
sont français**



PROFIL DES RESIDENTS

% de femmes

	National
Résidents	39% ± 2
Candidatures	40% ± 1
Candidatures avec accompagnants	56%



11% des candidatures indiquent la présence d'un accompagnant

15% des résidents sont hébergés avec un ou plusieurs accompagnants dont :

38% hébergés avec des accompagnants adultes uniquement

42% hébergés avec des accompagnants mineurs uniquement

20% hébergés avec des accompagnants mineurs et adultes

Situation familiale

	National
Célibataire	71% ± 2
Divorcé	12% ± 1
Marié	12% ± 1

5% des candidatures sont refusées car les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (personne à mobilité réduite, présence d'accompagnants, présence d'un animal ...)

Les candidatures avec accompagnants concernent surtout les femmes et évidemment les mineurs. En effet, si 1% seulement des candidatures concernent des mineurs, les mineurs représentent 10,9% des candidatures avec accompagnants (11 fois plus). De même pour les femmes, si 40,2% des candidatures concernent des femmes, les femmes représentent 55,7% des candidatures avec accompagnants (1,4 fois plus) tandis que les hommes sont 2 fois moins représentés parmi ces candidatures. Ainsi l'accueil des femmes (et des mineurs) est aussi conditionné à la possibilité offerte par les structures d'accueillir des accompagnants (notamment des accompagnants mineurs) avec des hébergements dotés de plusieurs chambres par exemple. C'est un point de vigilance.

4.2. Age

Les pyramides des âges des résidents sont présentées ci-dessous :

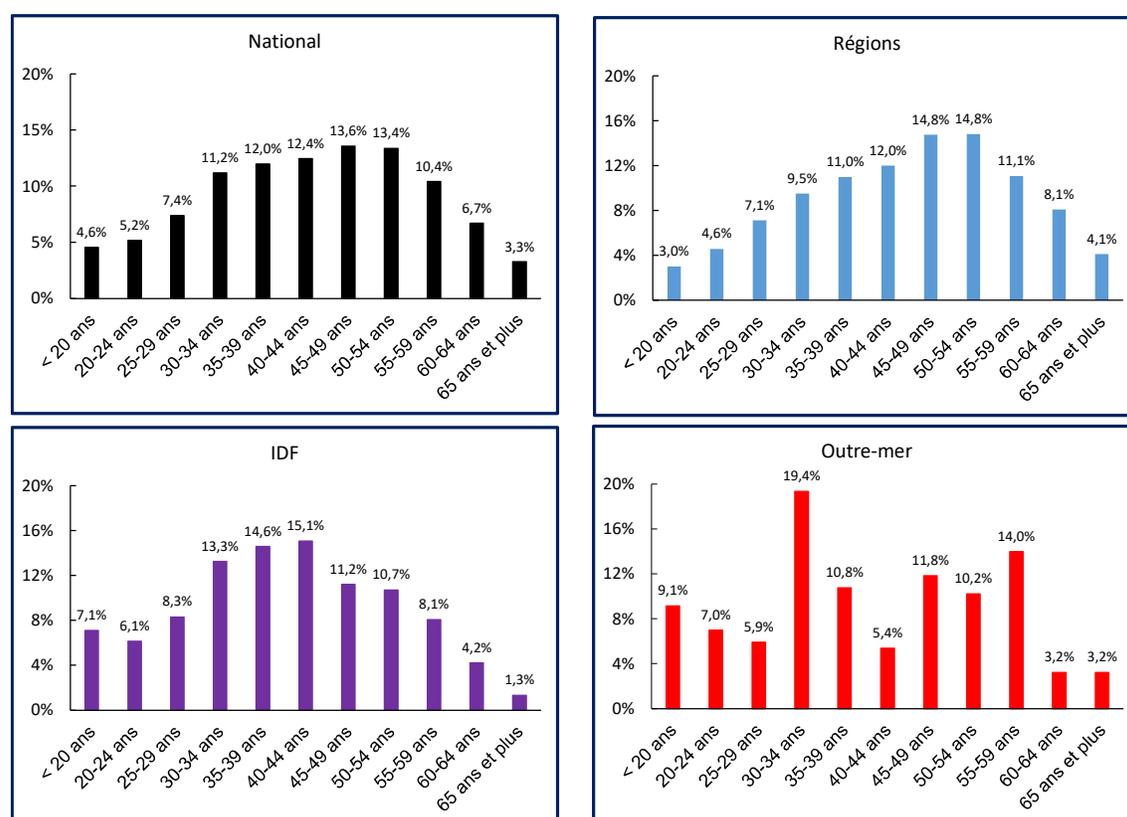


Figure 6 : Pyramides des âges des résidents en ACT

Au niveau national, la médiane se situe dans la tranche 40-44 ans, ce qui est conforme à la médiane de la population générale en France (40,8 ans en 2019 selon l'INSEE). Cette médiane en ACT a considérablement augmenté depuis 2002 mais tend à se stabiliser depuis 2 ans :

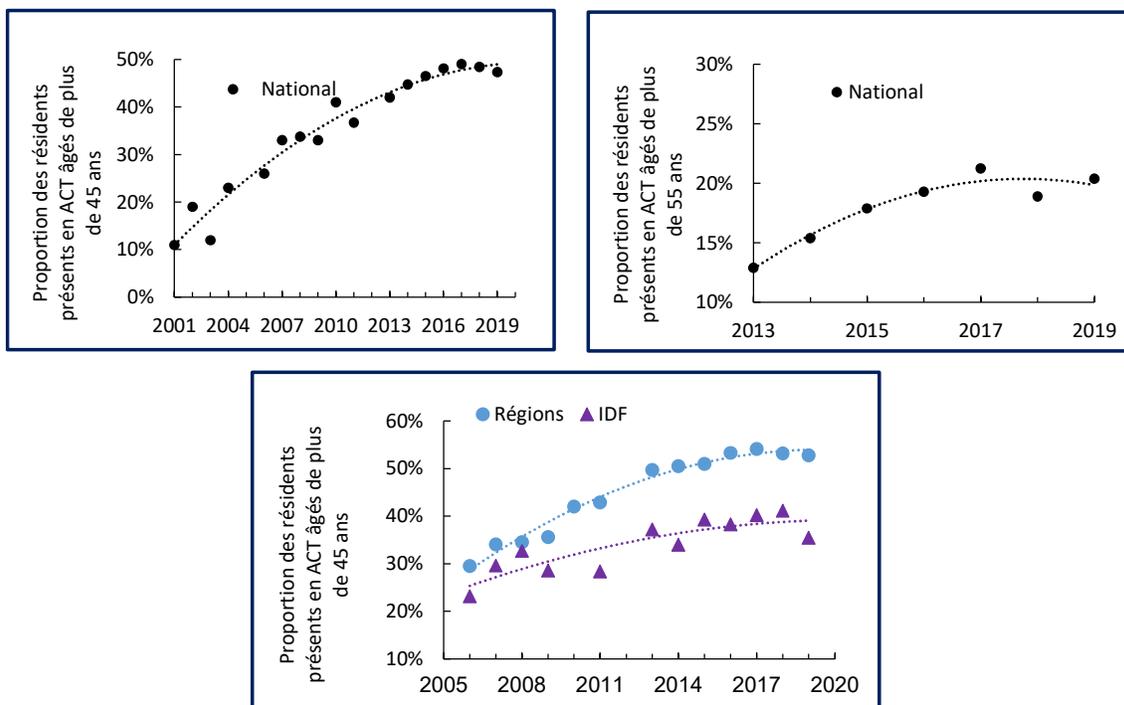


Figure 7 : Evolutions du pourcentage de résidents en ACT âgés de plus de 45 ans et de plus de 55 ans

Les disparités régionales, encore une fois, sont fortes :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de résidents en ACT âgés de plus de 45 ans	52,8% ±2,2	35,5% ±3,3	42,5% ±7,1	47,3% ±1,8
Proportion de résidents en ACT âgés de plus de 55 ans	23,3% ±1,9	13,6% ±2,3	20,4% ±5,8	20,4% ±1,5

Tableau 20 : Résidents âgés de plus de 45 ans et de plus de 55 ans

La proportion de résidents âgés de plus de 45 ans est la plus élevée en Bourgogne-Franche-Comté (73,0% de résidents de plus de 45 ans), en Martinique (62,9%), en PACA (62,7%), en Normandie (61,6%), en Grand Est (61,0%) et la plus basse en Guyane (30,7%), en Île de France (35,5%), en Pays de la Loire (39,8%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (40,1%).

La proportion de résidents âgés de plus de 55 ans est la plus élevée en Bourgogne-Franche-Comté (52,7%).

4.3. Situation familiale

La grande majorité des résidents sont célibataires et vivent seuls :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Célibataire	67,6% ±2,2	75,9% ±2,9	81,4% ±5,6	71,1% ±1,7
Divorcé(e)	13,5% ±1,6	10,2% ±2,1	3,3% ±2,6	11,8% ±1,2
Veuf, Veuve	3,5% ±0,9	1,9% ±0,9	3,3% ±2,6	3,0% ±0,6
Union libre	2,8% ±0,8	1,3% ±0,8	3,3% ±2,6	2,4% ±0,6
Pacsé(e)	0,2%	0,4%	-	0,2% ±0,2
Marié(e)	12,5% ±1,6	10,2% ±2,1	8,7% ±4,1	11,5% ±1,2

Tableau 21 : Répartition des situations familiales des résidents

La proportion de résidents étant mariés, pacsés ou en union libre est la plus importante en Bretagne (22,6%), en Centre-Val de Loire (21,7%) et aux Pays de la Loire (21,2%) et la plus faible en Nouvelle Aquitaine (7,5%), dans les Hauts-de-France (8,4%), en Martinique (8,8%), en Grand Est (8,9%) et en Guyane (9,6%).

Certains résidents ont été accueillis avec un ou plusieurs accompagnants :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de structures ayant accueilli au moins 1 accompagnant	67,4%	76,0%	75%	69,5%
Nombre d'accompagnants adultes	184	65	24	273
Nombre d'accompagnants mineurs	211	125	70	406
Pourcentage de candidatures indiquant la présence d'accompagnants	10,3% ±1,0	11,6% ±0,3	20,8% ±2,4	11,3% ±0,2
Pourcentage de résidents accueillis avec un ou des accompagnants	14,2% ±1,5	15,1% ±2,4	19,3% ±5,6	14,8% ±1,3
Dont résidents accueillis avec des accompagnants adultes uniquement	42,5% ±5,8	25,4% ±7,4	52,2% ±20,4	37,7% ±4,6
Dont résidents accueillis avec des accompagnants mineurs uniquement	36,4% ±5,7	57,5% ±8,4	21,7%	42,1% ±4,7
Dont résidents accueillis avec des accompagnants adultes et mineurs	21,1% ±4,8	17,2% ±6,4	26,1%	20,1% ±3,8
Nombre moyen d'accompagnants par résidents accueillis avec des accompagnants	1,4	1,5	2,5	1,5

Tableau 22 : Les accompagnants

La proportion de résidents accueillis avec un ou plusieurs accompagnants est la plus faible en Nouvelle Aquitaine (3,4% des résidents accueillis avec des accompagnants) et Bourgogne-Franche-Comté (4,1%) et est la plus élevée en Normandie (31,3%), à la Réunion (26,7%) et en Guyane (25,0%).

4.4. Nationalités et situations administratives

L'une des composantes de la fragilité sociale est la situation administrative des personnes. Un certain nombre de résidents, notamment en Île de France et en Outre-mer sont dans une situation très précaire en ce qui concerne leur droit au séjour, ce qui complique évidemment l'accès au soin. La comparaison des situations entre la situation administrative de personnes et l'entrée et la sortie, montre le travail mené par les équipes des ACT pour l'obtention d'un titre de séjour :

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E ¹⁰	S ¹¹	E	S	E	S	E	S
Nationalité française	54,6% ±2,2	62,3% ±3,6	18,9% ±2,6	22,2% ±5,8	34,4% ±6,8	30,8% ±10,2	43,1% ±1,8	51,5% ±3,2
CNI ou passeport de la communauté européenne	2,9% ±0,7	2,9% ±1,3	2,1% ±1,0	4,6% ±3,0	-	-	2,5% ±0,6	3,0% ±1,1
Carte de résident	3,5% ±0,8	3,4% ±1,4	6,2% ±1,6	8,2% ±3,9	1,1%	2,6%	4,1% ±0,7	4,3% ±1,3
Mineur étranger	0,3% ±0,2	0,3%	1,8% ±0,9	1,0%	0,5%	2,6%	0,7% ±0,3	0,6% ±0,5
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3,0% ±0,8	4,7% ±1,6	4,2% ±1,3	7,7% ±3,8	2,7%	6,4%	3,3% ±0,6	5,5% ±1,4
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8,9% ±1,3	16,3% ±2,8	21,0% ±2,7	46,9% ±7,7	8,6% ±4,0	30,8% ±10,2	12,3% ±1,2	23,7% ±2,7
Demandeur d'asile	4,2% ±0,9	1,2% ±0,8	0,9% ±0,6	-	4,8% ±3,1	-	3,3% ±0,6	0,8% ±0,6
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2,4% ±0,7	1,0% ±0,8	3,2% ±1,2	-	10,8% ±4,5	7,7% ±5,9	3,1% ±0,6	1,4% ±0,7
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	8,9% ±1,3	4,3% ±1,5	11,9% ±2,2	5,7% ±3,3	17,2% ±5,4	10,3% ±6,7	10,3% ±1,1	5,0% ±1,4
Sans titre de séjour	10,2% ±1,3	2,9% ±1,3	28,8% ±3,0	3,6% ±2,2	19,9% ±5,7	6,4%	16,1% ±1,3	3,4% ±1,1
Autres	1,1% ±0,5	0,6%	0,9% ±0,6	-	-	-	1,0% ±0,4	0,5%

Tableau 23 : Situation administratives des résidents présents en ACT

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E ¹²	S ¹³	E	S	E	S	E	S
Proportion de résidents étrangers avec un titre de séjour stable	36,4% ±3,3	70,6% ±5,8	40,6% ±3,7	87,1% ±5,5	19,0% ±7,0	59,6% ±13,3	36,8% ±2,4	74,7% ±4,1

Tableau 24 : Résidents étrangers (hors Europe et hors mineurs) ayant un titre de séjour stable (carte de résident, carte de séjour, vie privée et familiale au titre de la santé ou non)

¹⁰ E = Situation à l'entrée en ACT des résidents présents en ACT (file active)

¹¹ S = Situation à la sortie des résidents sortis du dispositif dans l'année (sortants)

¹² E = Situation à l'entrée en ACT des résidents présents en ACT (file active)

¹³ S = Situation à la sortie des résidents sortis du dispositif dans l'année (sortants)

La proportion de français est la plus élevée en Bourgogne-Franche-Comté (86,5%), en Grand Est (83,7%), en Nouvelle Aquitaine (75,0%), en Martinique (73,3%) et la plus basse en Guyane (6,1%), Île de France (18,9%) et aux Pays de la Loire (20,9%).

La figure ci-dessous, montre une corrélation assez forte entre la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans et la proportion de résidents de nationalités française. Il semble donc vraisemblable de supposer que la moyenne d'âge des résidents étrangers est plus faible que celle des résidents français.

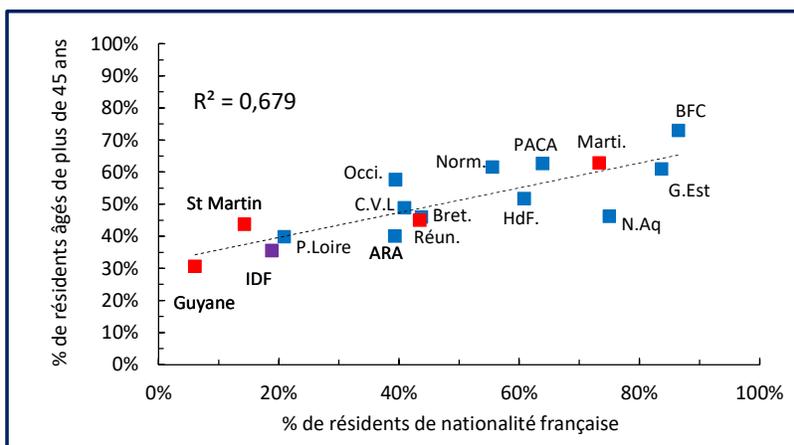


Figure 8 : Corrélation entre la proportion de résidents français et la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans

La figure suivante montre une corrélation forte entre la proportion de femmes parmi les résidents et la proportion de résidents de nationalités française. Il semble donc vraisemblable de supposer que la majorité des résidents français sont des hommes, alors que parmi les résidents étrangers, il y a certainement un peu plus de femmes que d'hommes.

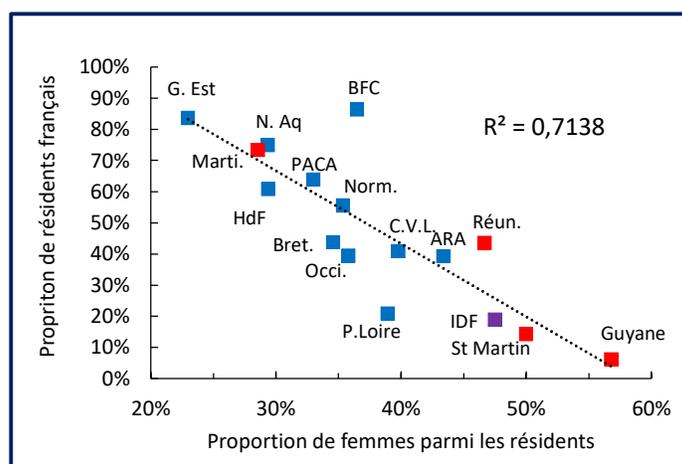


Figure 9 : Corrélation entre la proportion de résidents français et la proportion de femmes parmi les résidents

4.5. Résidents sous-main de justice

Quelques résidents sortants de prison sont accueillis en ACT, soit sur des places fléchées sortants de prison, soit sur des places non fléchées. Très peu de ces résidents ont bénéficié d'une suspension de peine pour raison médicale :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de structures ayant accueilli au moins un résident sous-main de justice en 2019	37,9%	24,0%	12,5%	33,6%
Proportion de résidents sous-main de justice	6,1% ±1,1	2,2% ±1,0	1% (2 résidents)	4,7% ±0,8
Dont aménagements de peine	33,1% ±8,4	26,3%	50%	32,4% ±7,7
Dont suspensions de peine pour raison médicale	12,4% ±5,9	10,5%	-	12,0% ±5,3
Dont sorties de prison (libération)	54,5% ±8,9	63,2% ±21,7	50%	55,6% ±8,2

Tableau 25 : Situation administratives des résidents présents en ACT

La proportion de résidents sous-main de justice accueillis en ACT est la plus élevée dans les Hauts de France (15,7%), en Centre Val de Loire (10,4%), en Grand Est (10,1%) et en Bourgogne-Franche-Comté (9,5%).

4.6. Protection sociale

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article 2 indique que :

« Lors de l'admission, le responsable vérifie que la personne accueillie a des droits ouverts aux prestations en nature des assurances maladie et maternité dans un régime de sécurité sociale. Dans le cas contraire, il effectue, auprès de la caisse primaire d'assurance maladie du lieu de résidence du bénéficiaire, les démarches nécessaires à son affiliation au titre de l'article L. 161-2-1 du code de la sécurité sociale (affiliation immédiate au régime général au titre de la couverture maladie universelle de base). »

L'analyse des données montre que la grande majorité des résidents en ACT avaient déjà une couverture sociale de base et même une couverture complémentaire à leur entrée en ACT. Cela reflète le fait que la grande majorité des admissions proviennent de services sociaux (voir chapitre 3). Cependant, la comparaison du niveau de protection sociale complémentaire entre l'entrée et la sortie souligne l'amélioration de la protection sociale pour la majorité des résidents grâce aux équipes des ACT :

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E ¹⁴	S ¹⁵	E	S	E	S	E	S
Affiliation au régime général	42,6% ±2,2	50,7% ±3,8	25,9% ±2,9	47,9% ±7,0	6,8% ±3,6	14,1% ±7,7	35,6% ±1,7	47,1% ±3,2
Affiliation à un autre régime obligatoire	2,5% ±0,7	3,5% ±1,4	2,6% ±1,1	2,1%	1,1%	-	2,4% ±0,6	2,9% ±1,1
Protection maladie universelle (PUMA)	39,0% ±2,2	38,9% ±3,7	35,2% ±3,2	44,3% ±7,0	58,4% ±7,0	69,2% ±10,2	39,2% ±1,8	42,6% ±3,2
Aide médicale d'état (AME)	12,9% ±1,5	6,5% ±1,9	30,3% ±3,1	5,2% ±3,1	23,2% ±6,0	12,8% ±7,4	18,5% ±1,4	6,7% ±1,6
Aucune protection maladie	3,0% ±0,8	0,5%	6,0% ±1,6	0,5%	10,5% ±4,4	3,8%	4,3% ±0,7	0,7% ±0,6

Tableau 26 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E	S	E	S	E	S	E	S
Complémentaire santé solidaire (CSS)	53,1% ±2,3	51,7% ±3,9	43,6% ±3,4	53,1% ±7,1	57,9% ±7,4	79,5% ±9,0	50,6% ±1,8	54,4% ±3,3
Mutuelle	26,5% ±2,0	39,1% ±3,8	12,0% ±2,2	36,5% ±6,8	7,0% ±3,8	6,4%	21,0% ±1,5	35,7% ±3,1
Sans complémentaire	20,5% ±1,8	9,2% ±2,3	44,4% ±3,4	10,4% ±4,3	35,1% ±7,2	14,1% ±7,7	28,4% ±1,7	9,9% ±1,9

Tableau 27 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E	S	E	S	E	S	E	S
Affection longue durée	72,5% ±2,0	79,9% ±1,8	63,9% ±3,2	86,5% ±2,3	56,5% ±7,0	91,0% ±4,1	69,0% ±1,7	82,2% ±1,4

Tableau 28 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance affection longue durée (ALD)

A l'entrée dans le dispositif, le pourcentage de résidents sans aucune protection complémentaire est le plus élevé en Île de France (44,4%), en Guyane (44,3%) et le plus faible en Nouvelle Aquitaine (2,7%) et en Martinique (5,9%).

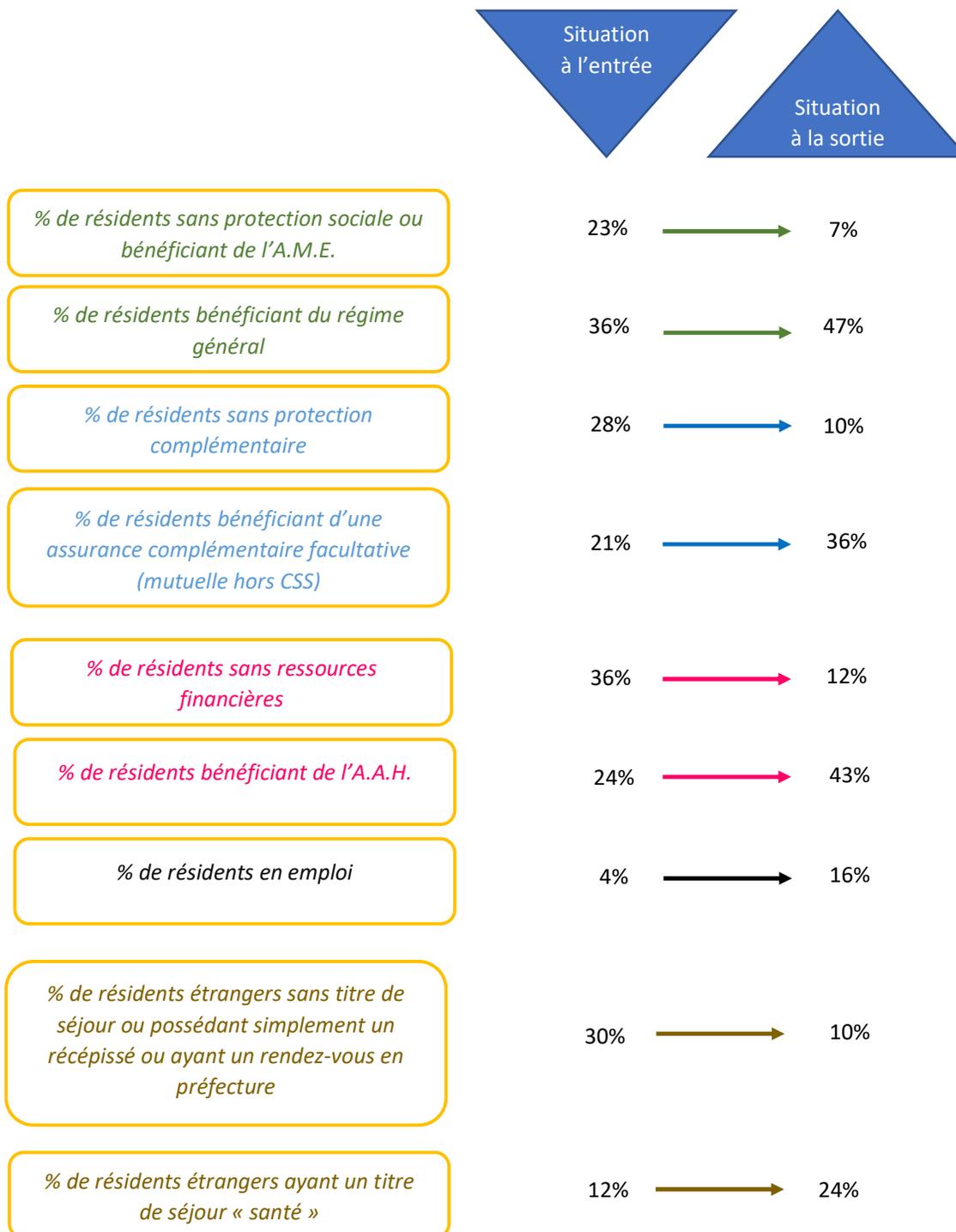
¹⁴ E = Situation à l'entrée en ACT des résidents présents en ACT (file active)

¹⁵ S = Situation à la sortie des résidents sortis du dispositif dans l'année (sortants)

90% ±2 des sortants bénéficient d'une protection complémentaire (CMU-C, mutuelles ...)

88% ±2 des sortants possèdent des ressources financières

Les ACT : UN ACCES AU DROIT COMMUN



4.7. Ressources financières

Les personnes sont, à l'entrée dans le dispositif, dans une situation très précaire en ce qui concerne les revenus avec plus d'une personne sur trois sans aucun revenu et un peu plus d'une personne sur trois vivant avec les minimaux sociaux (RSA, AAH). Cela souligne l'extrême fragilité sociale des personnes accompagnées en ACT au moment de leur admission. Le taux de résidents sans aucun revenu est considérablement réduit à la sortie du dispositif par un retour à l'emploi pour certains et pour beaucoup, par l'accès à l'allocation adulte handicapé :

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E ¹⁶	S ¹⁷	E	S	E	S	E	S
Revenus d'activité (salaire, prime...)	2,7% ±0,7	11,2% ±2,4	9,1% ±1,9	37,1% ±6,8	1,6% ±0,7	2,6% ±2,3	4,4% ±0,7	15,8% ±2,3
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁸ , indemnités journalières...)	16,4% ±1,6	17,1% ±2,8	7,1% ±1,7	7,2% ±3,6	3,6% ±2,7	2,6% ±2,2	13,0% ±1,2	13,9% ±2,2
RSA ¹⁹	17,6% ±1,7	11,6% ±2,4	8,6% ±1,9	7,2% ±3,6	12,0% ±4,6	14,1% ±7,7	14,7% ±1,3	10,9% ±2,0
Allocation Adulte Handicapé (AAH) ²⁰	26,7% ±2,0	46,5% ±3,7	19,0% ±2,6	35,1% ±6,7	20,3% ±5,7	33,3% ±10,5	24,2% ±1,5	43,1% ±3,1
Formation rémunérée, bourse d'études	0,3% ±0,2	0,6% ±0,4	0,2% ±0,8	-	-	-	0,2% ±0,2	0,4% ±0,9
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1,0% ±0,4	1,5% ±0,9	1,5% ±0,8	0,5% ±0,9	7,8% ±3,8	12,8% ±7,4	1,6% ±0,4	2,2% ±0,9
Revenus provenant d'un tiers	0,2% ±0,2	0,1% ±0,2	-	0,5% ±0,2	1,6% ±0,2	-	0,2% ±0,2	0,2% ±0,2
ADA ²¹	5,1% ±1,0	1,0% ±0,8	2,0% ±1,0	-	-	-	3,9% ±0,7	0,7% ±0,5
Revenus d'activités non déclarées	0,4% ±0,3	0,1% ±0,3	0,2% ±0,3	-	6,3% ±3,4	5,1% ±0,5	0,7% ±0,3	0,5% ±0,5
Autres	0,2% ±0,3	-	2,0% ±1,0	2,1% ±0,5	0,5% ±0,3	1,3% ±0,5	0,7% ±0,3	0,5% ±0,5
Sans revenu	29,5% ±2,0	10,1% ±2,3	50,1% ±3,4	10,3% ±4,3	46,4% ±7,1	28,2% ±10,0	36,3% ±1,7	11,7% ±2,0

Tableau 29 : Revenu des résidents présents en ACT

A l'entrée dans le dispositif, le pourcentage de résidents sans aucun revenu est le plus élevé en Guyane (57,6%), aux Pays de la Loire (53,1%), Ile de France (50,1%) et le plus faible en Grand Est (7,4%), en Bourgogne-Franche-Comté (9,5%) et en Nouvelle Aquitaine (17,0%).

¹⁶ E = Situation à l'entrée en ACT des résidents présents en ACT (file active)

¹⁷ S = Situation à la sortie des résidents sortis du dispositif dans l'année (sortants)

¹⁸ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁹ RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁰ Et également AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

²¹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

4.8. Situations professionnelles

Très peu de résidents ont une activité professionnelle au moment de leur entrée en ACT. Cependant le taux des personnes en emploi à la sortie du dispositif augmente sensiblement, tandis que le taux de personnes sans activité professionnelle à la sortie du dispositif diminue considérablement.

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E ²²	S ²³	E	S	E	S	E	S
Emploi à temps plein	1,4% ±0,5	5,6% ±1,7	4,0% ±1,4	25,1% ±6,2	2,1% ±0,5	7,7% ±5,9	2,2% ±0,5	9,7% ±1,9
Emploi à temps partiel	1,8% ±0,6	5,5% ±1,7	5,3% ±1,5	14,7% ±5,0	1,6% ±0,6	10,3% ±6,7	2,7% ±0,6	7,7% ±1,7
En formation	1,0% ±0,5	3,7% ±1,4	1,6% ±0,9	4,2% ±2,8	-	6,4% ±2,8	1,1% ±0,4	4,0% ±1,3
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1,6% ±0,6	0,6% ±0,6	3,9% ±1,3	3,7% ±2,7	3,6% ±2,7	6,4% ±2,7	2,4% ±0,6	1,7% ±0,8
Demandeur d'emploi	11,7% ±1,4	11,5% ±2,4	9,1% ±2,0	8,4% ±3,9	10,9% ±4,4	20,5% ±9,0	10,9% ±1,1	11,6% ±2,0
Retraite ou pré-retraite	4,4% ±0,9	6,8% ±1,9	0,7% ±0,6	3,1% ±2,5	2,1% ±0,6	1,3% ±0,6	3,3% ±0,6	5,6% ±1,5
Invalidité	5,4% ±1,0	7,7% ±2,0	5,6% ±1,6	5,8% ±3,3	4,2% ±2,8	1,3% ±0,8	5,4% ±0,8	6,8% ±1,6
Inaptitude reconnue par la MDPH	9,2% ±1,3	14,8% ±2,7	2,3% ±1,0	5,8% ±3,3	12,0% ±4,6	17,9% ±8,5	7,4% ±0,9	13,2% ±2,2
En arrêt maladie	1,8% ±0,6	2,2% ±1,1	0,2% ±0,2	-	-	-	1,2% ±0,4	1,6% ±0,8
Sans activité professionnelle	44,1% ±2,2	36,1% ±3,6	47,5% ±3,4	23,0% ±6,0	40,1% ±6,9	24,4% ±9,5	44,7% ±1,8	32,5% ±3,0
Sans autorisation de travailler	17,3% ±1,7	5,0% ±1,6	18,9% ±2,7	6,3% ±3,4	23,4% ±6,0	4,3% ±1,4	18,1% ±1,4	5,2% ±1,4
Autres	0,4% ±0,3	0,4% ±0,3	0,7% ±0,6	-	-	-	0,5% ±0,2	0,3% ±0,2

Tableau 30 : Situation professionnelle des résidents

Le faible taux en emploi des personnes à la sortie du dispositif, notamment en région, peut s'expliquer par le fait que les résidents sont en moyenne un peu plus âgés en région. Après 45 ou 50 ans, il est plus difficile de retrouver un emploi, et cela est d'autant plus vrai pour des personnes ayant connu une grande précarité. Le graphique suivant démontre d'ailleurs une forte corrélation négative entre la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans et le taux de résidents en emploi à la sortie du dispositif²⁴.

²² E = Situation à l'entrée en ACT des résidents présents en ACT (file active)

²³ S = Situation à la sortie des résidents sortis du dispositif dans l'année (sortants)

²⁴ Les données d'Outre-mer ont été exclues, la situation de l'emploi en Outre-mer n'étant pas comparable avec la France métropolitaine.

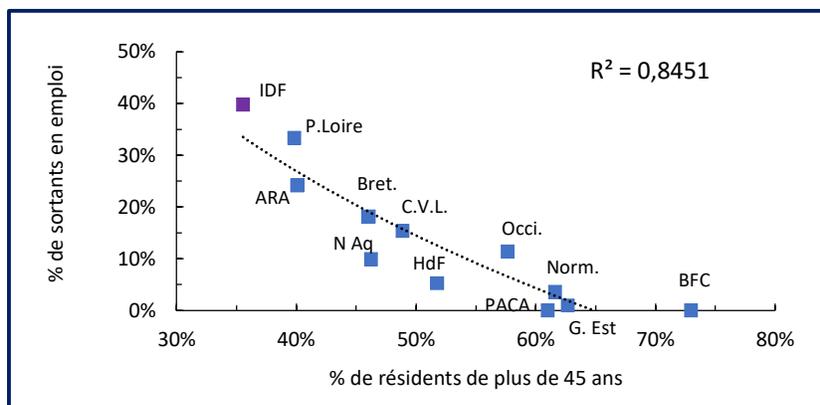


Figure 10 : Corrélation entre la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans et la proportion de résidents en emploi à la sortie de l'ACT

Par ailleurs, il est évident qu'en Île de France, l'amélioration de la situation administrative des résidents étrangers (en moyenne plus jeune), leur permet l'accès à l'emploi. Entre l'entrée et la sortie du dispositif, la diminution du taux de résidents sans autorisation administrative de travailler participe à l'accès à un emploi et donc à des revenus. La figure ci-dessous démontre d'ailleurs une corrélation négative, mais forte entre le pourcentage de résidents français et le taux de résidents en emploi à la sortie du dispositif. Sur cette figure, les variations par rapport à la corrélation peuvent aussi être expliquées par la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans.

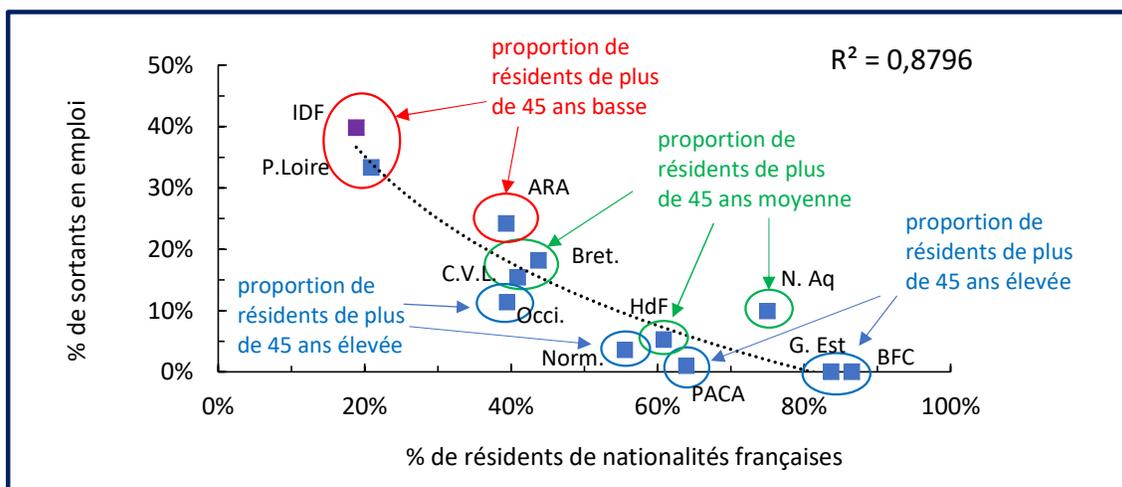


Figure 11 : Corrélation entre la proportion de résidents français et la proportion de résidents en emploi à la sortie de l'ACT

Aussi, un ACT qui accueillerait des résidents étrangers plutôt jeunes, devrait inclure dans l'accompagnement qu'il propose, une aide à l'obtention d'un titre de séjour permettant de travailler et un accompagnement à l'insertion professionnelle.

5. Les pathologies

5.1. Répartition des pathologies principales : comparaison candidats – résidents présents

Le VIH reste la pathologie principale majoritaire en ACT :

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	C ²⁵	FA ²⁶	C	FA	C	FA	C	FA
VIH	18,3% ±1,2	19,2% ±1,7	31,9% ±1,1	38,9% ±3,3	35,0% ±6,9	52,1% ±7,1	26,9% ±0,8	26,8% ±1,6
Cancers	16,1% ±1,1	16,0% ±1,6	21,5% ±1,0	18,8% ±2,6	11,5% ±4,6	6,3% ±3,4	19,3% ±0,7	16,2% ±1,3
Diabètes	7,7% ±0,8	8,8% ±1,3	4,9% ±0,5	4,7% ±1,4	7,7% ±3,9	4,7% ±3,0	6,0% ±0,4	7,4% ±0,9
Insuffisances rénales	4,0% ±0,6	5,2% ±1,0	6,7% ±0,6	11,0% ±2,1	3,3% ±2,6	7,3% ±3,7	5,6% ±0,4	7,0% ±0,9
Maladies psychiatriques ²⁷	11,7% ±1,0	9,9% ±1,3	5,2% ±0,5	0,7% ±0,6	15,8% ±5,3	5,2% ±3,1	7,8% ±0,5	7,0% ±0,9
Maladies cardiovasculaires	6,2% ±0,7	5,8% ±1,0	3,1% ±0,4	1,7% ±0,9	5,5% ±3,3	1,6%	4,3% ±0,4	4,4% ±0,7
Toxicomanies/ conduites addictives	4,2% ±0,6	5,3% ±1,0	0,9% ±0,2	0,1%	-	2,1%	2,2% ±0,3	3,6% ±0,7
Maladies pulmonaires chroniques	3,9% ±0,6	3,7% ±0,8	2,4% ±0,4	1,5% ±0,8	2,2%	0,5%	3,0% ±0,3	2,9% ±0,6
Hépatite C	3,0% ±0,5	3,0% ±0,8	1,5% ±0,3	2,5% ±1,1	1,6%	0,5%	2,1% ±0,3	2,7% ±0,6
Troubles neurocognitifs	2,9% ±0,5	3,1% ±0,8	2,3% ±0,4	0,5%	1,1%	2,1%	2,5% ±0,3	2,3% ±0,5
Maladies génétiques, rares, orphelines	1,1% ±0,3	1,8% ±0,6	0,9% ±0,2	2,7% ±1,1	2,2%	6,3% ±3,4	1,0% ±0,2	2,3% ±0,5
Maladies neurologiques dégénératives	3,3% ±0,5	2,8% ±0,7	1,9% ±0,3	0,6%	2,2%	0,5%	2,4% ±0,3	2,1% ±0,5
Hépatite B	1,8% ±0,4	2,2% ±0,6	2,5% ±0,4	1,8% ±0,9	-	0,5%	2,2% ±0,3	2,0% ±0,5
Cirrhose, insuffisances hépatiques	2,2% ±0,4	2,5% ±0,7	1,6% ±0,3	0,9% ±0,7	0,5%	0,5%	1,8% ±0,3	2,0% ±0,5
Drépanocytose	0,7% ±0,3	0,9% ±0,4	5,2% ±0,5	4,9% ±1,5	3,3% ±2,6	1,6%	3,5% ±0,3	2,0% ±0,5
Maladies digestives	2,1% ±0,4	1,8% ±0,6	1,4% ±0,3	1,1% ±0,7	1,1%	2,1%	1,7% ±0,2	1,6% ±0,4
Autres	10,7% ±0,9	8,0% ±1,2	6,2% ±0,6	7,6% ±1,8	7,1% ±3,7	6,3% ±3,4	7,8% ±0,5	7,8% ±1,0

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT (en jaune, les 4 pathologies les plus fréquentes dans la file active et en rose dans les candidatures)

²⁵ C = Candidatures

²⁶ FA = file active (résidents présents)

²⁷ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

Si historiquement les ACT sont un dispositif issu de la lutte contre le VIH, l'ouverture des établissements aux autres pathologies chroniques est concrète. En effet, le taux de candidats pour la pathologie principale VIH ou le taux de résidents (file active) souffrant du VIH comme pathologie principale, ne cesse de diminuer au cours du temps :

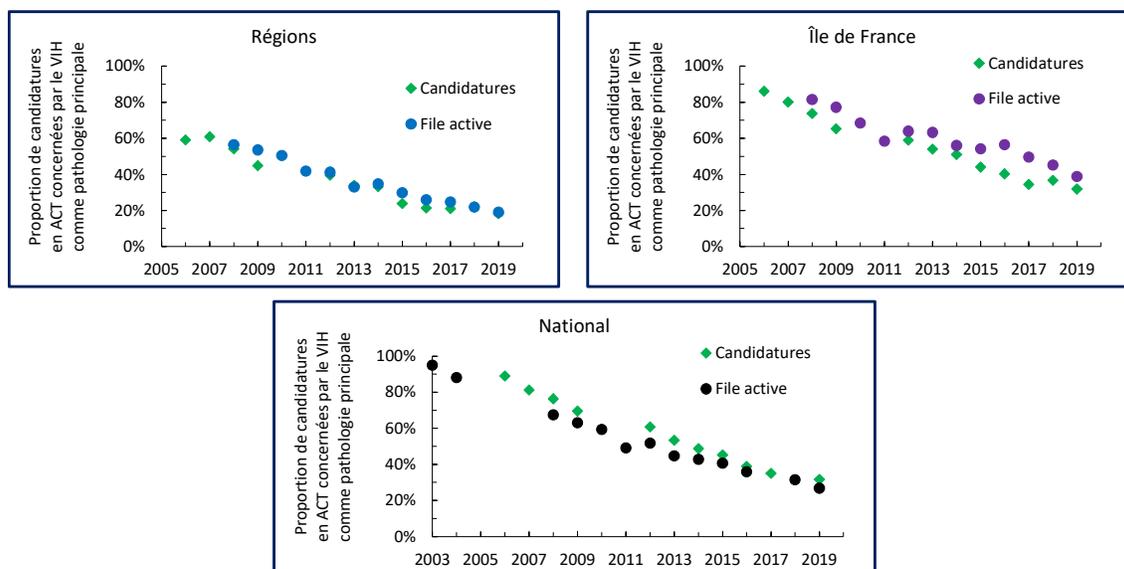


Figure 12 : Évolution de la proportion de candidatures et de résidents concernés par le VIH comme pathologie principale

La file active était concernée par le VIH à plus de 90% en 2003. Elle n'est plus que d'un résident sur quatre en 2019 (26,8%). La figure ci-dessus, montre également que le taux de résidents et de candidats concernés par le VIH est historiquement plus important en Ile de France qu'en Régions.

La figure suivante montre une diminution également de la prévalence en ACT de l'hépatite B ou C comme pathologie principale dans les ACT. Ces 6-7 dernières années, accentuées certainement par l'arrivée des nouveaux traitements de l'hépatite C :

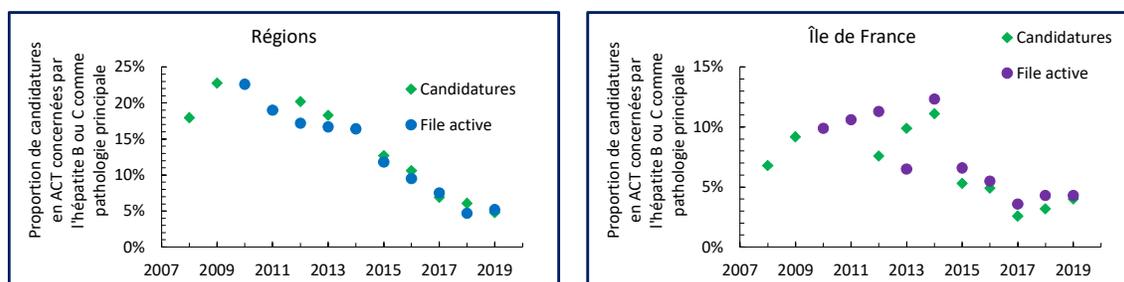


Figure 13 : Évolution de la proportion de candidatures et de résidents concernés par l'hépatite B ou C comme pathologie principale

Parallèlement à ces diminutions, c'est le taux de résidents concernés par la pathologie « cancer » comme pathologie principale qui a le plus progressé dans les ACT :

Pour 27% ±2 et 16% ±1 de la file active, le VIH et les cancers sont respectivement la pathologie chronique principale

File active : pathologies principales

National

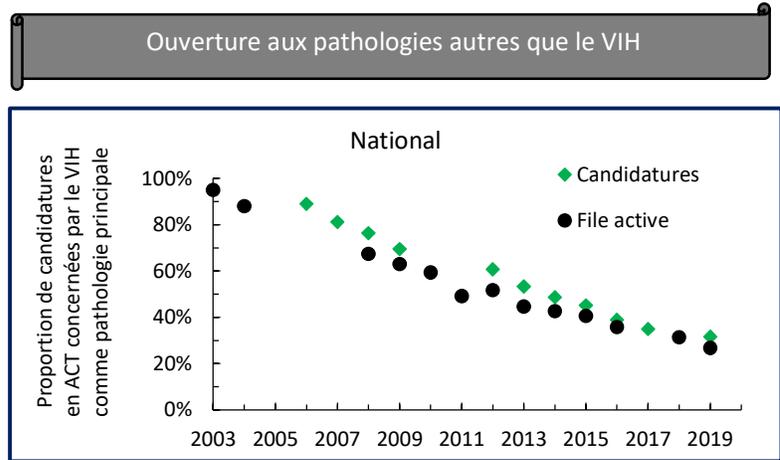
VIH : 27% ± 2

Cancers : 16% ± 1

Diabètes : 7% ± 1

Insuffisances rénales : 7% ± 1

Maladies psychiatriques... : 7% ± 1



PATHOLOGIES PRINCIPALES et COMORBIDITES

59% ±2 des résidents souffrent d'une ou plusieurs comorbidités chroniques (hors addictions et handicaps)

Prévalence des pathologies en tenant compte également des comorbidités recensées

National

VIH : 29% ± 2

Maladies psychiatriques... : 24% ± 2

Cancers : 19% ± 1

Maladies cardiovasculaires : 16% ± 1

Diabètes : 14% ± 1

Hépatites B ou C : 12% ± 1

Insuffisances rénales : 10% ± 1

15% ±1 des résidents ont un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

17% ±1 des résidents ont un usage à risque ou nocif de l'alcool

9% ±1 des résidents ont un traitement de substitution aux opiacés psychoactives (hors alcool et tabac)

40% ±2 des résidents ont un handicap reconnu par la MDPH

Chute de la prévalence des hépatites C

614 candidats ont été refusés à l'admission en raison de conduites addictives ou de comorbidités psychiatriques (6% des refus de candidatures)

Extrapolation pour 100% des places

722 candidats

Intérêt du dispositif ACT psychiatrique et du dispositif ACT un chez-soi d'abord

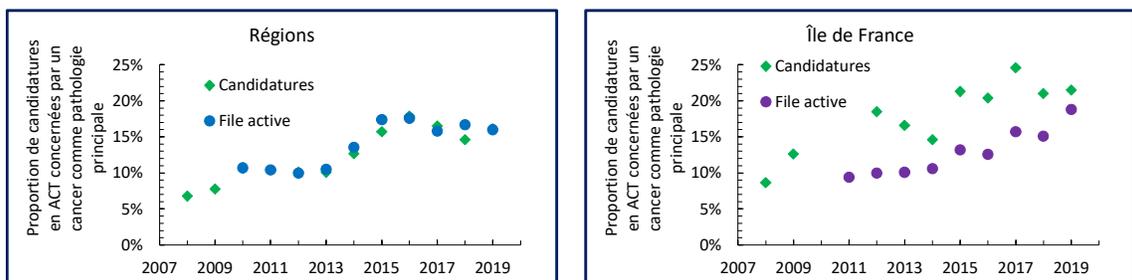


Figure 14 : Évolution de la proportion de candidatures et de résidents concernés par un cancer comme pathologie principale

5.2. Comorbidités

Une majorité de résidents sont également atteints de comorbidités chroniques (hors conduites addictives et handicap) :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	51,6% ±1,6	64,5% ±1,5	43,4% ±7,3	58,1% ±1,1
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités (hors addictions, alcool et handicap)	60,3% ±2,2	60,0% ±3,3	46,9% ±7,1	59,3% ±1,8

Tableau 32 : Proportion de résidents et candidats souffrant de comorbidités chroniques (hors addiction et handicap)

Le taux de résidents avec des comorbidités est le plus élevé à La Réunion (98,3%) et en Occitanie (76,9%) et le plus bas en Guyane (20%), en Martinique (40%) et aux Pays de la Loire (42,5%).

La prévalence des pathologies dans les ACT peut donc être recalculée en tenant compte des comorbidités chroniques (addition du taux de résidents affectés par la pathologie en tant que principale et du taux de résidents affectés par cette pathologie, mais comme comorbidité) :

3% ±1 de résidents mineurs dans la file

Candidatures (Pathologie principale)

National
Cancer : 18%
VIH : 10%
Insuffisances rénales : 10%
Cirrhose, insuffisances, maladies et greffes hépatiques : 8%
Maladies génétiques, orphelines rares : 8%
Drépanocytose : 7%

PATHOLOGIES DES MINEURS

Fréquence des pathologies en tenant compte également des comorbidités recensées (Résidents mineurs)

National
Maladies génétiques, orphelines, rares : 21%
Cancer : 17%
VIH : 17%
Insuffisances rénales : 9%
Cirrhose, insuffisances, maladies et greffes hépatiques : 9%

		% de résidents (pathologie principale)	% de résidents (comorbidité)	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT	
VIH	Régions	19,2%	1,3%	20,5% ±1,8	1 résident sur 5
	IDF	38,9%	4,5%	43,4% ±3,3	1 résident sur 2
	Outre-mer	52,1%	0,5%	52,6% ±7,1	1 résident sur 2
	National	26,8%	2,2%	29,0% ±1,6	1 résident sur 3
Maladies psychiatriques ou psychiques	Régions	9,9%	17,0%	26,9% ±2,0	1 résident sur 4
	IDF	0,7%	15,5%	16,2% ±2,5	1 résident sur 6
	Outre-mer	5,2%	19,8%	25,0% ±6,1	1 résident sur 4
	National	7,0%	16,8%	23,8% ±1,5	1 résident sur 4
Cancers	Régions	16,0%	2,7%	18,7% ±1,8	1 résident sur 5
	IDF	18,8%	3,4%	22,2% ±2,8	1 résident sur 5
	Outre-mer	6,3%	2,0%	8,3% ±3,9	
	National	16,2%	2,8%	19,0% ±1,4	1 résident sur 5
Maladies cardio- vasculaires	Régions	5,8%	10,7%	16,5% ±1,6	1 résident sur 6
	IDF	1,7%	15,7%	17,4% ±2,6	1 résident sur 6
	Outre-mer	1,6%	4,1%	5,7% ±4,3	
	National	4,4%	11,7%	16,1% ±1,3	1 résident sur 6
Diabètes	Régions	8,8%	5,6%	14,4% ±1,6	1 résident sur 7
	IDF	4,7%	7,3%	12,0% ±2,2	1 résident sur 8
	Outre-mer	4,7%	5,7%	10,4% ±4,3	1 résident sur 10
	National	7,4%	6,1%	13,5% ±1,2	1 résident sur 7
Hépatite B ou C ²⁸	Régions	5,2%	7,2%	12,4% ±1,5	1 résident sur 8
	IDF	4,3%	9,0%	13,3% ±2,3	1 résident sur 7
	Outre-mer	1,0%	1,1%	2,1%	
	National	4,7%	7,3%	12,0% ±1,2	1 résident sur 8
Insuffisances rénales	Régions	5,2%	2,3%	7,5% ±1,2	
	IDF	11,0%	5,3%	16,3% ±2,5	1 résident sur 6
	Outre-mer	7,3%	5,7%	13,0% ±4,8	1 résident sur 8
	National	7,0%	3,3%	10,3% ±1,1	1 résident sur 10

Tableau 33 : Prévalence totale des pathologies dans les ACT

Cependant, il existe de fortes disparités régionales :

²⁸ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose qu'il n'y a pas de résidents co-infectés simultanément par l'hépatite B et l'hépatite C, ce qui n'est pas tout à fait exact.

Régions où le VIH est la pathologie avec la plus forte prévalence ²⁹ (taux de résidents concernés)	Guyane (82,7%), Martinique (45,7%), Ile-de-France (43,4%), Pays de la Loire (31,6%), Auvergne-Rhône-Alpes (30,3%), Hauts-de-France (26,6%)
Taux de résidents concernés par le VIH dans les autres régions	Centre-Val de Loire (28,3%), PACA (22,2%), Occitanie (19,0%), Normandie (18,2%), Nouvelle-Aquitaine (13,9%), Bourgogne-Franche-Comté (10,3%) Bretagne (9,9%), Grand Est (9,7%), La Réunion (6,7%)
Régions où les maladies psychiatriques sont la pathologie avec la plus forte prévalence (taux de résidents concernés)	La Réunion (53,3%), PACA (38,7%), Centre-Val de Loire (38,7%) Bourgogne-Franche-Comté (37,2%), Nouvelle-Aquitaine (31,8%), Normandie (29,3%)
Taux de résidents concernés par les maladies psychiatriques dans les autres régions	Auvergne-Rhône-Alpes (22,6%), Occitanie (20,2%), Grand Est (19,5%), Pays de la Loire (18,4%), Martinique (17,1%), Ile-de-France (16,2%), Bretagne (12,3%), Guyane (11,1%), Hauts-de-France (9,8%)
Régions où les cancers sont la pathologie avec la plus forte prévalence (taux de résidents concernés)	Bretagne (27,2%), Occitanie (25,5%)
Taux de résidents concernés par un cancer dans les autres régions	Ile-de-France (22,2%), Normandie (22,2%), Hauts-de-France(21,0%), PACA (19,3%), Grand Est (18,2%), Auvergne-Rhône-Alpes (17,1%), La Réunion (16,7%), Bourgogne-Franche-Comté (16,7%), Centre-Val de Loire (13,2%), Martinique (11,4%), Pays de la Loire (11,2%), Nouvelle-Aquitaine (9,4%), Guyane (2,5%)
Régions où les maladies cardiovasculaires sont la pathologie avec la plus forte prévalence (taux de résidents concernés)	Grand Est (22,1%)
Taux de résidents concernés par les maladies cardiovasculaires dans les autres régions	Centre-Val de Loire (24,5%), Hauts-de-France (21%), Martinique (20,0%), PACA (20,0%), Occitanie (19,8%), Ile-de-France (17,4%), Pays de la Loire (16,3%), Bretagne (14,8), Bourgogne-Franche-Comté (14,3%), Normandie (12,1%), Auvergne-Rhône-Alpes (11,7%), Nouvelle-Aquitaine (5,3%), La Réunion (5,0%), Guyane (1,2%)

Tableau 34 : Prévalence totale des pathologies dans les ACT par région

Par ailleurs, une part importante des résidents est également touchée par des troubles de l'usage, ce qui complexifie l'accompagnement :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	30,0% ±1,5	6,8% ±0,5	23,0% ±6,2	16,5% ±0,8
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	18,7% ±1,8	6,7% ±1,8	15,6% ±5,1	15,4% ±1,3
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	21,9% ±1,9	6,7% ±1,8	10,4% ±4,3	17,1% ±1,4
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	11,3% ±1,4	4,3% ±1,4	2,6%	8,9% ±1,0

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT³⁰

²⁹ = pathologie principale + comorbidité (comme dans le tableau 33)

³⁰ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Les régions où l'on trouve les taux les plus élevés de résidents ayant des conduites addictives sont la Nouvelle-Aquitaine et dans une moindre mesure la Normandie et Grand Est. Les régions où ces taux sont les plus bas sont l'Île-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté, la Guyane et les Pays de la Loire.

Enfin, un certain nombre de résidents sont également porteurs de handicap ou en situation de handicap du fait de leur pathologie :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	39,0% ±2,3	47,0% ±3,6	17,2% ±5,4	39,7% ±1,9

Tableau 36 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Le pourcentage de résidents ayant un handicap reconnu par la MDPH est le plus important en Normandie (56,6%), en Bourgogne-Franche-Comté (55,2%) et le plus faible en Guyane (10,7%), à La Réunion (15,0%) et dans les Hauts-de-France (19,6%).

5.3. Les mineurs dans la file active

Pour l'ensemble des répondants, les pathologies principales de 110 candidatures de mineurs ont été décrites, ainsi que de 104 résidents mineurs (tableau suivant). Les maladies génétiques, rares et orphelines sont donc la catégorie de pathologies principales la plus fréquente (21,0%) chez les résidents mineurs présents en ACT. Puis vient le VIH (17,1%) et les cancers (16,2%). La grande majorité des cas de cancers provient des résidents de l'ACT onco-pédiatrique (11 mineurs) installé en Île de France. Moins de 32% des mineurs de la file active souffrent également d'une comorbidité chronique. Enfin 10 mineurs de la file active sont aussi atteints d'un handicap moteur ou sensoriel.

	Pathologies principales : nombre de candidatures de mineurs	Pathologies principales : Nombre de mineurs dans la file active	Comorbidités : nombre de mineurs dans la file active
VIH	11	18	-
Cancers	19	17	1
Hépatites B	-	1	2
Diabètes	1	6	-
Insuffisances rénales	11	4	5
Maladies cardiovasculaires	6	4	1
Troubles neurocognitifs	5	-	6
Maladies neurologiques dégénératives	5	2	-
Pathologie pulmonaires chroniques	2	4	1
Maladies psychiatriques ...	-	4	3
Drépanocytose	7	6	-
Cirrhose, insuffisances hépatiques, Maladies hépatiques, greffe hépatique	9	5	4
Maladies auto-immunes	2	-	-
Maladies digestives	4	4	1
Maladies hématologiques	3	2	-
Maladies dermatologiques	3	-	1
Maladies génétiques, rares, orphelines	9	22	-
Autres	13 ³¹	5 ³²	9 ³³

Tableau 37 : Répartition des pathologies pour les mineurs au niveau national

³¹ Dont 1 candidature pour handicap lourd, 1 candidature pour brûlure, 1 candidature pour épilepsie, 1 candidature pour saturnisme, 1 candidature pour un cavernome portal, 1 candidature pour une exstrophie vésicale, 1 candidature pour une infection aigüe 1 candidature pour une greffe.

³² Dont 1 résident mineur avec une scoliose malformative, 1 résident mineur avec un saturnisme, 1 résident mineur avec une exstrophie vésicale, 1 résident mineur avec une infection aigüe, 1 résident mineur avec des brûlures.

³³ Dont 1 résident mineur avec une polyarthrite rhumatoïde, 1 résident mineur obèse, 1 résident mineur avec une polyarthrite rhumatoïde, 1 résident mineur avec une greffe de moelle, 1 résident mineur avec une surcharge ferrique, 1 résident mineur ayant subi une ostéosynthèse, 1 résident mineur ayant subi une greffe de moelle, 1 résident mineur avec une épilepsie.

6. Les professionnels en ACT

6.1. Composition moyenne d'une équipe pluridisciplinaire d'un ACT

L'analyse de l'ensemble des données montre qu'en moyenne, un établissement gérant des ACT salarie 0,381 ETP par place d'ACT :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
ETP / places	0,400	0,333	0,423	0,381 ³⁴

Tableau 38 : Équivalent temps plein (ETP)

Ce taux est le plus faible en Bourgogne-Franche-Comté (0,315 ETP/Place) et en Ile-de-France (0,333 ETP/place) et le plus élevé dans les Hauts-de-France (0,468 ETP/Places).

Le turn-over est de 16,1%

³⁴ Au 0,381 ETP/place, s'ajoute 0,024 ETP/place de stagiaire et 0,001 ETP/place de service civique.

0,381 ETP/Place

Fonction	%	Synthèse
Directeur / Chef de service	12%	Administration 0,117 ETP/place 31%
Assistant de direction, secrétariat et personnel administratif, chargé de mission, coordinateur	11%	
Personnel logistique (entretien, veilleur de nuit, accueil ...)	8%	
Médecin	3%	Santé 0,115 ETP/place 30%
Infirmier	18%	
Psychologue	4%	
Autre personnel paramédical, référent ETP	0,2%	
Autres soins (aide-soignant, aide médico-psychologique ...)	5%	
Assistant de service social	8%	Socio-éducatif 0,137 ETP/place 36%
Educateur spécialisé/ Educateur de jeunes enfants/Moniteur éducateur / Autre personnel éducatif ou socio-éducatif	17%	
Conseiller en économie sociale et familiale (CESF)	5%	
Autre socio-éducatif (maitresse de maison, TISF ...)	6%	
Autres (animateur, enseignant APA ...)	3%	Autres : 0,011 ETP/place

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- 94% des structures emploient un médecin
- 96% des structures emploient un infirmier
- 68% des structures emploient un psychologue
- 50% des structures emploient un assistant de service social*
- 75% des structures emploient un éducateur spécialisé (ou équivalent)*
- 31% des structures emploient un CESF*

Stagiaires : 0,024 ETP/places

V.I.E. : 0.001 ETP/places

Turn-over :
16,1%

Ces ETP se décomposent de la manière suivante :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Directeur, chef de service, responsable...	11,3%	13,2%	11,5%	11,8%
Assistant de direction, secrétariat ³⁵	11,1%	12,3%	11,5%	11,4%
Personnel logistique ³⁶	7,5%	7,6%	7,9%	7,6%
Sous-total direction, administration et technique	29,9%	33,1%	30,9%	30,8%
Médecin coordinateur, médecin psychiatre coordinateur	3,3%	4,3%	2,0%	3,5%
Infirmier	19,4%	13,6%	14,8%	17,5%
Psychologue	3,9%	5,5%	2,8%	4,2%
Personnel paramédical ³⁷	0,1%	0,1%	-	0,1%
Référent ETP	0,2%	-	-	0,1%
Autre soin ³⁸	5,3%	4,4%	1,7%	4,8%
Sous-total équipe de soin	32,0%	28,0%	21,3%	30,2%
Assistant de service social	7,0%	10,3%	6,7%	7,9%
Educateur spécialisé ³⁹	16,6%	20,5%	11,7%	17,3%
Conseiller en économie sociale et familiale	5,6%	3,8%	3,3%	5,0%
Autre social ⁴⁰	6,6%	2,1%	14,8%	6,0%
Sous-total équipe socio-éducative	35,8%	36,7%	36,4%	36,1%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	2,3%	1,8%	11,3%	2,8%
Autres	-	0,4%	-	0,1%
Sous-total autres	2,3%	2,2%	11,3%	2,8%

Tableau 39 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

Pour compléter la description de l'équipe salariale d'un ACT, le tableau suivant présente le pourcentage de structures ayant effectivement dans son équipe (en y incluant les mises à disposition) le professionnel concerné.

³⁵ Mais aussi comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission

³⁶ Veilleur de nuit, cuisinier, agent technique, agent d'entretien...

³⁷ Kinésithérapeute, diététicien, art thérapeute...

³⁸ Aide-soignant, Aide médico-psychologique, aide puéricultrice, auxiliaire de soin...

³⁹ Et éducateur jeune enfant, moniteur éducateur...

⁴⁰ Auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement

12% des structures organisent une présence 24h24

77% organisent une astreinte 24h/24

3% \pm 1% des résidents bénéficient d'un dispositif d'HAD ou de soins palliatifs à domicile

33% \pm 1% des résidents bénéficient d'intervention d'infirmiers à domicile

15% \pm 1% des résidents bénéficient d'intervention de kinésithérapie

9% \pm 1% des résidents bénéficient de l'installation d'appareillage médicalisé

3% \pm 1% des résidents bénéficient d'un dispositif d'aide au maintien à domicile

9% \pm 1% des résidents bénéficient d'un dispositif d'interprétariat

7% \pm 1% des résidents bénéficient de l'intervention d'un juriste ou d'un avocat

INTERVENTIONS EXTERIEURES

**89% \pm 1% des résidents ont
bénéficié en moyenne de
11 accompagnements
dans l'année pour des
démarches à l'extérieur**

**80% des structures organisent un suivi des
résidents sortis du dispositif dans l'année**

**6 à 7 activités de groupes de résidents sont
organisées par mois**

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	97,8%	95,8%	50,0%	94,3%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	96,7%	100%	75,0%	95,9%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	62,6%	95,8%	50,0%	68,3%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	23,1%	37,5%	4,5%	26,8%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	46,2%	66,7%	37,5%	49,6%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	70,3%	95,8%	75,0%	75,6%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe (CESF)	29,7%	37,5%	25,0%	30,9%
Pourcentage de structures ayant un animateur ou enseignant en activité physique adaptée... ..	14,3%	16,7%	37,5%	16,3%
Pourcentage de structures ayant un assistant de direction, secrétariat ...	85,7%	100%	87,5%	88,6%
Pourcentage de structures ayant du personnel logistique	56,0%	62,5%	75,0%	58,5%

Tableau 40 : Équipe salariale⁴¹

⁴¹ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Le pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec le professionnel cité est le suivant :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec le médecin coordinateur de l'établissement	87,2% ±1,6	94,7% ±1,6	77,7% ±8,4	89,1% ±1,2
Nombre moyen d'entretiens avec le médecin par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	4,9	5,3	4,1	5,0
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec un infirmier de l'établissement	98,2% ±0,6	99,6% ±0,4	100%	98,7% ±0,4
Nombre moyen d'entretiens avec l'infirmier par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	22,5	17,8	35,3	21,7
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec un psychologue de l'établissement	81,7% ±1,9	69,5% ±3,3	45,0% ±10,1	74,6% ±1,7
Nombre moyen d'entretiens avec le psychologue par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	8,5	7,8	13,6	8,4
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec un assistant de service social de l'établissement	75,2% ±2,1	61,1% ±3,5	39,5% ±9,9	67,1% ±1,9
Nombre moyen d'entretiens avec l'assistant de service social par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	22,7	22,7	56,8	24,9

Tableau 41 : Proportion de résidents ayant vu le professionnel concerné dans les établissements comprenant ce professionnel dans l'équipe pluridisciplinaire

Le nombre moyen d'entretiens (une partie de l'activité) réalisés par ces professionnels est donné dans le tableau suivant :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour le médecin coordinateur	414,4	497,6	425,7	439,5
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés ⁴² pour le médecin coordinateur	1,8	2,2	1,9	1,9
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour l'infirmier	367,8	465,9	400,9	389,5
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés pour l'infirmier	1,6	2,0	1,7	1,7
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour le psychologue	346,2	374,1	467,2	361,0
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés pour le psychologue	1,5	1,6	2,0	1,6
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour l'assistant de service social	439,3	316,4	823,3	425,7
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés pour l'assistant de service social	1,9	1,4	3,6	1,9

Tableau 42 : Description de la partie de l'activité consistant à mener des entretiens avec les résidents hébergés en ACT par différents professionnels de l'établissement

6.2. Interventions de professionnels extérieurs à l'établissement

Par ailleurs, un certain nombre de résidents sont concernés par l'intervention de professionnels extérieurs dans leur hébergement (Tableau 15) comme le permet la circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article II :

« 2.4. Recours à des prestations extérieure. En tant que de besoin, les personnes hébergées peuvent avoir recours à des prestations extérieures (paramédicales ou socio-éducatives) ou des soins de ville, soins et prestations liées à des besoins spécifiques de certaines personnes hébergées en fonction de l'évolution de leur état de santé. Ces soins seront pris en charge à titre individuel dans le cadre du droit commun et feront font l'objet d'un remboursement à l'acte. Il en va de même pour les médicaments ayant fait l'objet d'une prescription. »

⁴² Le nombre de jours travaillés pour 1 ETP dans une année est égal à 230 dans ce calcul.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de résidents concernés par une aide au maintien à domicile	3,7% ±0,2	3,5 ±0,2	0,5%	3,4% ±0,1
% de résidents concernés par un HAD ⁴³ , des soins palliatifs à domicile ...	3,7% ±0,2	2,0% ±0,1	0,5%	3,0% ±0,1
% de résidents concernés par l'intervention d'un infirmier à domicile, un SSIAD...	38,9% ±1,1	20,3% ±1,1	29,0% ±3,0	33,1% ±0,8
% de résidents concernés par l'intervention d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un infirmier en santé mentale...	12,1% ±0,5	5,3% ±0,3	10,1% ±1,3	10,1% ±0,3
% de résidents concernés par l'intervention d'un kinésithérapeute	16,8% ±0,6	10,5% ±0,6	14,0% ±1,7	14,9% ±0,5
% de résidents concernés par l'intervention d'un diététicien	5,6% ±0,2	6,0% ±0,4	4,8% ±0,7	5,7% ±0,2
% de résidents concernés par l'installation d'appareillage médicalisé	10,2% ±0,4	7,9% ±0,5	4,8% ±0,7	9,2% ±0,3
% de résidents concernés par l'intervention d'un conseiller emploi insertion, une formation, des actions d'alphabétisation	16,0% ±0,6	24,5% ±1,3	2,2%	17,5% ±0,5
% de résidents concernés par l'intervention d'un interprète	11,2% ±0,4	3,2% ±0,2	5,4% ±0,7	8,6% ±0,3
% de résidents concernés par l'intervention d'un juriste, d'un avocat...	6,2% ±0,3	11,2% ±0,7	1,6%	7,3% ±0,2

Tableau 43 : Proportion de résidents concernés par certaines interventions de professionnels extérieurs à l'établissement

6.3. Déplacements à l'extérieur et activités de groupes

Les résidents sont également accompagnés pour des rendez-vous et des démarches à l'extérieur des ACT (rendez-vous à la banque, à la sécurité sociale, à la préfecture, pour l'alimentation, pour des raisons médicales ...) :

⁴³ Hospitalisation à domicile

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de résidents présents concernés par des déplacements à l'extérieur	95,0% ±0,2	75,5% ±1,3	88,0% ±1,5	88,7% ±0,4
Nombre moyen de déplacements à l'extérieur par résident concerné	14,3	5,0	11,0	11,3

Tableau 44 : Nombre moyen de déplacements à l'extérieur de l'établissement pour lesquels un résident en ACT a été accompagné par un professionnel de l'ACT dans l'année

Dans la construction de l'accompagnement de leurs résidents, les établissements gérant des ACT prévoient également l'organisation d'actions collectives (ateliers, groupe de parole, conseil de la vie sociale ...) :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre moyen mensuel d'actions de groupe dans un établissement	7,7	5,0	5,1	6,6

Tableau 45 : Nombre moyen d'activités collectives mensuelles dans un établissement

6.4. Astreintes

La grande majorité des établissements organisent un système d'astreinte et parfois une présence 24h/24 :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Présence 24h/24	14,7%	4,0%	-	11,7%
Organisation d'un système d'astreinte (si pas de présence 24h/24)	73,7%	88,0%	75,0%	76,6%
Pas de système d'astreinte ou de présence 24h/24	11,6%	8,0%	25,0%	11,7%

Tableau 46 : Organisation d'un système d'astreinte dans les ACT

ANNEXES

Annexe 1 : tableau des répondants

Régions	Nombre de places autorisées représentées par l'enquête	Nombre de places autorisées recensées par la Fédération	Représentativité de l'enquête	Structures répondantes	
Auvergne-Rhône-Alpes	203	232	87,5%	ACT les 4 saisons (Acars), Alterego 38 (Aides), Basiliade Bourg-en Bresse, Basiliade Lyon, ACT Madeleine Barot (Diaconat Protestant), ACT Esperance 63, ACT Maion (Tandem), Oppelia Thylac, ACT de la Villa Hestia (Orsac), ACT Point-Virgule (Codase), ACT Savoie (Respect 73), ACT La Traversée (Rimbaud), ACT Clermont-Ferrand (Groupe SOS Solidarités).	
Bourgogne-Franche-Comté	60	60	100%	ACT ADDSEA, ACT ELIAD, ACT Les Maraîchers, ACT Pagode, ACT PEP 71, Empreintes ACT 89	
Bretagne	72	72	100%	ACT Pontivy/Loudéac (Amisep et Adalea, données incomplètes), ACT Vannes/Auray/Ploermel (Amisep, données incomplètes), ACT Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor Dinan, ACT Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor Saint-Brieuc, Douar Nevez, ACT Résidence Ker Digemer (Les Amitiés d'Armor), Réseau Louis Guillou	
Centre-Val de Loire	81	81	100%	ACT 41 (ANPAA), La Parenthèse (Apleat-Acep), ACT CJBC (Cité Caritas ACSC), ACT Cordia Tours, Solidarité Accueil	
Corse	0	5	0%		
Grand Est	124	147	84,4%	ACT Adali Habitat, ACT ANPAA 51, Association ARS-ACT, ACT les WADS (CMSEA), Association Aurore Foyer Aubois, Association Jamais Seul (données partielles), Espace Relais Gala (Arsea), Association Est Accompagnement, ACT 08 (SOS Hépatites), ACT 52 (SOS Hépatites)	
Hauts-de-France	118	118	100%	ACT 59/62 de l'Association Adis, ACT de Beauvais (ANPAA), Apparte (ADNSMP), Henri Vincent (Fondation Diaconesses de Reuilly), ACT Etapes (La Sauvegarde du Nord), Le Phare (Habitat Insertion), Hélios (Le Sagittaire), Theraparts (Stop Sida)	
Ile-de-France	702	859	81,7%	Dép. 75 : Les studios de la Tourelle (Fondation Diaconesses de Reuilly), ACT 75 Maison Des Champs, ACT La Berlugane (Fondation Cognacq-Jay), ACT Charonne Oppelia, ACT Le Village (Cités Caritas), Basiliade Paris Chemin Vert, ACT Cordia Paris, Maison Marie Louise (Regain), ACT 75 (Groupe SOS Solidarités)	
				77	Empreintes, Equalis-la Rose des Vents
				78	Info-Soins SEAY (La Sauvegarde), ACT Horizons (Osiris)
				91	Diagonale IDF
				92	Trait d'Union (Oppelia), Initiatives, ACT Altaïr Vesta
				93	ACT 93 Aurore, Emmaüs Alternatives, ACT 93 et ACT onco-pédiatrique 93 (Groupe SOS Solidarités), ACSC Cité Myriam (Cités Caritas)
				94	ACT 94 Fondation Maison Des Champs, ACT 94 (Groupe SOS Solidarités)
95	ACT Oppelia Rivage				
Normandie	79	99	79,8%	ACT ADSEAM, ACT La Boussole, Association l'Abri, Croix-Rouge Française, Nautilia (Oppelia)	

Nouvelle-Aquitaine	ACT	162	170	95,3%	ACT 64, Arsa Pyrénées-Atlantiques, ACT Périgueux (Aurore), ACT Addictologie (Centre Hospitalier Esquirol), ACT Charente (UDAF), ACT Cordia La Rochelle, ACT Cordia Niort, ACT Cordia Poitiers, « Les Apparts » de La Case, ACT Sauvegarde, La Source - Landes Addictions, Groupe SOS Solidarités ACT Bègles
	ACT Psy	30	30	100%	Arsa Pyrénées-Atlantiques, ACT FDR (Fondation Diaconesses de Reuilly), Appartement de Coordination - Réhabilitation psycho sociale (Centre hospitalier Esquirol)
Occitanie	ACT	256	256	100%	Embellie (AERS), ANPAA 34, ACT Lou Mazuc (ANPAA 48), ACT Tempo (CEIIS), La Clef, Association La Clède, PAGE, ACT de l'association Regar, Samarie (Union Cépière Robert Monnier), ACT Carcassonne (Groupe SOS Solidarités), Lou Cantou (Groupe SOS Solidarités), ACT Perpignan (Groupe SOS Solidarités).
	ACT Psy	0	10	0%	
Pays-de-la Loire		74	82	90,2%	Aurore Nantes, Montjoie 49, Monjoie 44, ACoThé (Monjoie 72), La Passerelle Vendée
Provence-Alpes-Côte d'Azur		219	245	89,4%	Fondation de Nice, ACT 05 (Fondation Édith Seltzer), Habitat Alternatif Social, ACT Le Marabout (Habitat Alternatif Social), Maavar ACT Okek 13, Olbia Var Appartements, ACT ADSEAAV, ACT 13 (Groupe SOS Solidarités), ACT Vaucluse (Groupe SOS Solidarités)
Guadeloupe et Saint-Martin		11	21	52,4%	La Maison bleue (Aides)
Guyane Française		62	62	100%	ACT de Saint-Laurent du Maroni (Association Akatij, données partielles), Masanga (Aides), ACT Guyane (Groupe SOS Solidarités)
Martinique		25	25	100%	ACM2S, ACT Croix Rouge Française
La Réunion		45	45	100%	Asetis ACT, Association Rive

Représentativité détaillée du bilan national des ACT

Annexe 2 : bilan national 2019 des ACT hors les murs

(mis à jour le 2 novembre 2020)

SOMMAIRE

1/ Représentativité de l'enquête et description des places et des équipes	p54
2/ Situation d'hébergement des personnes accompagnées entrée-sortie et décès	p56
3/ Profil social des personnes accompagnées dans le dispositif hors les murs	p57
4/ Les pathologies des personnes accompagnées	p62

(En raison du faible nombre de personnes accompagnées, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Représentativité de l'enquête et description des places et des équipes

18 réponses⁴⁴ ont été obtenues dont 14 structures qui avaient effectivement de places installées ou en cours d'installation en 2019.

Structures	Région	Département	Nombre de places autorisées	Nombre de places installées 31/12/2019
Oppelia Thylac (Association Oppelia)	Auvergne-Rhône-Alpes	74	8	8
Association Respects 73	Auvergne-Rhône-Alpes	73	5	0
Association ELIAD	Bourgogne-Franche-Comté	58 et 70	10	0
Association Akatije	Guyane	Guyane	?	0
Association Groupe SOS Solidarités	Guyane	Guyane	10	0
Maison Marie Louise (Association Regain)	Île de France	75	1	1
L'Entr'ACT (Association Aurore)	Pays de la Loire	44	6	6
ACT Montjoie 44 (Association Monjoie)	Pays de la Loire	44	3	3
ACT Montjoie 49 (Association Monjoie)	Pays de la Loire	49	3	3
ACoThé (Association Montjoie)	Pays de la Loire	72	9	9
Association l'ABRI	Normandie	27	10	10
ACT à domicile (Association Croix-Rouge Française)	Normandie	14	2	8 ⁴⁵
Oppelia Nautilia (Association Oppelia)	Normandie	76	2	2
ACT Perpignan (Association Groupe SOS Solidarités)	Occitanie	66	6	6
ACT ADSEAAV	PACA	83	3	3
Fondation de Nice (Fondation de Nice-PSP-ACTES)	PACA	06	3	3
Association Habitat Alternatif Social	PACA	84	4	3
ACT 13 à domicile (Association Groupe SOS Solidarités)	PACA	13	20	6

Tableau 1 : origine des réponses

⁴⁴ Comme dans cette enquête, 70 places sur 71 sont installées en régions (hors Île de France et Outre-Mer), les données présentées seront comparées aux données des ACT « classiques » en Régions issues du bilan national d'activité des ACT 2018 de la Fédération Santé et Habitat (FSH).

⁴⁵ « Nous accompagnons plus de personnes que l'indique notre autorisation (nous en avons informé notre ARS) afin de répondre au mieux les sollicitations de nos partenaires et d'avoir une vision plus objective des besoins et de leur variété »

Nombre de structures	18
Nombre de places autorisées / installées	105/71
Nombre moyen de places par structures	6,2
Nombre de candidatures	153
Nombre de personnes accompagnées dans l'année (présentes)	109
Nombre d'admissions	75
Nombre de sorties	49

Tableau 2 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

Le taux d'admission est élevé (69% des résidents sont entrés dans le dispositif dans l'année) en raison de l'ouverture d'un grand nombre de places au cours de l'année 2019. Cela explique également la différence avec le nombre de sorties.

- 70% des places installées (environ 50) sont dédiées à l'accompagnement de la personne dans son domicile durable (bail, bail glissant, logement accompagné).
- 18% des places environ sont dédiées à l'accompagnement de la personne déjà suivie dans un établissement social (CHRS, CADA, logement relais ...).
- 11% des places environ sont dédiées à l'accompagnement de la personne dans son logement précaire ou provisoire (squat, camping, caravane, chez des proches ...).

Il est possible d'estimer le financement des places à partir de 7 réponses. Ce financement peut aller de 4000 €/place à 10925 €/place pour une moyenne de 7078 €/place⁴⁶. Une structure estime que le financement de 8500 €/place pour un lot de 10 places devrait être doublé.

4 réponses permettent d'analyser la composition des équipes de professionnels pluridisciplinaires (tableau 3). En moyenne, il y aurait 0,178 ETP/Place.

	ACT 1	ACT 2	ACT 3	ACT 4
ETP de directeur, chef de service, responsable...		0,25	0,3	
ETP d'assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, coordinateur...			0,1	
ETP de médecin coordinateur		0,05	0,15	
ETP d'infirmier	0,25	0,2	1	0,3
ETP d'autre soin (aide-soignant, AMP, auxiliaire de soin, ...)			1	
ETP d'assistant de service social	1			0,1
ETP d'éducateur spécialisé ou équivalent		0,7	1	
ETP Total	1,25	1,20	3,55	0,4

Tableau 3 : Composition des équipes de professionnels des ACT à domicile en équivalent temps plein (ETP)

⁴⁶ 4000 €/place, 6686 €/place, 7287 €/place, 7916 €/place, 8638 €/place, 10243 €/place, 10925 €/place

2/ Situation d'hébergement des personnes accompagnées entrée-sortie et décès

Parmi les 109 personnes accompagnées en 2019 :

- 56% avaient un hébergement durable⁴⁷ à l'entrée dans le dispositif ;
- 41% un hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel, hébergement d'urgence, ...) à l'entrée dans le dispositif ;
- 3% étaient sans hébergement (squat, camping ...) à l'entrée dans le dispositif.

Parmi les 47 sortants (non décédés) du dispositif en 2019 :

- 49% ont conservé leur hébergement (avec bail ou bail glissant)⁴⁸ ;
- 13% ont eu accès à un nouveau logement (avec bail, bail glissant ou logement accompagné) ;
- 6 % sont restés (ou se sont orientés) dans un hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel, hébergement d'urgence) ;
- 4% sont restés (ou ont été orientés) dans un établissement social (CHRS, ...) ;
- 23% ont été orientés dans un ACT ;
- 2% (1 personne) sont restés sans solution d'hébergement ;
- 2% n'ont pas été renseigné.

2 décès ont été observés (2% des présents et 4% des sortants).

Aucune exclusion et aucune rupture d'accompagnement à l'initiative de la personne accompagnée ont été signalées.

La durée d'accompagnement des personnes a été relativement courte :

- 37% des sortants ont été accompagnés moins de 6 mois ;
- 34% des sortants ont été accompagnés pour une période comprise entre 6 et 12 mois ;
- 18% des sortants ont été accompagnés pendant une période comprise entre 12 et 18 mois ;
- 5% des sortants ont été accompagnés pendant une période comprise entre 18 et 24 mois ;
- 5% des sortants ont été accompagnés pendant une période comprise supérieure à 24 mois.

La durée moyenne d'hébergement (calculée à partir de 9 réponses) a été de **9 mois** pour de 18 à 19 mois en 2019 pour les ACT en régions, d'après le bilan national d'activité des ACT 2019 de la FSH.

Si le dispositif est nouveau, un nombre important de candidatures a déjà été comptabilisé : 2,2 candidatures par place.

45% des candidatures ont été acceptées en 2019 (ce pourcentage n'est pas si élevé compte tenu du fait que de nombreuses places ont été ouvertes en 2019 et que le dispositif est encore peu connu). D'ailleurs **63%** des refus de candidatures le sont pour un manque de place disponible. Pour 12% des refus de candidatures, les professionnels des ACT estiment que la personne nécessite une prise en charge hospitalière.

⁴⁷ Est considéré comme durable un logement où la personne pouvait raisonnablement escompter vivre, pendant au moins les 6 prochains mois, soit dans ce logement, soit dans un logement équivalent lorsqu'un déménagement ou un changement d'institution était prévu.

⁴⁸ Il semblerait donc que la très grande majorité des personnes accompagnées ayant un hébergement durable ont pu rester dans leur hébergement (56% des personnes étaient accompagnées dans leur hébergement durable et 49% des sortants sont effectivement restés dans leur hébergement durable). Ceci est à affiner dans la prochaine enquête 2020.

La provenance des candidatures pour les ACT « hors les murs » présentées dans le tableau ci-dessous est moins centrée sur l'hôpital que les ACT « classiques ».

Provenance des candidatures	ACT hors les murs	ACT classique Bilan national d'activité 2019 de la FSH - Régions
Services sociaux hospitaliers et autres	20%	39%
Etablissement ou service médico-social	29%	22%
Etablissement social d'hébergement	13%	12%
Services sociaux municipaux ou départementaux	4%	9%
SPIP, UCSA et associations de sortants de prison	-	5%
Associations d'aide aux malades	2%	1%
Associations ou structures internes	9%	3%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	6%	3%
CADA	1%	3%
Autres associations	7%	1%
Autres (tutelle, mandat judiciaire...)	8%	2%

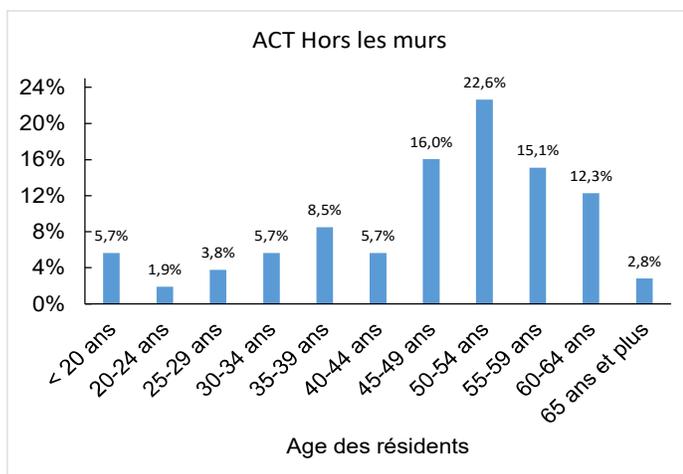
Tableau 4 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT hors les murs dans l'année

3/ Profil social des personnes accompagnées dans le dispositif hors les murs

	Personnes accompagnées (présents)	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	55%	57%	23%
Femmes	42%	42%	70%
Transgenres	-	-	-
Mineurs	2%	1%	7%

Tableau 5 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres

Les femmes sont mieux représentées dans les ACT hors les murs que dans les ACT « classiques » où 35% des résidents sont des femmes (en région) d'après le bilan national d'activité des ACT 2019 de la FSH.



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 69%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 30%

Figure 1 : Pyramide des âges des personnes accompagnées en ACT hors les murs

Les résidents sont en moyenne plus âgés que dans les ACT « classiques » où 53% des résidents ont plus de 45 ans (en région) d'après le bilan national d'activité des ACT 2019 de la FSH.

	ACT Hors les murs	ACT classique Bilan national d'activité 2019 de la FSH - Régions
Célibataire	68%	68%
Divorcé(e)	10%	13%
Veuf, Veuve	3%	3%
Union libre	5%	3%
Pacsé(e)	-	-
Marié(e)	15%	13%

Tableau 6 : Répartition des situations familiales des personnes accompagnées

% de candidatures avec accompagnants	26%
Nombre total d'accompagnants	25
% d'accompagnants mineurs	56%
% de personnes accompagnées en ACT Hors les murs avec un ou des accompagnants	14%

Tableau 7 : Accompagnants dans les ACT hors les murs

Les dossiers de candidatures avec accompagnants sont plus représentés dans les ACT hors les murs que dans les ACT « classiques » où 10% seulement des dossiers de candidatures font mention d'accompagnants (en région) d'après le bilan national d'activité des ACT 2019 de la FSH. Mais la proportion de personnes accompagnées avec accompagnants est à peu près identique.

Nous constatons que les proportions sont très semblables entre l'entrée et la sortie du dispositif (tableaux 8 à 13) pour la situation administrative, la protection sociale, la situation professionnelle et les revenus. En effet, au regard des courtes durées d'accompagnement en ACT hors les murs (voir chapitre 2), il est en effet plus difficile d'observer une évolution des situations.

	Situation à l'entrée des personnes accompagnées (présentes)		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT hors les murs
	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions	ACT hors les murs	
Carte nationale d'identité (CNI)	55%	49%	52%
CNI ou passeport C.E. ⁴⁹	3%	1%	-
Carte de résident	4%	9%	7%
Mineur étranger	0,3%	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	2%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	9%	16%	17%
Demande d'asile en cours ou réfugié	4%	6%	4%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	1%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	9%	8%	7%
Sans titre de séjour	10%	8%	13%
Autres	1%	-	-

Tableau 8 : Situation administratives des personnes accompagnées

	Situation à l'entrée des personnes accompagnées (présents)		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT hors les murs
	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions	ACT hors les murs	
Affiliation au régime général	43%	35%	37%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	4%	8%
Couverture maladie universelle (PUMA)	39%	54%	47%
Aide médicale d'Etat (AME)	13%	7%	8%
Aucune protection maladie	3%	-	-

Tableau 9 : Couverture sociale principale des personnes accompagnées

⁴⁹ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des personnes accompagnées (présentes)		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT hors les murs
	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions	ACT hors les murs	
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	53%	52%	56%
Mutuelle	26%	37%	31%
Sans complémentaire	21%	11%	13%

Tableau 10 : Protection complémentaire des personnes accompagnées en ACT hors les murs

La proportion de personnes accompagnées avec une protection sociale et avec une complémentaire santé à l'entrée dans le dispositif est plus élevée en ACT hors les murs.

	Situation à l'entrée des personnes accompagnées (présentes)		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT hors les murs
	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions	ACT hors les murs	
Affection longue durée (ALD)	72%	82%	91%

Tableau 11 : Proportion de personnes accompagnées ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des personnes accompagnées (présentes)		Situation à la sortie des personnes accompagnées
	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions	ACT hors les murs	
Emploi à temps plein	1%	2%	2%
Emploi à temps partiel	2%	3%	8%
En formation	1%	1%	2%
Etudiant, enfant scolarisé	2%	1%	2%
Demandeur d'emploi	12%	9%	16%
Retraite ou pré-retraite	4%	2%	6%
Invalidité	5%	4%	6%
Inaptitude reconnue par la MDPH	9%	25%	18%
Sans activité professionnelle	44%	38%	31%
Sans autorisation de travailler	17%	15%	10%
En arrêt maladie	2%	-	-
Autre	1%	1%	-

Tableau 12 : Répartition des personnes accompagnées en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des personnes accompagnées (présentes)		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT hors les murs
	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions	ACT hors les murs	
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	5%	10%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁵⁰ , indemnités journalières...)	16%	15%	20%
RSA ⁵¹	18%	10%	6%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	27%	43%	39%
Formation rémunérée, bourse d'études	0,3%	1%	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	-	-
Revenus provenant d'un tiers	0,2%	-	-
ADA ⁵²	5%	5%	6%
Revenus d'activités non déclarées	0,4%	-	2%
Autres	0,2%	-	-
Sans revenu	29%	22%	16%

Tableau 13 : Revenu des personnes accompagnées

La proportion de personnes accompagnées avec revenus et avec une reconnaissance MDPH (inaptitude, AAH) à l'entrée en ACT est plus élevée dans ACT hors les murs.

% de personnes accompagnées sous-main de justice	4% (2 personnes avec aménagement de peine et 2 personnes libérées)
--	--

Tableau 14 : Personnes accompagnées sous-main de justice

⁵⁰ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁵¹ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁵² ADA : Allocation pour demandeur d'asile

4/ Les pathologies des personnes accompagnées

	Candidats ACT Hors les murs	Personnes accompagnées (présentes)	
		ACT Hors les murs	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions
VIH	14%	20%	19%
VHC	2%	2%	3%
VHB	2%	1%	2%
Cancers	17%	13%	16%
Diabète	17%	11%	9%
Maladies cardio-vasculaires	9%	6%	6%
Insuffisances rénales	6%	7%	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	4%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	4%	3%
Maladies psychiatriques...	5%	8%	10%
Troubles neurocognitifs	5%	7%	3%
Toxicomanie ou traitement de substitution aux opiacés	1%	3%	5%
Drépanocytose	-	-	1%
Tuberculose	1%	-	0,6%
Cirrhose, insuffisance hépatique	3%	2%	3%
Autres	15%	13%	10%

Tableau 15 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT hors les murs

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	85%
% de personnes accompagnées ayant une ou plusieurs comorbidités	59%

Tableau 16 : Proportion de comorbidités

Les situations de santé des personnes accompagnées en ACT hors les murs sont tout aussi complexes qu'en ACT « classiques » avec :

- un taux de comorbidité qui reste élevé (60% pour les ACT « classiques » en région en 2019) ;
- un taux de troubles psychiatriques très important (tableau 17) ;
- une proportion de personnes accompagnées souffrant d'addiction non négligeable (tableau 18) ;
- un taux de handicap remarquable (tableau 19) comparable au taux des ACT « classique » en région en 2019.

	% de personnes accompagnées souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de personnes accompagnées souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de personnes accompagnées par la pathologie dans les ACT hors les murs	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT « classiques » en région (2019)
Diabète	11%	11%	22%	14%
Cancers	13%	4%	17%	19%
Insuffisances rénales	7%	4%	11%	8%
Maladies psychiatriques ou psychiques	8%	35%	43%	27%
Maladies cardio-vasculaires	6%	13%	19%	17%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	10%	14%	11%
VIH	20%	2%	22%	21%
Hépatite B ou C ⁵³	3%	9%	12%	12%

Tableau 17 : Prévalence des pathologies dans les ACT hors les murs

	ACT Hors les murs	ACT « classique » Bilan National des ACT 2019 de la FSH - Régions
% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	29%	30%
% de personnes accompagnées ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	12%	19%
% de personnes accompagnées ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	24%	22%
% de personnes accompagnées ayant un traitement de substitution aux opiacés	11%	11%

Tableau 18 : Prévalence des addictions en ACT hors les murs⁵⁴

% de personnes accompagnées avec un handicap reconnu par la MDPH	41%
--	-----

Tableau 19 : Personnes accompagnées avec handicap

⁵³ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents coinfectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

⁵⁴ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Nombre de personnes accompagnées bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	2%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	16%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	49%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue ...	21%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	10%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	6%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	1%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	15%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	16%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant de l'intervention d'un interprète	6%
Nombre de personnes accompagnées bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 20 : Interventions extérieures

Annexe 3 : bilan régional des ACT PSY 2019 - Nouvelle Aquitaine

(Mis à jour le 27 septembre 2020)

SOMMAIRE

1/ Représentativité de l'enquête et description des places et des équipes	p66
2/ Situation d'hébergement des personnes accompagnées entrée-sortie et décès	p68
3/ Profil social des personnes accompagnées dans le dispositif hors les murs	p69
4/ Les pathologies des personnes accompagnées	p74

(En raison du faible nombre de personnes accompagnées, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Représentativité de l'enquête et description des places et des équipes

3 réponses ont été obtenues (100% des places).

Structures	Région	Département	Nombre de places autorisées	Nombre de places installées 31/12/2019
ARSA Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine	64	10	10
ACT FDR (Fondation Diaconesses de Reuilly)	Nouvelle-Aquitaine	17	10	10
Appartement de Coordination - Réhabilitation psycho sociale (Centre hospitalier Esquirol)	Nouvelle-Aquitaine	87	10	8

Tableau 1 : origine des réponses

Nombre de structures	3
Nombre de places autorisées / installées	30/28
Nombre moyen de places par structure	10
Nombre de candidatures	70
Nombre de résidents présents dans l'année	35
Nombre d'admissions	16
Nombre de sorties	9

Tableau 2 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

45% des résidents ont été admis dans l'année.

100% des places installées sont en hébergement individuel.

Les réponses permettent d'analyser la composition des équipes de professionnels pluridisciplinaires (Tableau 3). En moyenne, il y aurait 0,396 ETP/Place.

	ACT 1	ACT 2	ACT 3
ETP de directeur, chef de service, responsable...	0,1	0,1	
ETP d'assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, coordinateur...		0,1	
ETP de médecin coordinateur	0,1	0,2 ⁵⁵	0,2
ETP d'infirmier	0,45	0,8	2
Psychologue			0,2
ETP autre personnel paramédical (kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien, ...)			
ETP d'autre soin (aide-soignant, AMP, auxiliaire de soin, ...)		1	
ETP d'assistant de service social		1	0,5
ETP d'éducateur spécialisé ou équivalent	2		2
Animateur, moniteur, professeur d'activité sportive adaptée			0,15 ⁵⁶
ETP Total	0,265	0,320	0,656

Tableau 3 : Composition des équipes de professionnels des ACT Psy en équivalent temps plein (ETP)

⁵⁵ Mis à disposition

⁵⁶ Mis à disposition

2/ Situation d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Parmi les 35 résidents accompagnés en 2019 :

- 17% avaient un hébergement durable⁵⁷ à l'entrée dans le dispositif ;
- 29% un hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel, hébergement d'urgence, ...) à l'entrée dans le dispositif ;
- 43% étaient hospitalisé au long cours en établissement de santé mentale ;
- 11% étaient sans hébergement (squat, camping ...) à l'entrée dans le dispositif.

Parmi les 9 sortants du dispositif en 2019 :

- 44% ont accédé à un logement durable avec bail direct ;
- 22% se sont orientés vers un hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel, hébergement d'urgence...);
- 33 % ont été orientés vers un hôpital psychiatrique ;

Aucun décès n'a été observé.

1 exclusion (11% des sortants) et 2 ruptures d'accompagnement à l'initiative du résidents (22% des sortants) ont été signalées.

La durée d'accompagnement des personnes sorties a été relativement courte :

- 56% des sortants ont été accompagnés moins de 6 mois ;
- 33% des sortants ont été accompagnés pour une période comprise entre 6 et 12 mois ;
- 11% des sortants ont été accompagnés pendant une période comprise entre 12 et 18 mois.

La durée moyenne d'hébergement a été de **6,7 mois**⁵⁸ pour 17,9 mois en 2019 pour les ACT « classiques » de Nouvelle Aquitaine.

Si le dispositif est nouveau, un nombre important de candidatures a déjà été comptabilisé : 2,5 candidatures par places.

23% des candidatures ont été acceptées en 2019.

42% des refus de candidatures l'étaient pour un manque de place disponible. La 2^{ème} cause de refus (31%) englobait les refus de la personne d'intégrer le dispositif, les dossiers incomplets ou sans suite.... Par ailleurs 12% des dossiers étaient hors critères médicaux. Pour 12% des refus, les modalités d'accueil n'ont pas permis d'accueillir la personne concernée. Enfin 4% des dossiers ont été refusés car l'équipe professionnelle de l'ACT considérait que la personne nécessitait une prise en charge hospitalière.

La provenance des candidatures pour les ACT « psy » présentée dans le tableau ci-dessous est plus centrée sur l'hôpital que les ACT « classiques » de Nouvelle Aquitaine.

⁵⁷ Est considéré comme durable un logement où la personne pouvait raisonnablement escompter vivre, pendant au moins les 6 prochains mois, soit dans ce logement, soit dans un logement équivalent lorsqu'un déménagement ou un changement d'institution était prévu.

⁵⁸ Cette durée est à analyser avec prudence en raison de l'ouverture de nombreuses places en 2019, du peu de sortants dont 2 ruptures d'accompagnement et 1 exclusion.

Provenance des candidatures	ACT Psy	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine
Services sociaux hospitaliers et autres	69%	20%
Etablissement ou service médico-social	19%	26%
Etablissement social d'hébergement	13%	24%
Services sociaux municipaux ou départementaux	-	5%
SPIP, UCSA et associations de sortants de prison	-	6%
Associations d'aide aux malades	-	1%
Associations ou structures internes	-	9%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	-	6%
CADA	-	2%
Autres (mission locale, soins de suite et de réadaptation)	-	2%

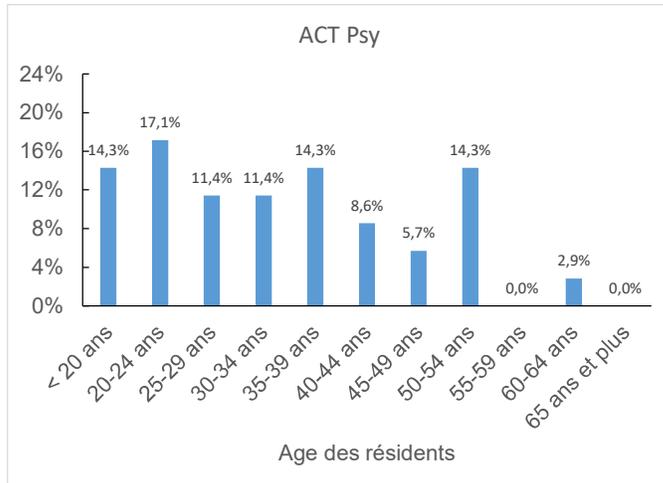
Tableau 4 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT Psy dans l'année

3/ Profil social des personnes accompagnées dans le dispositif ACT Psy

	Résidents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	71%	74%	-
Femmes	29%	26%	-
Transgenres	-	-	-
Mineurs	-	-	-

Tableau 5 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres

Les femmes sont moins représentées dans les ACT Psy par rapport aux ACT « classiques » de Nouvelle Aquitaine où 37% des résidents sont des femmes d'après le bilan régional d'activité des ACT 2019 Nouvelle Aquitaine de la FSH.



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 23%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 3%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents en ACT Psy

Les résidents sont en moyenne bien moins âgés que dans les ACT « classiques » de Nouvelle Aquitaine où 49% des résidents ont plus de 45 ans d'après le bilan régional d'activité des ACT 2019 Nouvelle Aquitaine de la FSH.

	ACT Psy	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine
Célibataire	78%	79%
Divorcé(e)	11%	11%
Veuf, Veuve	-	3%
Union libre	-	1%
Pacsé(e)	11%	-
Marié(e)	-	6%

Tableau 6 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	0%
Nombre total d'accompagnants	0
% d'accompagnants mineurs	-
% de personnes accompagnées en ACT Psy avec un ou des accompagnants	0%

Tableau 7 : Accompagnants dans les ACT Psy

	Situation à l'entrée résidents		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT Psy
	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine	ACT Psy	
Carte nationale d'identité (CNI)	75%	94%	100%
CNI ou passeport C.E. ⁵⁹	4%	-	-
Carte de résident	3%	-	-
Mineur étranger	-	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	1%	3%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	3%	-
Demande d'asile en cours ou réfugié	-	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	3%	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	5%	-	-
Sans titre de séjour	2%	-	-
Autres	-	-	-

Tableau 8 : Situation administratives des résidents

	Situation à l'entrée des résidents		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT Psy
	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine	ACT Psy	
Affiliation au régime général	43%	40%	56%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	-	-
Couverture maladie universelle (PUMA)	44%	60%	44%
Aide médicale d'état (AME)	8%	-	-
Aucune protection maladie	2%	-	-

Tableau 9 : Couverture sociale principale des résidents

⁵⁹ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents		Situation à la sortie des personnes accompagnées
	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine	ACT Psy	
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	55%	29%	22%
Mutuelle	42%	66%	78%
Sans complémentaire	3%	6%	-

Tableau 10 : Protection complémentaire des résidents en ACT Psy

La proportion de personnes accompagnées avec une protection sociale et avec une complémentaire santé à l'entrée dans le dispositif est plus élevée en ACT Psy.

	Situation à l'entrée des résidents		Situation à la sortie des personnes accompagnées
	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine	ACT Psy	
Affection longue durée (ALD)	78%	89%	100%

Tableau 11 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents		Situation à la sortie des personnes accompagnées
	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine	ACT Psy	
Emploi à temps plein	3%	-	-
Emploi à temps partiel	1%	3%	-
En formation	1%	3%	-
Etudiant, enfant scolarisé, mineurs	1%	-	-
Demandeur d'emploi	20%	19%	-
Retraite ou pré-retraite	2%	-	-
Incapacité	5%	5%	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	10%	32%	22%
Sans activité professionnelle	51%	32%	78%
Sans autorisation de travailler	4%	-	-
En arrêt maladie	2%	5%	-
Autre	-	-	-

Tableau 12 : Répartition des résidents en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents		Situation à la sortie des personnes accompagnées ACT Psy
	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine	ACT Psy	
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	3%	-
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁶⁰ , indemnités journalières...)	20%	11%	-
RSA ⁶¹	27%	11%	-
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	31%	71%	100%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	3%	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	0,5%	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-	-
ADA ⁶²	2%	-	-
Revenus d'activités non déclarés	-	-	-
Autres	-	-	-
Sans revenu	17%	-	-

Tableau 13 : Revenu des résidents

La proportion de personnes accompagnées avec revenus et avec une reconnaissance MDPH (inaptitude, AAH) est plus élevée en ACT Psy qu'en « ACT classiques ».

% de personnes accompagnées sous-main de justice	6% (3 personnes)
--	---------------------

Tableau 14 : Résidents sous-main de justice

⁶⁰ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁶¹ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁶² ADA : Allocation pour demandeur d'asile

4/ Les pathologies des personnes accompagnées

	Candidats ACT Psy	Résidents	
		ACT Psy	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine
VIH	-	3%	23%
VHC	-	-	19%
VHB	-	-	12%
Cancers	-	-	9%
Diabète	-	-	7%
Maladies cardio-vasculaires	-	-	5%
Insuffisance rénale	-	-	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	-	-	5%
Maladies neurologiques dégénératives	-	-	4%
Maladies psychiatriques	97%	83%	3%
Troubles neurocognitifs	3%	-	3%
Toxicomanie ou traitement de substitution aux opiacés	-	14%	1%
Drépanocytose	-	-	1%
Tuberculose	-	-	4%
Cirrhose, insuffisance hépatique	-	-	23%
Autres	-	-	19%

Tableau 15 : Répartition des pathologies principales en ACT Psy

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	60%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	34%

Tableau 16 : Proportion de comorbidités

Les pathologies principales sont effectivement les troubles psychiatriques conformément au cahier des charges des ACT Psy.

Ces troubles se distinguent ainsi :

% de résidents avec un diagnostic de schizophrénie	31%
% de résidents avec un diagnostic de sc de troubles anxieux, dépressifs	43%
% de résidents avec un diagnostic un diagnostic de trouble de la personnalité	20%
% de résidents avec un diagnostic de trouble des conduites alimentaires	-
% de résidents avec un diagnostic autre : TADH	6%

Tableau 17 : description des troubles psychiatriques en ACT Psy

Les situations de santé des personnes accompagnées en ACT psy sont tout aussi complexes qu'en ACT « classiques » avec :

- un taux de comorbidité qui reste élevé - tableau 16 (86% pour les ACT « classiques » en Nouvelle Aquitaine) ;
- une proportion de personnes accompagnées souffrant d'addiction très importante (tableau 19) ;
- un taux de handicap remarquable (tableau 20).

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents accompagnés par la pathologie dans les ACT Psy	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT « classiques » en Nouvelle Aquitaine (2019)
Maladies psychiatriques ou psychiques	83%	17%	100%	32%
Cancers	-	9%	9%	9%
Pathologies pulmonaires chroniques	-	9%	9%	4%
Troubles neurocognitifs	-	6%	6%	4%
Diabète	-	3%	3%	12%
VIH	3%	-	3%	14%
Obésité	-	3%	3%	4%
Hépatite B ou C ⁶³	-	3%	3%	16%

Tableau 18 : Prévalence des pathologies dans les ACT Psy

⁶³ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents coinfectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

	ACT Psy	ACT « classiques » Bilan régional d'activité des ACT 2019 de la FSH – Nouvelle Aquitaine
% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	60%	58%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	46%	31%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	23%	47%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	11%	18%

Tableau 19 : Prévalence des addictions en ACT Psy⁶⁴

% de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	86%
---	-----

Tableau 20 : Personnes accompagnées avec handicap en ACT Psy

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	-
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	29%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue, thérapeute TCC ...	69%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un autre thérapeute (orthophoniste, ergothérapeute ...)	6%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	6%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	3%
Nombre de résidents bénéficiant de curatelle, d'un mandataire judiciaire	40%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 21 : Interventions extérieures

⁶⁴ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 4 : bilan régional des ACT 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes

(Mis à jour le 13 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ⁶⁵
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ⁶⁶		% de résidents avec une toxicomanie ⁶⁷		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p78
2/ Equipe salariale	p79
3/ Les candidatures	p80
4/ Profil social des résidents	p81
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p83
6/ Pathologies des résidents	p86

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

⁶⁵ Hors addictions, alcool et handicaps

⁶⁶ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

⁶⁷ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Auvergne-Rhône-Alpes

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 88% des places ACT.

13 structures sur 14 (93%) ont retourné l'enquête : ACT les 4 saisons (ACARS), Alterego 38 (AIDES), Basiliade Bourg-en Bresse, Basiliade Lyon, ACT Madeleine Barot (Dicaonat Protestant), ACT Esperance 63, ACT Maion (Tandem), Oppelia Thylac, ACT de la Villa Hestia (ORSAC), ACT Point-Virgule (CODASE), ACT Savoie (Respect 73), ACT La Traversée (Rimbaud), ACT Clermont-Ferrand (Groupe SOS Solidarités).

Nombre de structures	13
Nombre de places autorisées / installées	203 / 197
Nombre moyen de places par structure	15,6
Nombre de candidatures	779
Nombre de résidents présents dans l'année	272
Nombre d'admissions	94 (35% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	91

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	88%
% de places en semi-collectif	2%
% de places en collectif	10%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	77%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	77%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	39%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	56%
3 à 6 mois	34%
6 mois à 1 an	10%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,376
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)¹

Turn-Over du personnel : 18%

Directeur, chef de service, responsable...	13,8%	Administration et technique 31,0%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	12,5%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	4,7%	
Médecin coordinateur	2,9%	Équipe de soin 26,9%
Infirmier	19,3%	
Psychologue	2,6%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	2,1%	Équipe sociale 35,7%
Assistant de service social	5,6%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	16,0%	
Conseiller en économie sociale et familiale	8,5%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	5,6%	Autre 6,4%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	6,4%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP⁶⁸

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	92%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	92%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	17%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	42%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	83%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	50%

Tableau 7 : Équipe salariale⁶⁹

⁶⁸ Données analysées pour 4 structures sur 7

⁶⁹ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	779
Nombre de candidatures moyen par structure	59,9
Admissions	94
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	12,1% (1 admission pour 8,3 candidatures)
Candidatures refusées	685
% de candidatures refusées	87,9%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	45%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	6%
Hors critères médicaux	13%
En raison de conduites addictives	1%
En raison de comorbidités psychiatriques	1%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	2%
Total	23%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	7%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	6%
Total	13%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	6%
Hors critères d'âge	6%
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	2%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	2%
La personne ne parle pas suffisamment le français	1%
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre (candidat pas assez autonome...)	1%
Total	18%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁷⁰ , service de médecine, HAD ⁷¹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	35%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	33%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	9%
Services sociaux municipaux ou départementaux	3%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	2%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	1%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	4%
CADA	9%
Autres associations	1%
Autres	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	53%	63%	37%
Femmes	43%	33%	44%
Transgenres	-	0,2%	
Mineurs	4%	4%	19%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT

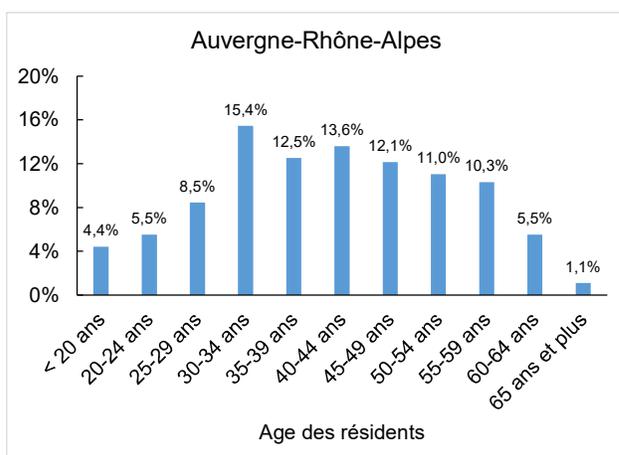


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 40%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 17%

⁷⁰ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁷¹ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	69%
Divorcé(e)	10%
Veuf, Veuve	4%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	15%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	19%
Nombre total d'accompagnants	71
% d'accompagnants mineurs	54%
% de résidents avec un ou des accompagnants	19%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	2%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	20%
Suspension de peine pour raison médicale	20%
Sortie de prison (libération)	60%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	39%	55%
CNI ou passeport C.E. ⁷²	1%	-
Carte de résident	5%	4%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	4%	8%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	9%	20%
Demandeur d'asile	6%	3%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	14%	8%
Sans titre de séjour	18%	-
Autres	2%	1%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

⁷² C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	33%	53%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	40%	39%
Aide médicale d'état (AME)	20%	8%
Aucune protection maladie	4%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	50%	43%
Mutuelle	23%	48%
Sans complémentaire	27%	9%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	67%	78%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	12%
Emploi à temps partiel	2%	12%
En formation	2%	4%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	4%	1%
Demandeur d'emploi	10%	12%
Retraite ou pré-retraite	2%	2%
Invalidité	5%	7%
Inaptitude reconnue par la MDPH	6%	8%
Sans activité professionnelle	37%	36%
Sans autorisation de travailler	27%	5%
En arrêt maladie	-	-
Autre	1%	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	4%	20%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁷³ , indemnités journalières...)	11%	13%
RSA ⁷⁴	15%	14%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	19%	42%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	1%
Revenus provenant d'un tiers	1%	1%
ADA ⁷⁵	8%	3%
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	41%	5%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	14%	Originaire du département	78%
Hébergement provisoire	63%	Originaire d'un autre département de la région	15%
Sans Hébergement	22%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	5%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

⁷³ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁷⁴ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁷⁵ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	59%
	Hébergement propre - bail glissant	8%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	2%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS	1%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	1%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	4%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ⁷⁶ , appart-relais...)	5%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	13%
	Etablissements pénitentiaires	-
	Non renseignés	(%)

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	2%
Exclusion	1%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	10%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	20%
6-12 mois	16%
12-18 mois	17%
18-24 mois	16%
> 2 ans	31%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	18,7 mois
Taux d'occupation	96%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷⁶ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	18%	30%
Cancers	16%	16%
Maladies psychiatriques ⁷⁷	7%	10%
Diabètes	7%	6%
Insuffisances rénales	6%	6%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	2%	5%
Maladies cardio-vasculaires	7%	4%
Cirrhose, insuffisance hépatique	3%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	4%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	3%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	3%	3%
Maladies digestives	3%	1%
Troubles neurocognitifs	2%	1%
VHB	2%	1%
VHC	2%	0,5%
Autres	16%	5%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	51%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	46%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	30%	1%	31%
Cancers	16%	3%	25%
Maladies psychiatriques...	10%	13%	20%
Maladies cardiovasculaires	4%	8%	12%
Diabètes	6%	4%	10%
Insuffisances rénales	6%	4%	10%
VHB ou VHC ⁷⁸	2%	4%	6%
Maladies neurologiques	4%	2%	6%
Troubles neurocognitifs	1%	5%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

⁷⁷ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

⁷⁸ En négligeant les coinfections VHB/VHC

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	23%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	9%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	10%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT⁷⁹

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	40%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	4%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	8%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	29%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	14%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	4%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	11%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	20%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	19%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	1%

Tableau 36 : Interventions extérieures

⁷⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 5 : bilan régional des ACT 2019 – Bourgogne-Franche-Comté

(Mis à jour le 15 septembre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ⁸⁰	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ⁸¹		% de résidents avec une toxicomanie ⁸²		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p89
2/ Equipe salariale	p90
3/ Les candidatures	p91
4/ Profil social des résidents	p92
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p95
6/ Pathologies des résidents	p97

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

⁸⁰ Hors addictions, alcool et handicaps

⁸¹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

⁸² Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Bourgogne-Franche-Comté

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places

6 structures sur 6 (100%) ont retourné l'enquête : ACT ADDSEA, ACT ELIAD, ACT Les Maraîchers, ACT PAGODE, ACT PEP 71, EMPREINTES ACT 89.

Nombre de structures	6
Nombre de places autorisées / installées	60 / 59
Nombre moyen de places par structure	10,0
Nombre de candidatures	116
Nombre de résidents présents dans l'année	74
Nombre d'admissions	33 (45% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	24

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	90%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	10%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	83%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	83%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	61%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	36%
3 à 6 mois	55%
6 mois à 1 an	9%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,315
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-Over du personnel : 16%

Directeur, chef de service, responsable...	7,8%	Administration et technique 21,0%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	12,2%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	1,0%	
Médecin coordinateur	4,5%	Équipe de soin 29,5%
Infirmier	14,3%	
Psychologue	4,9%	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	5,8%	Équipe sociale 43,0%
Assistant de service social	14,3%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	6,5%	
Conseiller en économie sociale et familiale	6,5%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maîtresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	15,8	Autre 6,5%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée	6,5%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structure ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structure ayant un infirmier dans l'équipe	83%
Pourcentage de structure ayant un psychologue dans l'équipe	67%
Pourcentage de structure ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	33%
Pourcentage de structure ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structure ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	17%
Pourcentage de structure ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	17%

Tableau 7 : Équipe salariale⁸³

⁸³ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	116
Nombre de candidatures moyen par structure	19,3
Admissions	33
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	28,4% (1 admission pour 3,5 candidatures)
Candidatures refusées	83
% de candidatures refusées	71,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	19%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	7%
Hors critères médicaux	13%
En raison de conduites addictives	4%
En raison de comorbidités psychiatriques	10%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	1%
Total	35%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	11%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	21%
Total	31%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	4%
Hors critères d'âge	-
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	6%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La personne est sans perspective de sortie	2%
Autre	-
Total	14%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

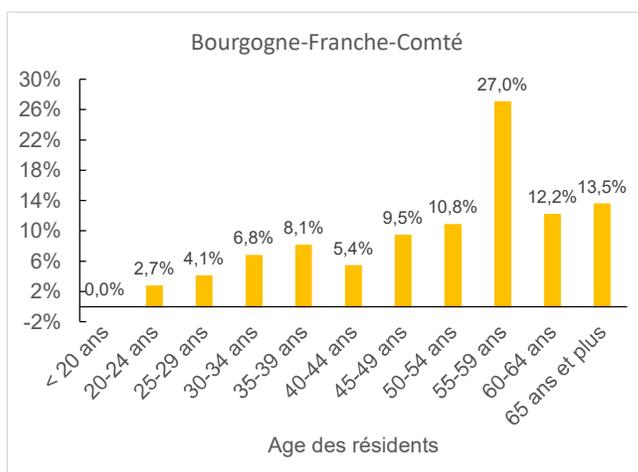
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁸⁴ , service de médecine, HAD ⁸⁵ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	36%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	21%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	3%
Services sociaux municipaux ou départementaux	12%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	15%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	12%
CADA	-
Autres associations	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	63%	70%	50%
Femmes	37%	30%	50%
Transgenres	-	-	
Mineurs	-	-	

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 73%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 53%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

⁸⁴ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁸⁵ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	52%
Divorcé(e)	24%
Veuf, Veuve	9%
Union libre	3%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	12%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	4%
Nombre total d'accompagnants	3
% d'accompagnants mineurs	67%
% de résidents avec un ou des accompagnants	4%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	10%
-------------------------------------	-----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	14%
Suspension de peine pour raison médicale	43%
Sortie de prison (libération)	43%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	86%	83%
CNI ou passeport C.E. ⁸⁶	-	-
Carte de résident	4%	8%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	1%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	1%	8%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	3%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	4%	-
Sans titre de séjour	-	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

⁸⁶ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	66%	63%
Affiliation à un autre régime obligatoire	14%	25%
Couverture maladie universelle (CMU)	16%	8%
Aide médicale d'état (AME)	4%	4%
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	25%	38%
Mutuelle	64%	54%
Sans complémentaire	11%	8%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	85%	92%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	-	-
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	-	-
Demandeur d'emploi	4%	-
Retraite ou pré-retraite	24%	28%
Incapacité	14%	24%
Inaptitude reconnue par la MDPH	22%	12%
Sans activité professionnelle	27%	24%
Sans autorisation de travailler	7%	4%
En arrêt maladie	1%	4%
Autre	-	4%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	4%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁸⁷ , indemnités journalières...)	40%	58%
RSA ⁸⁸	16%	-
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	31%	33%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ⁸⁹	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	9%	4%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	39%	Originaire du département	76%
Hébergement provisoire	37%	Originaire d'un autre département de la région	11%
Sans Hébergement	24%	Originaire d'une autre région	13%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

⁸⁷ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁸⁸ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁸⁹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	33%
	Hébergement propre - bail glissant	-
	Etablissement médico-social - handicap	6%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	16%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM	16%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	6%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	6%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ⁹⁰ , appart-relais...)	6%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	6%
	Etablissements pénitentiaires	6%
	Autres	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	-

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	8%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	25%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	42%
6-12 mois	25%
12-18 mois	29%
18-24 mois	-
> 2 ans	4%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	9,3 mois
Taux d'occupation	87%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁹⁰ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Maladies psychiatriques ⁹¹	16%	18%
Cancers	13%	14%
Maladies neurologiques dégénératives	12%	14%
Diabète	10%	12%
Maladies cardio-vasculaires	4%	9%
VIH	14%	8%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	9%	5%
Troubles neurocognitifs	5%	4%
Insuffisances rénales	3%	4%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	4%
VHC	1%	-
VHB	1%	-
Autres	10%	9%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	48%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	61%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	18%	19%	37%
Troubles neurologiques	14%	7%	21%
Cancers	14%	3%	17%
Diabète	12%	3%	15%
Maladies cardiovasculaires	9%	5%	14%
VIH	8%	2%	10%
Troubles neurocognitifs	4%	5%	9%
Insuffisances rénales	4%	2%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

⁹¹ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	22%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	4%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	18%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	7%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT⁹²

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	55%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	15%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	7%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	60%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue ...	34%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	23%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un orthophoniste, orthoptiste, centre de rééducation, programme ETP...	-
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	7%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 36 : Interventions extérieures

⁹² Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 6 : bilan régional des ACT 2019 - Bretagne

(Mis à jour le 16 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents français	% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% résidents avec accompagnants	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents avec comorbidités ⁹³
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ⁹⁴	% de résidents avec une toxicomanie ⁹⁵	% de sortants en emploi	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p100
2/ Equipe salariale	p101
3/ Les candidatures	p102
4/ Profil social des résidents	p103
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p106
6/ Pathologies des résidents	p108

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

⁹³ Hors addictions, alcool et handicaps

⁹⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

⁹⁵ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Bretagne

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

7 structures sur 7 (100%) ont retourné l'enquête : ACT Pontivy/Loudéac (AMISEP et Adalea, données incomplètes), ACT Vannes/Auray/Ploermel (AMISEP, données incomplètes), ACT ADAPEI-Nouvelles Côtes d'Armor Dinan, ACT ADAPEI-Nouvelles Côtes d'Armor Saint-Brieuc, Douar Nevez, ACT Résidence Ker Digemer (Les Amitiés d'Armor), Réseau Louis Guillou.

Nombre de structures	7
Nombre de places autorisées / installées	67 / 67
Nombre moyen de places par structure	9,6
Nombre de candidatures	231
Nombre de résidents présents dans l'année	81
Nombre d'admissions	31 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	23

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	97%
% de places en semi-collectif	3%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	57%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	57%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	71%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	30%
3 à 6 mois	50%
6 mois à 1 an	20%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,411
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)¹

Turn-Over du personnel : 9%

Directeur, chef de service, responsable...	7,0%	Administration et technique 22,1%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	7,2%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	7,9%	
Médecin coordinateur	3,3%	Équipe de soin 55,9%
Infirmier	29,6%	
Psychologue	7,2%	
Enseignant en activité physique adaptée	-	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	15,8%	Équipe sociale 22,1%
Assistant de service social	10,3%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	-	
Conseiller en économie sociale et familiale	10,5%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maîtresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	1,3%	Autre -
Animateur	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP⁹⁶

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	83%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	17%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	33%

Tableau 7 : Équipe salariale⁹⁷

⁹⁶ Données analysées pour 4 structures sur 7

⁹⁷ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	231
Nombre de candidatures moyen par structure	19,3
Admissions	31
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	13,4% (1 admission pour 7,5 candidatures)
Candidatures refusées	200
% de candidatures refusées	86,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	26%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Hors critères médicaux	23%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	12%
Total	47%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	8%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	6%
Total	14%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	4%
Hors critères d'âge	2%
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	4%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre	2%
Total	13%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

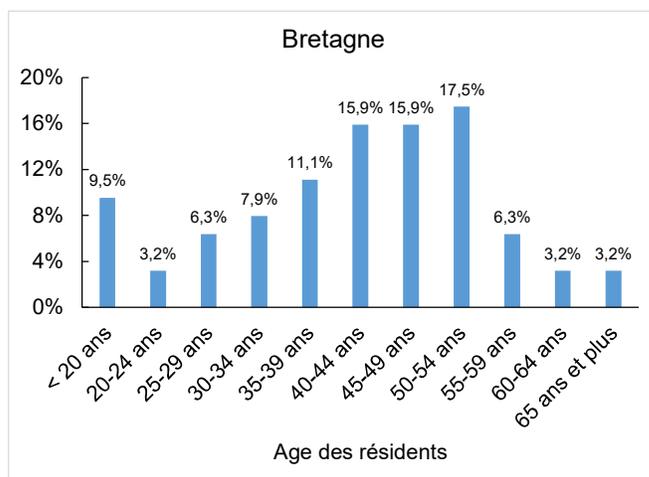
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁹⁸ , service de médecine, HAD ⁹⁹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	24%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	29%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	6%
Services sociaux municipaux ou départementaux	-
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	18%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	12%
CADA	6%
Autres associations	6%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	59%	67%	37%
Femmes	35%	28%	46%
Transgenres	-	-	-
Mineurs	6%	5%	17%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 46%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 13%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

⁹⁸ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁹⁹ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	61%
Divorcé(e)	13%
Veuf, Veuve	3%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	21%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	26%
Nombre total d'accompagnants	24
% d'accompagnants mineurs	54%
% de résidents avec un ou des accompagnants	17%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	7%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	67%
Suspension de peine pour raison médicale	17%
Sortie de prison (libération)	17%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	44%	50%
CNI ou passeport C.E. ¹⁰⁰	-	-
Carte de résident	1%	6%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	-	11%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	17%
Demandeur d'asile	10%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	5%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	11%	6%
Sans titre de séjour	12%	11%
Autres (étrangers statuts non renseignés)	9%	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹⁰⁰ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	41%	61%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	33%	22%
Aide médicale d'état (AME)	23%	17%
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	64%	56%
Mutuelle	11%	28%
Sans complémentaire	24%	17%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	70%	83%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	5%
Emploi à temps partiel	1%	14%
En formation	1%	14%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	4%	-
Demandeur d'emploi	5%	4%
Retraite ou pré-retraite	5%	4%
Invalidité	1%	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	-	9%
Sans activité professionnelle	55%	32%
Sans autorisation de travailler	19%	5%
En arrêt maladie	5%	14%
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	-	22%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁰¹ , indemnités journalières...)	19%	17%
RSA ¹⁰²	17%	-
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	15%	39%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	4%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	4%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁰³	16%	-
Revenus d'activités non déclarées	1%	-
Autres	-	-
Sans revenu	31%	13%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	16%	Originaire du département	80%
Hébergement provisoire	69%	Originaire d'un autre département de la région	15%
Sans Hébergement	15%	Originaire d'une autre région	5%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁰¹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁰² RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁰³ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	59%
	Hébergement propre - bail glissant	6%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM	12%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁰⁴ , appart-relais...)	-
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	23%
	Etablissements pénitentiaires	-
	Autres/non renseignés	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	-
Exclusion	6%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	7%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	26%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	17%
6-12 mois	30%
12-18 mois	17%
18-24 mois	9%
> 2 ans	26%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	16,8 mois
Taux d'occupation	81%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰⁴ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	17%	25%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	2%	11%
Diabètes	10%	10%
Insuffisances rénales	4%	10%
VIH	17%	9%
Maladies génétiques, maladies rares, maladies orphelines	3%	9%
Cirrhose, insuffisance hépatique	2%	5%
VHC	4%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	4%
Maladies psychiatriques ¹⁰⁵	7%	1%
Maladies cardio-vasculaires	6%	1%
Troubles neurocognitifs	3%	1%
VHB	1%	1%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	-
Drépanocytose	1%	-
Autres	15%	10%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	46%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	53%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

¹⁰⁵ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Cancers	25%	2%	27%
Diabètes	10%	5%	15%
Maladies cardiovasculaires	1%	14%	15%
Maladies psychiatriques...	1%	11%	12%
Insuffisances rénales	10%	1%	11%
VHC ou VHB	5%	6%	11%
VIH	9%	1%	10%
Maladies génétiques, maladies rares, maladies orphelines	9%	1%	10%
Cirrhose, insuffisance hépatique	5%	4%	9%
Maladies neurologiques	4%	2%	6%
Maladies pulmonaires chroniques	-	5%	5%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	18%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	13%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	22%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	14%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁰⁶

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	38%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹⁰⁶ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	2%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	18%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	40%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	24%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un orthophoniste, orthoptiste, centre de rééducation, programme ETP, pédicure, ophtalmologiste, ...	8%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	21%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	18%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	16%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	6%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 7 : bilan régional des ACT 2019 – Centre – Val de Loire

(Mis à jour le 16 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents français	% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% résidents avec accompagnants	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents avec comorbidités ¹⁰⁷
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁰⁸	% de résidents avec une toxicomanie ¹⁰⁹	% de sortants en emploi	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p112
2/ Equipe salariale	p113
3/ Les candidatures	P114
4/ Profil social des résidents	p115
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p118
6/ Pathologies des résidents	p120

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁰⁷ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁰⁸ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁰⁹ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Centre Val de Loire

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

5 structures sur 5 (100%) ont retourné l'enquête : ACT 41 (ANPAA), La Parenthèse (APLEAT-ACEP), ACT CJBC (Cité Caritas ACSC), ACT Cordia Tours, Solidarité Accueil.

Nombre de structures	5
Nombre de places autorisées / installées	81 / 81
Nombre moyen de places par structure	16,2
Nombre de candidatures	181
Nombre de résidents présents dans l'année	106
Nombre d'admissions	40 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	33

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	54%
% de places en semi-collectif	32%
% de places en collectif	14%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	80%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	60%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	54%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	60%
3 à 6 mois	33%
6 mois à 1 an	7%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,432
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)¹

Turn-Over du personnel : 13%

Directeur, chef de service, responsable...	13,2%	Administration et technique 32,3%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	7,5%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	11,7%	
Médecin coordinateur	2,5%	Équipe de soin 25,4%
Infirmier	13,2%	
Psychologue	4,6%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	5,1%	Équipe sociale 39,4%
Assistant de service social	5,7%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	19,4%	
Conseiller en économie sociale et familiale	5,7%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	8,6%	Autre 2,9%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	2,9%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP¹⁰

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	20%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	40%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	40%

Tableau 7 : Équipe salariale¹¹

¹⁰ Données analysées pour 4 structures sur 7

¹¹ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	181
Nombre de candidatures moyen par structure	36,2
Admissions	40
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	22,1% (1 admission pour 4,5 candidatures)
Candidatures refusées	141
% de candidatures refusées	77,9%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	33%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	10%
Hors critères médicaux	11%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	6%
Total	36%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	7%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	17%
Total	24%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	1%
Hors critères d'âge	3%
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	1%
Autre	-
Total	7%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹¹² , service de médecine, HAD ¹¹³ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	48%
--	-----

¹¹² ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹¹³ HAD : Hospitalisation à Domicile

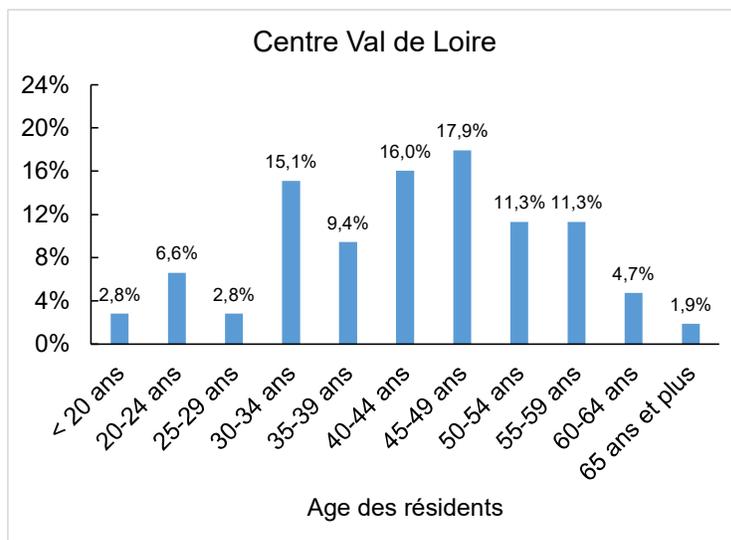
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	28%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	5%
Services sociaux municipaux ou départementaux	7%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	2%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	-
CADA	2%
Autres associations	5%
Autres	3%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	56%	56%	Manque de données
Femmes	41%	41%	
Transgenres	-	-	
Mineurs	3%	3%	

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 47%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 18%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

Célibataire	60%
Divorcé(e)	14%
Veuf, Veuve	4%
Union libre	6%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	16%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	27%
Nombre total d'accompagnants	33
% d'accompagnants mineurs	79%
% de résidents avec un ou des accompagnants	15%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	10%
-------------------------------------	-----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	18%
Suspension de peine pour raison médicale	9%
Sortie de prison (libération)	73%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	34%	36%
CNI ou passeport C.E. ¹¹⁴	2%	-
Carte de résident	4%	3%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	4%	9%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	16%	27%
Demandeur d'asile	6%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	9%	9%
Sans titre de séjour	25%	9%
Autres (OQTF)	1%	6%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹¹⁴ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	20%	21%
Affiliation à un autre régime obligatoire	5%	3%
Couverture maladie universelle (CMU)	48%	58%
Aide médicale d'état (AME)	26%	17%
Aucune protection maladie	1%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	57%	68%
Mutuelle	18%	9%
Sans complémentaire	25%	22%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	81%	92%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	9%
Emploi à temps partiel	2%	9%
En formation	1%	-
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1%	-
Demandeur d'emploi	17%	21%
Retraite ou pré-retraite	1%	-
Invalidité	5%	9%
Inaptitude reconnue par la MDPH	9%	9%
Sans activité professionnelle	31%	21%
Sans autorisation de travailler	30%	18%
En arrêt maladie	2%	3%
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	21%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹¹⁵ , indemnités journalières...)	14%	12%
RSA ¹¹⁶	12%	9%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	18%	27%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	6%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹¹⁷	9%	3%
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	43%	21%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	3%	Originaire du département	76%
Hébergement provisoire	85%	Originaire d'un autre département de la région	12%
Sans Hébergement	12%	Originaire d'une autre région	12%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹¹⁵ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹¹⁶ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹¹⁷ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	39%
	Hébergement propre - bail glissant	7%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	4%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹¹⁸ , appart-relais...)	11%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	32%
	Etablissements pénitentiaires	-
	Autres (reconduite à la frontière, non renseigné ...)	7%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	1%
Exclusion	-

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	15%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	21%
6-12 mois	27%
12-18 mois	15%
18-24 mois	18%
> 2 ans	18%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	16,3 mois
Taux d'occupation	89%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹¹⁸ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	20%	28%
Diabètes	6%	19%
Cancers	16%	11%
Pathologies pulmonaires chroniques	6%	7%
Troubles neurocognitifs	3%	7%
VHC	4%	5%
Maladies psychiatriques ¹¹⁹	10%	4%
Insuffisances rénales	9%	4%
Cirrhose, insuffisance hépatique	4%	2%
Drépanocytose	2%	2%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	1%	2%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	-	2%
Maladies cardio-vasculaires	6%	1%
Maladies digestives	1%	1%
Autres	9%	6%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	45%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	71%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

¹¹⁹ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	4%	35%	39%
VIH	28%	-	28%
Maladies cardiovasculaires	1%	24%	25%
Diabètes	19%	5%	24%
Cancers	11%	2%	13%
VHB ou VHC ¹²⁰	5%	7%	12%
Pathologies pulmonaires chroniques	7%	4%	11%
Insuffisances rénales	4%	6%	10%
Troubles neurocognitifs	7%	2%	9%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	24%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	18%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	18%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	8%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹²¹

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	36%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹²⁰ En négligeant les coinfections VHB/VHC

¹²¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	3%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	35%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	11%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	9%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	2%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	41%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	7%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 8 : bilan régional des ACT 2019 - Grand Est

(Mis à jour le 23 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹²²	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹²³		% de résidents avec une toxicomanie ¹²⁴		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
		Taux bas	Taux moyen

M : pourcentage moyen national
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p124
2/ Equipe salariale	p125
3/ Les candidatures	p126
4/ Profil social des résidents	p127
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p130
6/ Pathologies des résidents	p132

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹²² Hors addictions, alcool et handicaps

¹²³ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹²⁴ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Grand Est

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 84% des places ACT.

10 structures sur 13 (77%) ont retourné l'enquête : ACT ADALI Habitat, ACT ANPAA 51, Association ARS-ACT, ACT les WADS (CMSEA), Association Aurore Foyer Auboys, Association Jamais Seul (données partielles), Espace Relais GALA (ARSEA), Association Est Accompagnement, ACT 08 (SOS Hépatites), ACT 52 (SOS Hépatites).

Nombre de structures	10
Nombre de places autorisées / installées	124 / 120
Nombre moyen de places par structure	12,4
Nombre de candidatures	212
Nombre de résidents présents dans l'année	154
Nombre d'admissions	62 (40% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	56

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	94%
% de places en semi-collectif	6%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	80%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	70%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après leur sortie	43%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	57%
3 à 6 mois	38%
6 mois à 1 an	5%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,401
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-Over du personnel : 14%

Directeur, chef de service, responsable...	9,3%	Administration et technique 29,1%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	12,7%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	7,2%	
Médecin coordinateur	4,8%	Équipe de soin 39,8%
Infirmier	19,7%	
Psychologue	7,1%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	0,6%	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	7,6%	Équipe sociale 26,9%
Assistant de service social	2,3%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	21,5%	
Conseiller en économie sociale et familiale	2,9%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	0,2%	Autre 4,2%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	4,2%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	20%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	20%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	70%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	20%

Tableau 7 : Équipe salariale¹²⁵

¹²⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	212
Nombre de candidatures moyen par structures	21,2
Admissions	62
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	29,2% (1 admission pour 3,4 candidatures)
Candidatures refusées	150
% de candidatures refusées	70,8%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	17%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Hors critères médicaux	27%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	9%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	1%
Total	44%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	14%
Total	20%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	4%
Hors critères d'âge	-
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	5%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	1%
Autres (candidat pas assez autonome ou nécessitant des conditions de sécurité non disponibles...)	9%
Total	20%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

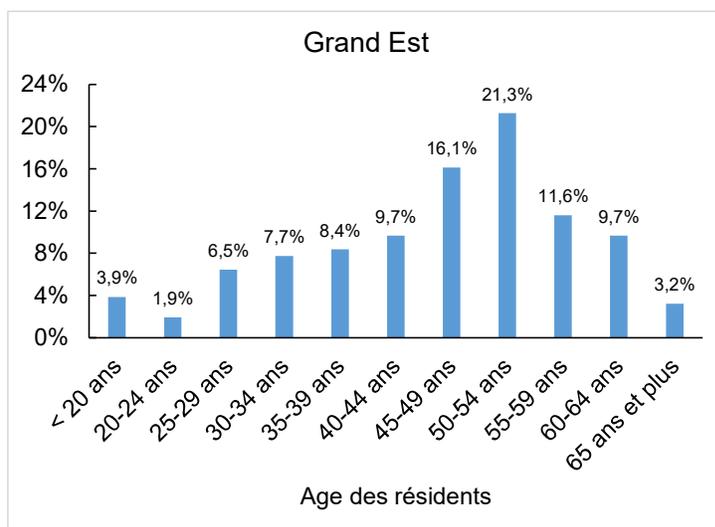
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹²⁶ , service de médecine, HAD ¹²⁷ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	22%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	31%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	16%
Services sociaux municipaux ou départementaux	9%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	13%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	7%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	2%
CADA	-
Autres associations	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	74%	70%	Manque de données
Femmes	24%	29%	
Transgenres	-	1%	
Mineurs	2%	-	

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 62%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 25%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹²⁶ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹²⁷ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	78%
Divorcé(e)	12%
Veuf, Veuve	2%
Union libre	1%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	8%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	13%
Nombre total d'accompagnants	17
% d'accompagnants mineurs	47%
% de résidents avec un ou des accompagnants	11%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	10%
-------------------------------------	-----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	47%
Suspension de peine pour raison médicale	20%
Sortie de prison (libération)	33%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	83%	87%
CNI ou passeport C.E. ¹²⁸	1%	-
Carte de résident	3%	2%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	1%	2%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	9%	7%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	1%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	1%	2%
Sans titre de séjour	1%	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹²⁸ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	56%	54%
Affiliation à un autre régime obligatoire	1%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	38%	46%
Aide médicale d'état (AME)	2%	-
Aucune protection maladie	3%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	55%	46%
Mutuelle	17%	29%
Sans complémentaire	28%	25%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	58%	66%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	-
Emploi à temps partiel	1%	-
En formation	-	2%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1%	-
Demandeur d'emploi	16%	8%
Retraite ou pré-retraite	7%	13%
Invalidité	15%	17%
Inaptitude reconnue par la MDPH	19%	29%
Sans activité professionnelle	31%	29%
Sans autorisation de travailler	7%	2%
En arrêt maladie	1%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	-
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹²⁹ , indemnités journalières...)	19%	22%
RSA ¹³⁰	31%	18%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	34%	51%
Formation rémunérée, bourse d'études	1%	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	3%	6%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹³¹	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	9%	4%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	25%	Originaire du département	83%
Hébergement provisoire	62%	Originaire d'un autre département de la région	9%
Sans Hébergement	13%	Originaire d'une autre région	5%
		Sans domiciliation	3%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹²⁹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹³⁰ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹³¹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	28%
	Hébergement propre - bail glissant	10%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	7%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS	7%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹³² , appart-relais...)	10%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	14%
	Etablissements pénitentiaires	14%
	Autres (Non renseigné, retour dans le pays d'origine...)	10%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	17%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	19%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	18%
6-12 mois	25%
12-18 mois	25%
18-24 mois	14%
> 2 ans	18%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	15,2 mois
Taux d'occupation	88%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹³² CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	9%	13%
Diabètes	6%	10%
Maladies cardio-vasculaires	6%	10%
Maladies psychiatriques ¹³³	18%	10%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	9%
VIH	9%	8%
Troubles neurocognitifs	4%	6%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	12%	3%
VHC	4%	3%
Insuffisances rénales	4%	3%
Cirrhose, insuffisance hépatique	2%	3%
Ethylisme	6%	2%
Autres	15%	20%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	55%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	66%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies cardiovasculaires	10%	12%	22%
Pathologies pulmonaires chroniques	9%	13%	22%
Maladies psychiatriques...	10%	10%	20%
Cancers	13%	5%	18%
Diabètes	10%	5%	15%
VHB ou VHC ¹³⁴	5%	8%	13%
VIH	8%	2%	10%
Troubles neurocognitifs	6%	1%	7%
Obésité	-	6%	6%
Insuffisances rénales	3%	2%	5%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

¹³³ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

¹³⁴ En négligeant les coinfections VHB/VHC

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	53%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	26%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	24%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	21%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹³⁵

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	41%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	4%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	11%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	41%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	17%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	6%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	1%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	1%

Tableau 36 : Interventions extérieures

¹³⁵ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 9 : bilan régional des ACT 2019 - Guyane

(Mis à jour le 5 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹³⁶
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ¹³⁷		% de résidents avec une toxicomanie ¹³⁸		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p135
2/ Equipe salariale	p136
3/ Les candidatures	p137
4/ Profil social des résidents	p138
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p139
6/ Pathologies des résidents	p143

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹³⁶ Hors addictions, alcool et handicaps

¹³⁷ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹³⁸ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Guyane

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

3 structures sur 3 (100%) ont retourné l'enquête : ACT de Saint-Laurent du Maroni (Association Akatij, données partielles), Masanga (AIDES), ACT Guyane (Groupe SOS Solidarités).

Nombre de structures	3
Nombre de places autorisées / installées	62 / 62
Nombre moyen de places par structure	20,7
Nombre de candidatures	63
Nombre de résidents présents dans l'année	81
Nombre d'admissions	27 (33% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	35

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	23%
% de places en semi-collectif	72%
% de places en collectif	5%

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	67%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après leur sortie	35%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	33%
3 à 6 mois	50%
6 mois à 1 an	17%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,422
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)¹

Turn-Over du personnel : 14%

Directeur, chef de service, responsable...	13,0%	Administration et technique 36,3%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	13,6%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	9,7%	
Médecin coordinateur	1,9%	Équipe de soin 17,2%
Infirmier	9,5%	
Psychologue	1,9%	
Enseignant en activité physique adaptée	-	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	3,8%	Équipe sociale 35,0%
Assistant de service social	3,8%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	12,1%	
Conseiller en économie sociale et familiale	3,8%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maîtresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	15,3%	Autre 11,5%
Animateur	11,5%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP¹³⁹

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	33%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁴⁰

¹³⁹ Données analysées pour 4 structures sur 7

¹⁴⁰ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	63
Nombre de candidatures moyen par structure	21,0
Admissions	27
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	39,7% (1 admission pour 2,5 candidatures)
Candidatures refusées	38
% de candidatures refusées	60,3%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	46%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Hors critères médicaux	11%
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	-
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	-
Total	14%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	23%
Total	23%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	11%
Hors critères d'âge	-
Décès	3%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	3%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre	-
Total	17%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

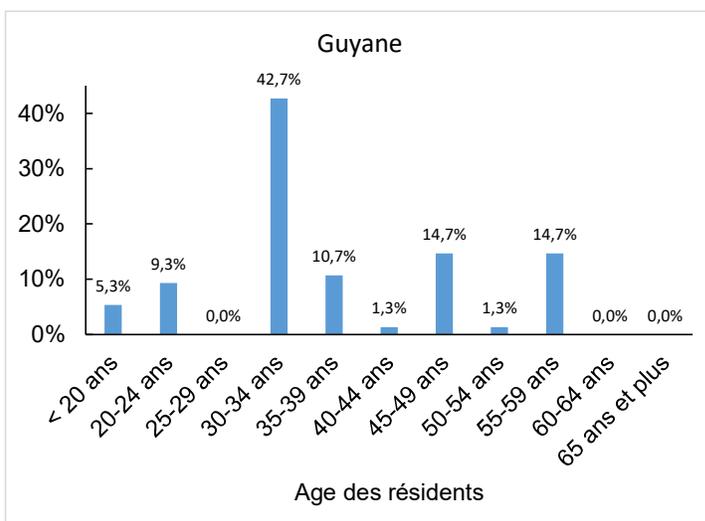
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁴¹ , service de médecine, HAD ¹⁴² , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	80%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	4%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	-
Services sociaux municipaux ou départementaux	4%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	4%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	8%
CADA	-
Autres associations	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	44%	38%	-
Femmes	50%	58%	88%
Transgenres	-	-	-
Mineurs	6%	4%	12%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 31%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 15%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁴¹ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁴² HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	85%
Divorcé(e)	4%
Veuf, Veuve	1%
Union libre	3%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	7%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	36%
Nombre total d'accompagnants	42
% d'accompagnants mineurs	91%
% de résidents avec un ou des accompagnants	Manque de données

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	1% (1 seul résident)
-------------------------------------	----------------------

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	9%	6%
CNI ou passeport C.E. ¹⁴³	-	-
Carte de résident	-	3%
Mineur étranger	1%	3%
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	1%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	12%	49%
Demandeur d'asile	12%	6%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	1%	3%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	28%	15%
Sans titre de séjour	35%	15%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹⁴³ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	2%	-
Affiliation à un autre régime obligatoire	-	-
Couverture maladie universelle (CMU)	51%	82%
Aide médicale d'état (AME)	34%	15%
Aucune protection maladie	13%	3%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	56%	85%
Mutuelle	-	-
Sans complémentaire	44%	15%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	37%	91%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	15%
Emploi à temps partiel	1%	9%
En formation	-	15%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	4%	9%
Demandeur d'emploi	11%	18%
Retraite ou pré-retraite	-	-
Invalidité	-	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	6%	-
Sans activité professionnelle	49%	27%
Sans autorisation de travailler	27%	6%
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	-	-
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁴⁴ , indemnités journalières...)	1%	-
RSA ¹⁴⁵	1%	15%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	7%	12%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	6%	15%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁴⁶	-	-
Revenus d'activités non déclarées	7%	-
Autres	-	-
Sans revenu	77%	58%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	-	Originaire du département	25%
Hébergement provisoire	38%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans Hébergement	62%	Originaire d'une autre région	65%
		Sans domiciliation	9%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁴⁴ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁴⁵ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁴⁶ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	27%
	Hébergement propre - bail glissant	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM	-
	Etablissement médico-social - addictologie	3%
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	9%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁴⁷ , appart-relais...)	-
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	46%
	Etablissements pénitentiaires	3%
	Non renseignés	12%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	12%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	1%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	3%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	15%
6-12 mois	24%
12-18 mois	3%
18-24 mois	15%
> 2 ans	42%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	17,0 mois
Taux d'occupation	Manque de données

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁴⁷ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	71%	83%
Insuffisances rénales	2%	5%
Cancers	13%	3%
Diabètes	7%	3%
Drépanocytose	-	3%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	-	1%
Maladies neurologiques dégénératives	-	1%
Maladies psychiatriques ¹⁴⁸	-	1%
Maladies génétiques, maladies rares, maladies orphelines	-	-
VHC	2%	-
Maladies cardio-vasculaires	2%	-
Troubles neurocognitifs	2%	-
Cirrhose, insuffisance hépatique	-	-
VHB	-	-
Pathologies pulmonaires chroniques	-	-
Autres	2%	1%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	18%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	16%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	83%	-	83%
Insuffisances rénales	5%	6%	11%
Maladies psychiatriques...	1%	10%	11%
Diabètes	3%	2%	5%
Cancers	3%	-	3%
Drépanocytose	3%	-	3%
Tuberculose	-	3%	3%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

¹⁴⁸ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	11%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	14%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	3%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁴⁹

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	11%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	-
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	1%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	5%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	1%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un orthophoniste, orthoptiste, centre de rééducation, programme ETP, pédicure, ophtalmologiste, ...	-
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 36 : Interventions extérieures

¹⁴⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 10 : bilan régional des ACT 2019 – Hauts-de-France

(Mis à jour le 28 septembre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁵⁰
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁵¹		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁵²		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p146
2/ Equipe salariale	p147
3/ Les candidatures	p148
4/ Profil social des résidents	p149
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p152
6/ Pathologies des résidents	p154

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁵⁰ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁵¹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁵² Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Hauts de France

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

8 structures sur 8 (100%) ont retourné l'enquête : ACT 59/62 de l'association ADIS, ACT de Beauvais (ANPAA), APPARTE (ADNSMP), Henri Vincent (Fondation Diaconesses de Reuil), ACT Etapes (La Sauvegarde du Nord), Le Phare (Habitat Insertion), Hélios (Le Sagittaire), THERAPARTS (Stop Sida).

Nombre de structures	8
Nombre de places autorisées / installées	118 / 110
Nombre moyen de places par structure	14,8
Nombre de candidatures	317
Nombre de résidents présents dans l'année	143
Nombre d'admissions	63 (44% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	57

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	97%
% de places en semi-collectif	3%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	63%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	36%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	89%
3 à 6 mois	11%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,468
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-Over du personnel : 7%

Directeur, chef de service, responsable...	12,9%	Administration et technique 33,3%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	13,4%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	7,0%	
Médecin coordinateur	3,3%	Équipe de soin 33,3%
Infirmier	19,2%	
Psychologue	8,9%	
Enseignant en activité physique adaptée	-	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	1,9%	Équipe sociale 33,4%
Assistant de service social	7,1%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	20,0%	
Conseiller en économie sociale et familiale	5,8%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maîtresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	0,4%	Autre -
Animateur	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	13%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	63%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	38%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁵³

¹⁵³ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	317
Nombre de candidatures moyen par structures	39,6
Admissions	63
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19,9% (1 admission pour 5,0 candidatures)
Candidatures refusées	254
% de candidatures refusées	80,1%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	9%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	9%
Hors critères médicaux	5%
En raison de conduites addictives	14%
En raison de comorbidités psychiatriques	5%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	6%
Total	39%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	3%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	23%
Total	26%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	9%
Hors critères d'âge	1%
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	4%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	2%
La personne ne parle pas suffisamment le français	1%
La personne est sans perspective de sortie	2%
Absence totale d'autonomie	2%
Autre	4%
Total	27%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

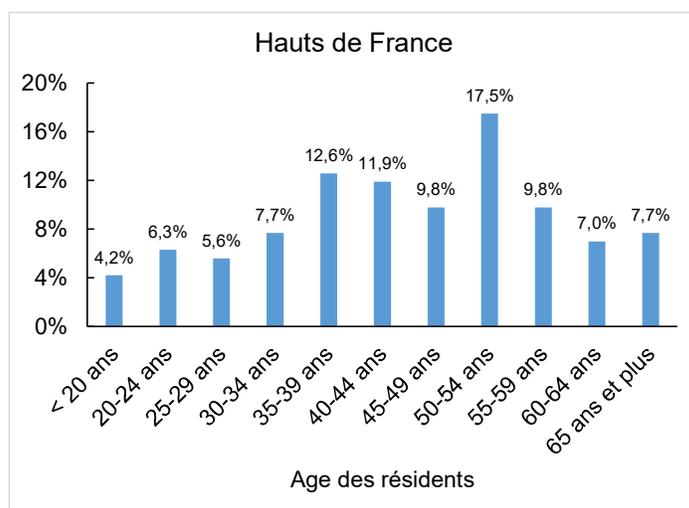
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁵⁴ , service de médecine, HAD ¹⁵⁵ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	32%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	19%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	19%
Services sociaux municipaux ou départementaux	3%
SPIIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	11%
Associations d'aide aux malades	2%
Associations ou structures internes	2%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	5%
CADA	6%
Autres (SIAO)	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	69%	70%	44%
Femmes	29%	29%	53%
Transgenres	-	-	
Mineurs	1%	1%	3%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 52%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 25%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁵⁴ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁵⁵ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	76%
Divorcé(e)	13%
Veuf, Veuve	3%
Union libre	1%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	8%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	11%
Nombre total d'accompagnants	42
% d'accompagnants mineurs	48%
% de résidents avec un ou des accompagnants	22%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	15%
-------------------------------------	-----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	32%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	68%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	61%	74%
CNI ou passeport C.E. ¹⁵⁶	2%	2%
Carte de résident	4%	2%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	1%	2%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	11%	17%
Demandeur d'asile	4%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	6%	2%
Sans titre de séjour	9%	2%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹⁵⁶ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	38%	49%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	2%
Couverture maladie universelle (CMU)	47%	46%
Aide médicale d'état (AME)	7%	2%
Aucune protection maladie	6%	2%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	53%	45%
Mutuelle	23%	43%
Sans complémentaire	24%	12%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	66%	78%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	-
Emploi à temps partiel	-	5%
En formation	3%	12%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	3%	2%
Demandeur d'emploi	19%	17%
Retraite ou pré-retraite	6%	9%
Invalidité	6%	11%
Inaptitude reconnue par la MDPH	11%	7%
Sans activité professionnelle	38%	37%
Sans autorisation de travailler	12%	-
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	6%	7%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁵⁷ , indemnités journalières...)	18%	25%
RSA ¹⁵⁸	17%	11%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	30%	49%
Formation rémunérée, bourse d'études	1%	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	3%
Revenus provenant d'un tiers	1%	-
ADA ¹⁵⁹	3%	-
Revenus d'activités non déclarées	1%	-
Autres	-	-
Sans revenu	23%	5%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	9%	Originaire du département	61%
Hébergement provisoire	80%	Originaire d'un autre département de la région	13%
Sans Hébergement	11%	Originaire d'une autre région	19%
		Sans domiciliation	8%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁵⁷ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁵⁸ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁵⁹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	44%
	Hébergement propre - bail glissant	16%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	2%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM	-
	Etablissement médico-social - addictologie	4%
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	2%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁶⁰ , appart-relais...)	8%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	16%
	Etablissements pénitentiaires	2%
	Autres/non renseignés	6%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	6%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	12%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	25%
6-12 mois	21%
12-18 mois	9%
18-24 mois	19%
> 2 ans	26%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	18,9 mois
Taux d'occupation	77%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁶⁰ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	23%	26%
Cancers	18%	18%
Diabètes	10%	17%
Maladies cardio-vasculaires	6%	7%
Insuffisances rénales	2%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	6%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	4%	4%
VHC	3%	3%
Troubles neurocognitifs	3%	3%
Drépanocytose	1%	3%
Maladies psychiatriques ¹⁶¹	6%	1%
Cirrhose, insuffisance hépatique	3%	1%
VHB	2%	1%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	3%	-
Autres	10%	6%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	25%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	60%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	26%	1%	27%
Cancers	18%	3%	21%
Maladies cardiovasculaires	7%	14%	21%
Diabètes	17%	3%	20%
Maladies pulmonaires chroniques	4%	7%	11%
Maladies psychiatriques...	1%	9%	10%
VHC ou VHB	4%	5%	9%
Insuffisances rénales	6%	3%	8%
Troubles neurocognitifs	3%	5%	8%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

¹⁶¹ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	58%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	14%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	24%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	11%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁶²

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	20%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	4%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	21%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	30%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue ...	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	18%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	8%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un orthophoniste, orthoptiste, centre de rééducation, programme ETP, pédicure, ophtalmologiste, ...	-
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	2%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	22%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	4%

Tableau 36 : Interventions extérieures

¹⁶² Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 11 : bilan régional des ACT 2019 - Martinique

(Mis à jour le 14 septembre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁶³	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁶⁴		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁶⁵		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p157
2/ Equipe salariale	p158
3/ Les candidatures	p159
4/ Profil social des résidents	p160
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p163
6/ Pathologies des résidents	p165

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁶³ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁶⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁶⁵ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

La Martinique

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête : ACM2S, ACT Croix Rouge Française.

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	25 / 24
Nombre moyen de places par structure	12,5
Nombre de candidatures	61
Nombre de résidents présents dans l'année	35
Nombre d'admissions	16 (46% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	15

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	100%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	-

Tableau 2 : répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	47%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	14%
3 à 6 mois	86%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,425
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn Over du personnel : 21%

Directeur, chef de service, responsable...	9,1%	Administration et technique 23,2%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	13,1%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	1,0%	
Médecin coordinateur	1,0%	Équipe de soin 26,4%
Infirmier	23,4%	
Psychologue	2,0%	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	Équipe sociale 50,4%
Assistant de service social	9,8%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	26,9%	
Conseiller en économie sociale et familiale	-	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maîtresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	13,7%	Autre -
Animateur, enseignant en activité physique adaptée	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structure ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	50%
Pourcentage de structure ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structure ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structure ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	-
Pourcentage de structure ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structure ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	100%
Pourcentage de structure ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	-

Tableau 7 : Équipe salariale

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	61
Nombre de candidatures moyen par structure	30,5
Admissions	16
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	26,2% (1 admission pour 3,8 candidatures)
Candidatures refusées	45
% de candidatures refusées	73,8%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	9%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	7%
Hors critères médicaux	27%
En raison de conduites addictives	7%
En raison de comorbidités psychiatriques	27%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	4%
Total	72%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	11%
Total	11%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	-
Hors critères d'âge	-
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	7%
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre	-
Total	9%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

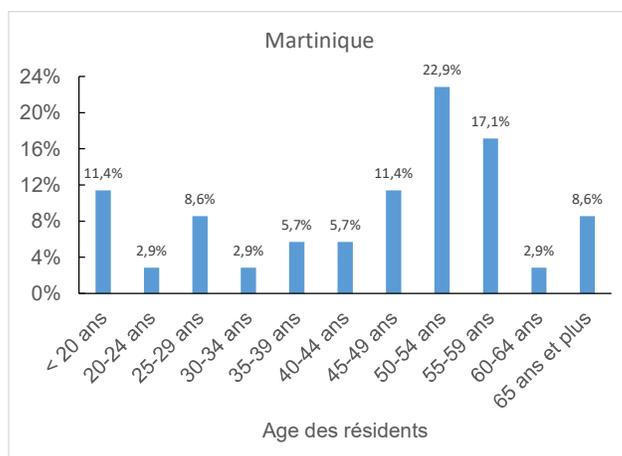
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁶⁶ , service de médecine, HAD ¹⁶⁷ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	56%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	-
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	19%
Services sociaux municipaux ou départementaux	12%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	7%
Associations ou structures internes	7%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	-
CADA	-
Autres associations	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	63%	69%	Manque de données
Femmes	29%	23%	
Transgenres	-	2%	
Mineurs	9%	7%	

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 63%
 % de résidents âgés de plus de 55 ans : 29%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁶⁶ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁶⁷ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	85%
Divorcé(e)	-
Veuf, Veuve	6%
Union libre	-
Pacsé(e)	-
Marié(e)	9%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	13%
Nombre total d'accompagnants	6
% d'accompagnants mineurs	33%
% de résidents avec un ou des accompagnants	11%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	100%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	66%	73%
CNI ou passeport C.E. ¹⁶⁸	-	-
Carte de résident	3%	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	6%	7%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	17%	20%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	6%	-
Sans titre de séjour	-	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹⁶⁸ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	26%	40%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	62%	60%
Aide médicale d'état (AME)	6%	-
Aucune protection maladie	3%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	76%	100%
Mutuelle	18%	-
Sans complémentaire	6%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	80%	93%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	-
Emploi à temps partiel	-	7%
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	9%	7%
Demandeur d'emploi	9%	13%
Retraite ou pré-retraite	11%	7%
Invalidité	-	7%
Inaptitude reconnue par la MDPH	17%	33%
Sans activité professionnelle	49%	27%
Sans autorisation de travailler	3%	-
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	7%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁶⁹ , indemnités journalières...)	6%	7%
RSA ¹⁷⁰	29%	33%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	43%	47%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	9%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁷¹	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	11%	7%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	3%	Originaire du département	94%
Hébergement provisoire	94%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans Hébergement	3%	Originaire d'une autre région	6%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁶⁹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁷⁰ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁷¹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	53%
	Hébergement propre - bail glissant	7%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁷² , appart-relais...)	7%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	20%
	Etablissements pénitentiaires	13%
	Autres	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	7%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	-
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	-

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	13%
6-12 mois	13%
12-18 mois	13%
18-24 mois	13%
> 2 ans	47%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	Manque de données (14,3 mois pour une structure)
Taux d'occupation	Manque de données

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁷² CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Drépanocytose	10%	3%
Insuffisances rénales	2%	3%
Maladies psychiatriques	31%	9%
Cancers	10%	11%
Maladies digestives	3%	-
Maladies cardio-vasculaires	5%	-
VIH	18%	46%
Diabètes	10%	11%
Troubles neurocognitifs	2%	3%
Toxicomanie ou traitement de substitution aux opiacés	-	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	-
Maladies neurologiques dégénératives	3%	-
VHC	-	-
VHB	-	-
Autres	8%	12%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	41%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	40%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	46%	-	46%
Maladies cardiovasculaires	-	20%	20%
Maladies psychiatriques ou psychiques	9%	8%	17%
Diabètes	11%	3%	14%
Troubles neurocognitifs	3%	8%	11%
Cancers	11%	-	11%
Drépanocytose	-	3%	3%
Insuffisances rénales	3%	-	3%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	25%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	26%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	17%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁷³

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	40%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	3%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	40%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue ...	20%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un orthophoniste, orthoptiste, centré de rééducation, programme ETP...	-
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	3%

Tableau 36 : Interventions extérieures

¹⁷³ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 12 : bilan régional des ACT 2019 - Normandie

(Mis à jour le 14 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁷⁴	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁷⁵		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁷⁶		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p168
2/ Equipe salariale	p169
3/ Les candidatures	p170
4/ Profil social des résidents	p171
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p174
6/ Pathologies des résidents	p176

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁷⁴ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁷⁵ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁷⁶ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Normandie

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 79% des places ACT.

5 structures sur 9 (56%) ont retourné l'enquête : ACT ADSEAM, ACT La Boussole, Association l'Abri, Croix-Rouge Française, Nautilia.

Nombre de structures	5
Nombre de places autorisées / installées	79 / 77
Nombre moyen de places par structure	15,8
Nombre de candidatures	188
Nombre de résidents présents dans l'année	99
Nombre d'admissions	27 (27% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	28

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	92%
% de places en semi-collectif	8%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	80%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	80%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	46%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	60%
3 à 6 mois	40%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,422
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)¹

Turn-Over du personnel : 12%

Directeur, chef de service, responsable...	7,2%	Administration et technique 36,7%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	15,6%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	13,9%	
Médecin coordinateur	2,0%	Équipe de soin 30,4%
Infirmier	17,6%	
Psychologue	4,2%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	6,5%	Équipe sociale 33,0%
Assistant de service social	14,8%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	4,4%	
Conseiller en économie sociale et familiale	10,8%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	3,1%	Autre -
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP¹⁷⁷

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	40%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	60%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	40%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁷⁸

¹⁷⁷ Données analysées pour 4 structures sur 7

¹⁷⁸ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	188
Nombre de candidatures moyen par structure	37,6
Admissions	27
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	14,4% (1 admission pour 7,0 candidatures)
Candidatures refusées	161
% de candidatures refusées	85,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	35%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	8%
Hors critères médicaux	9%
En raison de conduites addictives	2%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	4%
Total	25%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	14%
Total	18%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	-
Hors critères d'âge	3%
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	13%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	4%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	1%
Autre	-
Total	22%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

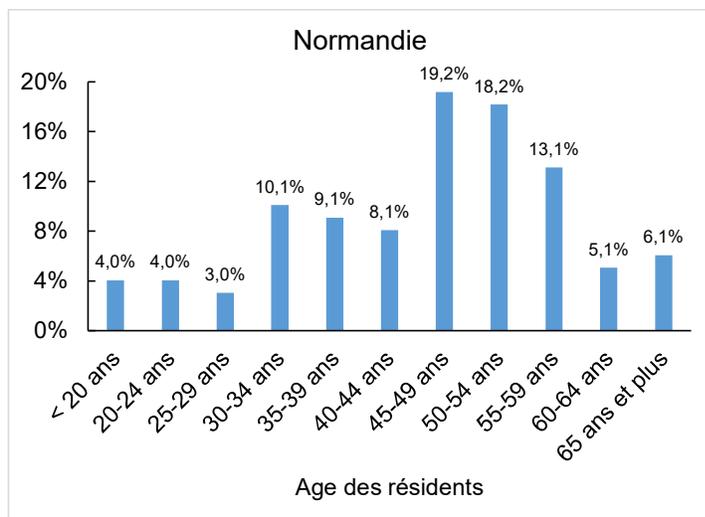
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁷⁹ , service de médecine, HAD ¹⁸⁰ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	44%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	19%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	7%
Services sociaux municipaux ou départementaux	19%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	4%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	7%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	-
CADA	-
Autres associations	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	61%	64%	33%
Femmes	35%	33%	52%
Transgenres	1%	1%	-
Mineurs	4%	2%	15%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 62%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 24%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁷⁹ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁸⁰ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	60%
Divorcé(e)	15%
Veuf, Veuve	4%
Union libre	5%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	16%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	11%
Nombre total d'accompagnants	45
% d'accompagnants mineurs	42%
% de résidents avec un ou des accompagnants	31%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	7%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	57%
Suspension de peine pour raison médicale	14%
Sortie de prison (libération)	29%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	56%	55%
CNI ou passeport C.E. ¹⁸¹	-	-
Carte de résident	3%	4%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	11%	21%
Demandeur d'asile	1%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	4%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	7%	-
Sans titre de séjour	15%	11%
Autres	2%	4%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹⁸¹ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	51%	61%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	28%	25%
Aide médicale d'état (AME)	13%	11%
Aucune protection maladie	5%	4%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	59%	46%
Mutuelle	20%	36%
Sans complémentaire	20%	18%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	79%	75%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	5%	4%
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	3%	4%
Demandeur d'emploi	18%	18%
Retraite ou pré-retraite	5%	7%
Invalidité	5%	4%
Inaptitude reconnue par la MDPH	11%	18%
Sans activité professionnelle	33%	35%
Sans autorisation de travailler	18%	11%
En arrêt maladie	1%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	4%	4%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁸² , indemnités journalières...)	16%	7%
RSA ¹⁸³	19%	7%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	20%	61%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	2%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁸⁴	2%	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	36%	21%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	9%	Originaire du département	88%
Hébergement provisoire	75%	Originaire d'un autre département de la région	3%
Sans Hébergement	16%	Originaire d'une autre région	11%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁸² ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁸³ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁸⁴ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	35%
	Hébergement propre - bail glissant	17%
	Etablissement médico-social - handicap	9%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	4%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	4%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ¹⁸⁵ , appart-relais...)	4%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	17%
	Etablissements pénitentiaires	-
	Autres (retour dans le pays d'origine)	9%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	4%
Exclusion	9%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	6%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	21%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	14%
6-12 mois	14%
12-18 mois	18%
18-24 mois	14%
> 2 ans	39%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	21,9 mois
Taux d'occupation	96%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁸⁵ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	13%	18%
VIH	20%	16%
Diabètes	5%	9%
Maladies psychiatriques ¹⁸⁶	10%	7%
Maladies cardio-vasculaires	4%	7%
Insuffisances rénales	5%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	5%
Maladies neurologiques dégénératives	9%	4%
Troubles neurocognitifs	5%	4%
Cirrhose, insuffisance hépatique	3%	4%
Maladies digestives	2%	4%
VHC	2%	3%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	2%	3%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	3%	2%
Autres	10%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	65%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	54%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

¹⁸⁶ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	7%	22%	29%
Cancers	18%	2%	22%
VIH	16%	2%	18%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	9%	14%
Diabète	9%	4%	13%
Maladies cardiovasculaires	7%	5%	12%
Maladies neurologiques dégénératives	4%	4%	8%
Insuffisances rénales	6%	-	6%
VHB ou VHC ¹⁸⁷	3%	3%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	26%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	27%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	23%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	27%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁸⁸

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	57%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹⁸⁷ En négligeant les coinfections VHB/VHC

¹⁸⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	1%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	21%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	35%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	14%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	8%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	2%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	17%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	6%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	11%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 13 : bilan régional des ACT 2019 – Nouvelle Aquitaine

(Mis à jour le 27 septembre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁸⁹	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁹⁰		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁹¹		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p180
2/ Equipe salariale	p181
3/ Les candidatures	p182
4/ Profil social des résidents	p183
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p186
6/ Pathologies des résidents	p188

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁸⁹ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁹⁰ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁹¹ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Nouvelle Aquitaine

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 95% des places ACT « classiques », les 30 places ACT Psy faisant l'objet d'un bilan à part.

12 structures sur 14 (86%) ont retourné l'enquête : ACT 64, ARSA Pyrénées-Atlantiques, ACT Périgueux (Aurore), ACT Addictologie (Centre Hospitalier Esquirol), ACT Charente (UDAF), ACT Cordia La Rochelle, ACT Cordia Niort, ACT Cordia Poitiers, « Les Apparts » de La CASE, ACT Sauvegarde, La SOURCE - Landes Addictions, Groupe SOS Solidarités ACT Bègles.

Nombre de structures	12
Nombre de places autorisées / installées	162 / 160
Nombre moyen de places par structure	13,5
Nombre de candidatures	317 ¹⁹²
Nombre de résidents présents dans l'année	235
Nombre d'admissions	90 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	93

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	75%
% de places en semi-collectif	16%
% de places en collectif	9%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	92%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	54%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	54%
3 à 6 mois	30%
6 mois à 1 an	16%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

¹⁹² Pour 11 structures

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,390
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-Over du personnel : 16%

Directeur, chef de service, responsable...	12,1%	Administration et technique 24,6%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	8,5%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	4,0%	
Médecin coordinateur	4,0%	Équipe de soin 28,6%
Infirmier	19,8%	
Psychologue	4,4%	
Enseignant en activité physique adaptée	-	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	0,4%	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	Équipe sociale 42,9%
Assistant de service social	7,3%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	15,8%	
Conseiller en économie sociale et familiale	7,4%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maîtresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	12,4%	Autre 4,0%
Animateur	4,0%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	73%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	0%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	46%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	73%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	27%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁹³

¹⁹³ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	317
Nombre de candidatures moyen par structure	28,8
Admissions	90
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	28,4% (1 admission pour 3,5 candidatures)
Candidatures refusées	227
% de candidatures refusées	71,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	26%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	4%
Hors critères médicaux	8%
En raison de conduites addictives	4%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	3%
Total	22%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	27%
Total	31%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	14%
Hors critères d'âge	1%
Décès	0,4%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	1%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	2%
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre	2%
Total	20%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

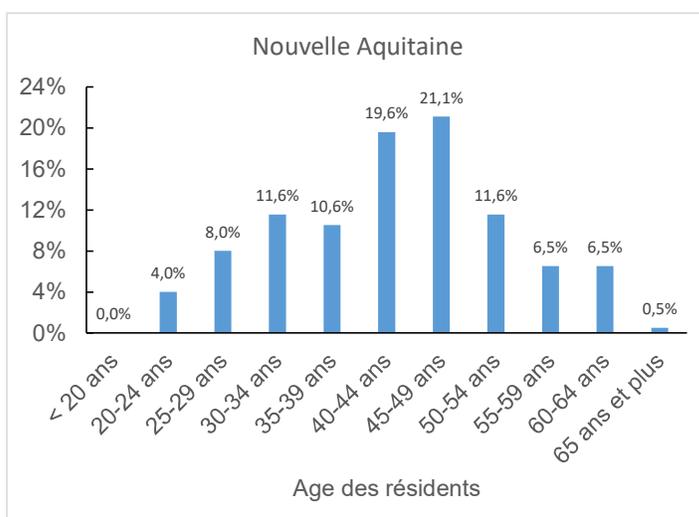
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁹⁴ , service de médecine, HAD ¹⁹⁵ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	20%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	26%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	24%
Services sociaux municipaux ou départementaux	5%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	6%
Associations d'aide aux malades	1%
Associations ou structures internes	9%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	6%
CADA	2%
Autres (mission locale, soins de suite et de réadaptation)	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	63%	70%	50%
Femmes	37%	30%	50%
Transgenres	-	-	-
Mineurs	-	-	-

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 49%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 22%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁹⁴ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁹⁵ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	79%
Divorcé(e)	11%
Veuf, Veuve	3%
Union libre	1%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	6%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	2%
Nombre total d'accompagnants	11
% d'accompagnants mineurs	55%
% de résidents avec un ou des accompagnants	3%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	8%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	37%
Suspension de peine pour raison médicale	5%
Sortie de prison (libération)	58%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	75%	83%
CNI ou passeport C.E. ¹⁹⁶	4%	4%
Carte de résident	3%	1%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	1%	3%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	2%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	3%	1%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	5%	4%
Sans titre de séjour	2%	1%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

¹⁹⁶ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	43%	52%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	9%
Couverture maladie universelle (CMU)	44%	36%
Aide médicale d'état (AME)	8%	3%
Aucune protection maladie	2%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	55%	47%
Mutuelle	42%	53%
Sans complémentaire	3%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	78%	81%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	1%
Emploi à temps partiel	1%	9%
En formation	1%	2%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1%	-
Demandeur d'emploi	20%	14%
Retraite ou pré-retraite	2%	2%
Invalidité	5%	3%
Inaptitude reconnue par la MDPH	10%	25%
Sans activité professionnelle	51%	40%
Sans autorisation de travailler	4%	1%
En arrêt maladie	2%	1%
Autre	-	1%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	10%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁹⁷ , indemnités journalières...)	20%	16%
RSA ¹⁹⁸	27%	19%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	31%	48%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	1%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	0,5%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁹⁹	2%	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	17%	6%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	18%	Originaire du département	79%
Hébergement provisoire	47%	Originaire d'un autre département de la région	9%
Sans Hébergement	35%	Originaire d'une autre région	10%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁹⁷ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁹⁸ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁹⁹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	50%
	Hébergement propre - bail glissant	9%
	Etablissement médico-social - handicap	1%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	1%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM	3%
	Etablissement médico-social - addictologie	3%
	Hôpital psychiatrique	4%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	1%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²⁰⁰ , appart-relais...)	6%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	14%
	Etablissements pénitentiaires	4%
	Autres	3%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	17%
Exclusion	11%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	8%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	28%
6-12 mois	29%
12-18 mois	10%
18-24 mois	9%
> 2 ans	25%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	17,9 mois
Taux d'occupation	88%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

²⁰⁰ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	25%	23%
Maladies psychiatriques ²⁰¹	23%	19%
VIH	17%	12%
Ethylisme	1%	9%
Cancers	5%	7%
Diabète	7%	5%
VHC	3%	5%
Insuffisances rénales	2%	5%
Maladies cardio-vasculaires	3%	4%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	3%
Cirrhose, insuffisance hépatique	3%	3%
Maladies neurologiques dégénératives	1%	1%
Troubles neurocognitifs	2%	1%
Autres	5%	4%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	47%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	86%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	19%	13%	32%
VHC ou VHB	5%	12%	17%
VIH	12%	2%	14%
Diabète	5%	7%	12%
Cancers	7%	2%	9%
Maladies cardiovasculaires	4%	1%	5%
Insuffisances rénales	5%	-	5%
Cirrhose, insuffisances hépatiques	3%	2%	5%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

²⁰¹ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	58%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	31%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	47%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	18%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²⁰²

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	35%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	2%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	7%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	33%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue ...	20%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	12%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un orthophoniste, orthoptiste, centre de rééducation, programme ETP, pédicure, ophtalmologiste, ...	4%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	18%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	3%

Tableau 36 : Interventions extérieures

²⁰² Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 14 : bilan régional des ACT 2019 - Occitanie

(Mis à jour le 12 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²⁰³	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ²⁰⁴		% de résidents avec une toxicomanie ²⁰⁵		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p191
2/ Equipe salariale	p192
3/ Les candidatures	p193
4/ Profil social des résidents	p194
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p197
6/ Pathologies des résidents	p199

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²⁰³ Hors addictions, alcool et handicaps

²⁰⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²⁰⁵ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Occitanie

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT (en ne tenant pas compte des « ACT Psy »).

12 structures sur 12 (100%) ont retourné l'enquête : Embellie (AERS), ANPAA 34, ACT Lou Mazuc (ANPAA 48), ACT Tempo (CEIIS), La CLEF, Association La Clède, PAGE, ACT de l'association REGAR, SAMARIE (Union Cépière Robert Monnier), ACT Carcassonne (Groupe SOS Solidarités), Lou CANTOU (Groupe SOS Solidarités), ACT Perpignan (Groupe SOS Solidarités).

Nombre de structures	10
Nombre de places autorisées / installées	256 / 249
Nombre moyen de places par structures	21,3
Nombre de candidatures	864
Nombre de résidents présent dans l'année	366
Nombre d'admissions	153 (42% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	125

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	65%
% de places en semi-collectif	30%
% de places en collectif	5%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	58%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	42%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivi après sa sortie	13%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	86%
3 à 6 mois	7%
6 mois à 1 an	7%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,432
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)¹

Turn-Over du personnel : 18%

Directeur, chef de service, responsable...	11,7%	Administration et technique 30,5%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	11,1%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	7,7%	
Médecin coordinateur	2,7%	Équipe de soin 30,1%
Infirmier	19,6%	
Psychologue	1,4%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	6,4%	Équipe sociale 38,0%
Assistant de service social	4,7%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	21,4%	
Conseiller en économie sociale et familiale	1,9%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	10,0%	Autre 1,4%
Animateur, Enseignant en activité physique adapté...	1,4%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP²⁰⁶

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	92%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	42%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	92%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	17%

Tableau 7 : Équipe salariale²⁰⁷

²⁰⁶ Données analysées pour 4 structures sur 7

²⁰⁷ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	864
Nombre moyen de candidatures par structures	72,0
Admissions	153
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	17,7% (1 admission pour 5,6 candidatures)
Candidatures refusées	711
% de candidatures refusées	82,3%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	48%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	12%
Hors critères médicaux	12%
En raison de conduites addictives	4%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Coordination médicale déjà en place ou possède déjà un logement autonome	1%
Total	31%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	5%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	6%
Total	11%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	3%
Hors critère d'âge	1%
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	1%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	2%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	1%
Autre (candidat pas assez autonome)	1%
Total	17%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

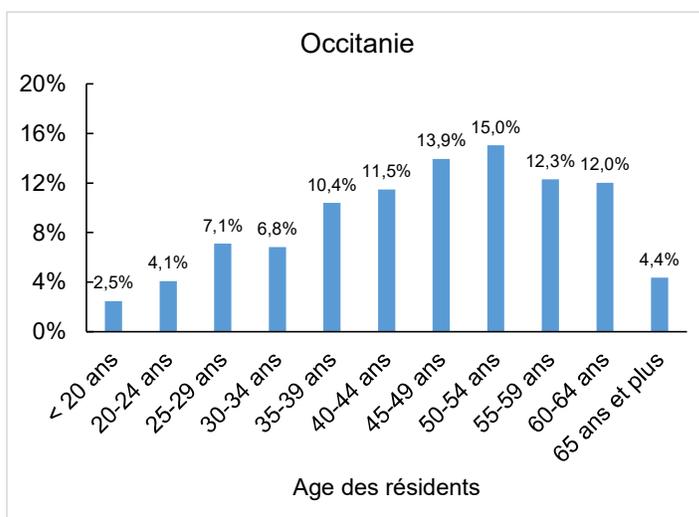
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²⁰⁸ , service de médecine, HAD ²⁰⁹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	54%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	13%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	12%
Services sociaux municipaux ou départementaux	6%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sorties de prison) et associations de sortants de prison	2%
Associations d'aide aux malades	5%
Associations ou structures internes	1%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	3%
CADA	2%
Autres associations	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	63%	69%	47%
Femmes	36%	31%	49%
Transgenres	0,3%	0,1%	
Mineurs	0,5%	0,2%	4%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 58%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 29%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²⁰⁸ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²⁰⁹ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	61%
Divorcé(e)	17%
Veuf, Veuve	2%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	18%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	7%
Nombre total d'accompagnants	55
% d'accompagnants mineurs	62%
% de résidents avec un ou des accompagnants	11%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	25%
Suspension de peine pour raison médicale	8%
Sortie de prison (libération)	67%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	39%	45%
CNI ou passeport C.E. ²¹⁰	5%	6%
Carte de résident	4%	4%
Mineur étranger	1%	2%
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	4%	3%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	24%
Demandeur d'asile	5%	4%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	4%	2%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	16%	5%
Sans titre de séjour	15%	6%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

²¹⁰ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	44%	50%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	4%
Couverture maladie universelle (CMU)	32%	35%
Aide médicale d'état (AME)	18%	11%
Aucune protection maladie	4%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	61%	62%
Mutuelle	17%	33%
Sans complémentaire	22%	4%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	69%	83%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	7%
Emploi à temps partiel	1%	4%
En formation	2%	4%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1%	-
Demandeur d'emploi	6%	5%
Retraite ou pré-retraite	4%	8%
Invalidité	4%	7%
Inaptitude reconnue par la MDPH	2%	11%
Sans activité professionnelle	50%	37%
Sans autorisation de travailler	27%	11%
En arrêt maladie	2%	6%
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	1%	10%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²¹¹ , indemnités journalières...)	11%	11%
RSA ²¹²	16%	10%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	26%	46%
Formation rémunérée, bourse d'études	0,3%	2%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	1%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ²¹³	4%	2%
Revenus d'activités non déclarées	0,3%	-
Autres	0,3%	-
Sans revenu	40%	18%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	10%	Originaire du département	83%
Hébergement provisoire	66%	Originaire d'un autre département de la région	7%
Sans Hébergement	23%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	7%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²¹¹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²¹² RSA : Revenu de Solidarité Active

²¹³ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	47%
	Hébergement propre - bail glissant	9%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	2%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS	3%
	Etablissement médico-social - addictologie	2%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	5%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²¹⁴ , appart-relais...)	8%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	12%
Autres	Etablissements pénitentiaires	1%
	Sans solution	1%
	Non renseignés	9%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	2%
Exclusion	3%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	6%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	19%
6-12 mois	20%
12-18 mois	22%
18-24 mois	15%
> 2 ans	25%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	18,3 mois
Taux d'occupation	93%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

²¹⁴ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	21%	22%
VIH	18%	18%
VHB	1%	8%
Diabètes	8%	7%
Maladies cardio-vasculaires	7%	7%
Insuffisances rénales	4%	6%
VHC	4%	5%
Maladies psychiatriques ²¹⁵	6%	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	3%
Maladies digestives	4%	3%
Troubles neurocognitifs	4%	3%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	2%
Cirrhose, insuffisance hépatique	2%	2%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	2%	1%
Autres	11%	9%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	46%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	77%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Cancers	22%	3%	25%
VHB ou VHC ²¹⁶	13%	10%	23%
Maladies cardiovasculaires	7%	13%	20%
Maladies psychiatriques...	3%	17%	20%
VIH	18%	1%	19%
Diabètes	7%	8%	15%
Troubles neurocognitifs	3%	12%	15%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	11%	14%
Insuffisances rénales	6%	3%	9%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

²¹⁵ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

²¹⁶ En négligeant les coinfections VHB/VHC

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	30%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	16%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	17%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²¹⁷

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	35%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	3%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	51%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	21%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	11%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	6%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	27%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un aide à domicile	3%

Tableau 36 : Interventions extérieures

²¹⁷ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 15 : bilan régional des ACT 2019 – Pays de la Loire

(Mis à jour le 9 septembre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²¹⁸	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ²¹⁹		% de résidents avec une toxicomanie ²²⁰		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p202
2/ Equipe salariale	p203
3/ Les candidatures	p204
4/ Profil social des résidents	p205
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p208
6/ Pathologies des résidents	p210

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²¹⁸ Hors addictions, alcool et handicaps

²¹⁹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²²⁰ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Pays de la Loire

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 90% des places

5 structures sur 6 (83%) ont retourné l'enquête : Aurore Nantes, Montjoie 49, Monjoie 44, ACoThé (Monjoie 72), La Passerelle Vendée.

Nombre de structures	5
Nombre de places autorisées / installées	74 / 74
Nombre moyen de places par structure	14,8
Nombre de candidatures	455
Nombre de résidents présents dans l'année	113
Nombre d'admissions	48 (42% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	47

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	88%
% de places en semi-collectif	1%
% de places en collectif	11%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	80%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	40%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	21%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	60%
3 à 6 mois	20%
6 mois à 1 an	20%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,378
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-Over du personnel : 27%

Directeur, chef de service, responsable...	15,4%	Administration et technique 30,6%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	13,9%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	1,3%	
Médecin coordinateur	2,2%	Équipe de soin 38,2%
Infirmier	27,1%	
Psychologue	1,1%	
Enseignant en activité physique adaptée	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	6,4%	
Référent ETP	1,5%	
Art thérapeute, cani-thérapeute, kinésithérapeute	-	Équipe sociale 31,2%
Assistant de service social	8,8%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	7,3%	
Conseiller en économie sociale et familiale	14,6%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	0,6%	Autre 0%
Animateur	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structure ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structure ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structure ayant un psychologue dans l'équipe	40%
Pourcentage de structure ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	20%
Pourcentage de structure ayant un assistant de service social dans l'équipe	40%
Pourcentage de structure ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	40%
Pourcentage de structure ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	60%

Tableau 7 : Équipe salariale

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	455
Nombre de candidatures moyen par structure	91
Admissions	48
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	10,5% (1 admission pour 9,5 candidatures)
Candidatures refusées	407
% de candidatures refusées	89,5%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	1%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Hors critères médicaux	28%
En raison de conduites addictives ou de comorbidités psychiatriques	5%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	9%
Total	44%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	11%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	24%
Total	35%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	1%
Hors critères d'âge	-
Décès	3%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	9%
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre	7%
Total	20%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

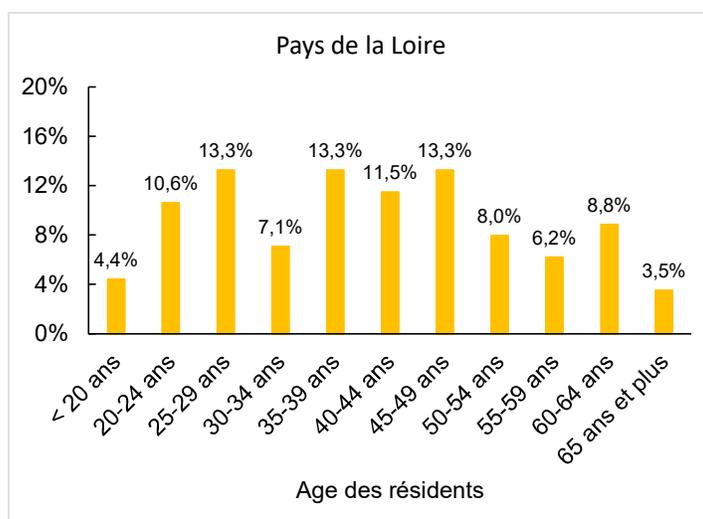
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²²¹ , service de médecine, HAD ²²² , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	54%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	14%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	-
Services sociaux municipaux ou départementaux	9%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	6%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	11%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	-
CADA	3%
Autres associations	3%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	58%	59%	35%
Femmes	39%	38%	49%
Transgenres	-	-	-
Mineurs	3%	3%	16%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 40%
 % de résidents âgés de plus de 55 ans : 19%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²²¹ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²²² HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	66%
Divorcé(e)	10%
Veuf, Veuve	3%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	19%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	19%
Nombre total d'accompagnants	20
% d'accompagnants mineurs	65%
% de résidents avec un ou des accompagnants	12%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3,5%
-------------------------------------	------

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	21%	27%
CNI ou passeport C.E. ²²³	2%	-
Carte de résident	6%	9%
Mineur étranger	2%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	1%	2%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	19%	46%
Demandeur d'asile	19%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	6%	5%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	16%	11%
Sans titre de séjour	9%	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

²²³ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	16%	12%
Affiliation à un autre régime obligatoire	1%	2%
Couverture maladie universelle (CMU)	63%	85%
Aide médicale d'état (AME)	15%	-
Aucune protection maladie	5%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	80%	90%
Mutuelle	8%	10%
Sans complémentaire	12%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	75%	91%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	4%	27%
Emploi à temps partiel	-	7%
En formation	-	2%
Etudiant, enfant scolarisé	1%	-
Demandeur d'emploi	15%	36%
Retraite ou pré-retraite	5%	7%
Invalidité	1%	2%
Inaptitude reconnue par la MDPH	9%	13%
Sans activité professionnelle	30%	7%
Sans autorisation de travailler	33%	-
En arrêt maladie	2%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	4%	37%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²²⁴ , indemnités journalières...)	6%	10%
RSA ²²⁵	4%	7%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	12%	34%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	1%	-
ADA ²²⁶	19%	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	53%	12%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	5%	Originaire du département	81%
Hébergement provisoire	52%	Originaire d'un autre département de la région	12%
Sans Hébergement	43%	Originaire d'une autre région	7%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²²⁴ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²²⁵ RSA : Revenu de Solidarité Active

²²⁶ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	49%
	Hébergement propre - bail glissant	17%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	2%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²²⁷ , appart-relais...)	11%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	19%
	Etablissements pénitentiaires	-
	Autres	2%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	2%
Exclusion	-

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	0%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	0%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	9%
6-12 mois	11%
12-18 mois	31%
18-24 mois	29%
> 2 ans	20%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	18,5 mois
Taux d'occupation	96%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

²²⁷ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	26%	31%
Diabète	9%	14%
Cancers	18%	10%
Maladies cardio-vasculaires	5%	9%
Insuffisance rénale	4%	8%
Maladies psychiatriques	7%	3%
VHB	4%	3%
Toxicomanie ou traitement de substitution aux opiacés	3%	3%
VHC	3%	2%
Troubles neurocognitifs	2%	2%
Maladies neurologiques dégénératives	2%	1%
Pathologies pulmonaires chroniques	1%	1%
Drépanocytose	1%	-
Autres	15%	12%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	55%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	43%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	31%	1%	32%
Diabète	14%	7%	21%
Maladies psychiatriques ou psychiques	3%	15%	18%
Maladies cardio-vasculaires	9%	7%	16%
Hépatite B ou C ²²⁸	5%	9%	14%
Cancers	10%	1%	11%
Insuffisance rénale	8%	2%	10%
Troubles neurocognitifs	2%	4%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

²²⁸ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose donc qu'il n'y a pas de résidents co-infectés par l'hépatite B et l'hépatite C.

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	9%
% de résidents un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	6%
% de résidents un usage à risque ou nocif d'alcool	11%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	3%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²²⁹

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	29%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	9%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	10%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	37%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue ...	51%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	32%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	8%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	2%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	19%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	57%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	7%

Tableau 36 : Interventions extérieures

²²⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Annexe 16 : bilan régional des ACT 2019 – Provence-Alpes-Côte d’Azur

(Mis à jour le 14 octobre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l’entrée		% de résidents avec comorbidités ²³⁰	
% de résidents avec hébergement durable à l’entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l’entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l’alcool ²³¹		% de résidents avec une toxicomanie ²³²		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l’enquête et description des ACT	p213
2/ Equipe salariale	p214
3/ Les candidatures	p215
4/ Profil social des résidents	p216
5/ Situations d’hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p219
6/ Pathologies des résidents	p221

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l’entrée et à la sortie.)

²³⁰ Hors addictions, alcool et handicaps

²³¹ Avec usage à risque ou nocif d’alcool

²³² Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

PACA

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 89% des places ACT.

9 structures sur 12 (75%) ont retourné l'enquête : Fondation de Nice, ACT 05 (Fondation Édith Seltzer), Habitat Alternatif Social, ACT Le Marabout (Habitat Alternatif Social), Maavar ACT Okek 13, Olbia Var Appartements, ACT ADSEAAV, ACT 13 (Groupe SOS Solidarités), ACT Vaucluse (Groupe SOS Solidarités).

Nombre de structures	9
Nombre de places autorisées / installées	219 / 214
Nombre moyen de places par structure	24,3
Nombre de candidatures	548
Nombre de résidents présents dans l'année	300
Nombre d'admissions	109 (36% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	104

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	73%
% de places en semi-collectif	21%
% de places en collectif	6%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	78%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	89%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	47%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	50%
3 à 6 mois	26%
6 mois à 1 an	24%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,360
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)¹

Turn-Over du personnel : 7%

Directeur, chef de service, responsable...	10,6%	Administration et technique 33,1%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	9,6%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	12,9%	
Médecin coordinateur	3,8%	Équipe de soin 31,2%
Infirmier	17,1%	
Psychologue	2,7%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	7,7%	Équipe sociale 35,7%
Assistant de service social	8,0%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	15,6%	
Conseiller en économie sociale et familiale	2,6%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	9,5%	Autre -
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP²³³

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	89%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	44%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	22%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	56%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	22%

Tableau 7 : Équipe salariale²³⁴

²³³ Données analysées pour 4 structures sur 7

²³⁴ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	548
Nombre de candidatures moyen par structure	60,9
Admissions	109
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19,9% (1 admission pour 5,0 candidatures)
Candidatures refusées	439
% de candidatures refusées	80,1%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	6%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	4%
Hors critères médicaux	41%
En raison de conduites addictives	3%
En raison de comorbidités psychiatriques	1%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	8%
Total	57%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	15%
Total	21%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	3%
Hors critères d'âge	1%
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	3%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	4%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre (candidat pas assez autonome)	2%
Total	15%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

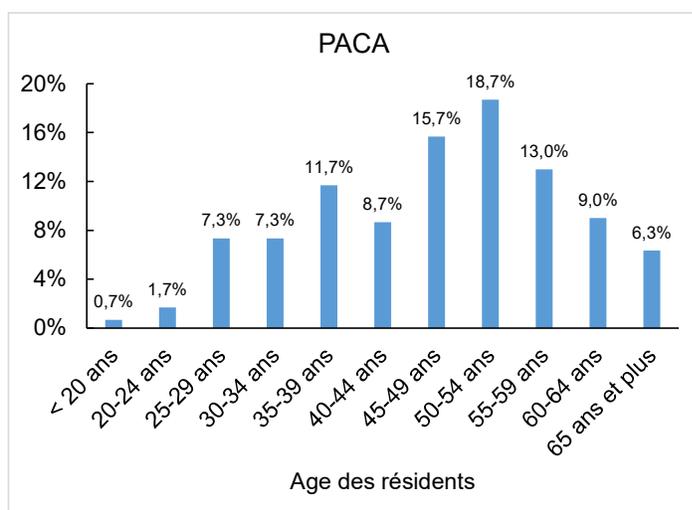
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²³⁵ , service de médecine, HAD ²³⁶ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	42%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	21%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	9%
Services sociaux municipaux ou départementaux	16%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	4%
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	-
CADA	1%
Autres associations	3%
Autres	5%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	66%	68%	Manque de données
Femmes	33%	32%	
Transgenres	-	-	
Mineurs	1%	-	

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 63%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 28%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²³⁵ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²³⁶ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	66%
Divorcé(e)	14%
Veuf, Veuve	6%
Union libre	7%
Pacsé(e)	1%
Marié(e)	7%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	11%
Nombre total d'accompagnants	73
% d'accompagnants mineurs	44%
% de résidents avec un ou des accompagnants	18%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	27%
Suspension de peine pour raison médicale	27%
Sortie de prison (libération)	46%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	64%	71%
CNI ou passeport C.E. ²³⁷	6%	8%
Carte de résident	3%	2%
Mineur étranger	0,3%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	6%	10%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	6%	7%
Demandeur d'asile	2%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	1%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	4%	-
Sans titre de séjour	6%	2%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

²³⁷ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	55%	64%
Affiliation à un autre régime obligatoire	0,3%	1%
Couverture maladie universelle (CMU)	34%	29%
Aide médicale d'état (AME)	9%	5%
Aucune protection maladie	1%	1%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	39%	41%
Mutuelle	38%	50%
Sans complémentaire	23%	9%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	77%	75%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	-
Emploi à temps partiel	1%	1%
En formation	-	2%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1%	1%
Demandeur d'emploi	5%	5%
Retraite ou pré-retraite	4%	8%
Invalidité	4%	9%
Inaptitude reconnue par la MDPH	10%	17%
Sans activité professionnelle	63%	53%
Sans autorisation de travailler	6%	2%
En arrêt maladie	3%	2%
Autre	1%	1%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	2%	4%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²³⁸ , indemnités journalières...)	22%	21%
RSA ²³⁹	16%	13%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	33%	53%
Formation rémunérée, bourse d'études	0,3%	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ²⁴⁰	3%	-
Revenus d'activités non déclarées	1%	1%
Autres	1%	-
Sans revenu	21%	9%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	8%	Originaire du département	87%
Hébergement provisoire	70%	Originaire d'un autre département de la région	8%
Sans Hébergement	21%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²³⁸ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²³⁹ RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁴⁰ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	43%
	Hébergement propre - bail glissant	19%
	Etablissement médico-social - handicap	1%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	1%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS	2%
	Etablissement médico-social - addictologie	1%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	3%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²⁴¹ , appart-relais...)	5%
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	11%
	Etablissements pénitentiaires	-
	Autres (Non renseigné, retour dans le pays d'origine...)	11%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	5%
Exclusion	2%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	14%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	20%
6-12 mois	16%
12-18 mois	18%
18-24 mois	17%
> 2 ans	28%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	23,3 mois
Taux d'occupation	92%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

²⁴¹ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	19%	20%
Cancers	17%	17%
Maladies psychiatriques ²⁴²	17%	15%
Diabètes	8%	6%
Maladies cardio-vasculaires	8%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	4%
Insuffisances rénales	2%	4%
Maladies digestives	2%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	4%	3%
Troubles neurocognitifs	2%	3%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	2%	3%
VHC	2%	3%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	-	3%
Cirrhose, insuffisance hépatique	1%	2%
Autres	11%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	57%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	62%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

²⁴² et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	15%	24%	39%
VIH	20%	3%	23%
Maladies cardiovasculaires	6%	14%	20%
Cancers	17%	2%	19%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	9%	13%
Diabète	6%	6%	12%
VHB ou VHC ²⁴³	3%	7%	10%
Troubles neurocognitifs	3%	4%	7%
Maladies digestives	4%	2%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	35%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	25%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	24%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	15%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²⁴⁴

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	46%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

²⁴³ En négligeant les coinfections VHB/VHC

²⁴⁴ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	1%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	42%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	1%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	5%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 17 : bilan régional des ACT 2019 – La Réunion

(Mis à jour le 13 septembre 2020)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²⁴⁵
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ²⁴⁶		% de résidents avec une toxicomanie ²⁴⁷		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p225
2/ Equipe salariale	p226
3/ Les candidatures	p227
4/ Profil social des résidents	p228
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p231
6/ Pathologies des résidents	p233

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²⁴⁵ Hors addictions, alcool et handicaps

²⁴⁶ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²⁴⁷ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

La Réunion

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête : ASETIS ACT, Association Rive

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	45 / 45
Nombre moyen de places par structure	22,5
Nombre de candidatures	59
Nombre de résidents présents dans l'année	60
Nombre d'admissions	20 (33% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	23

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	100%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après leur sortie	100%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	27%
3 à 6 mois	36%
6 mois à 1 an	36%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,424
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-Over du personnel : 14%

Directeur, chef de service, responsable...	9,9%	Administration et technique 29,4%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	9,0%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	10,5%	
Médecin coordinateur	3,1%	Équipe de soin 29,2%
Infirmier	20,9%	
Psychologue	5,2%	
Enseignant en activité physique adaptée	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	
Référent ETP	-	Équipe sociale 39,8%
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	
Assistant de service social	10,5%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	5,8%	
Conseiller en économie sociale et familiale	5,2%	
Conseiller emploi et insertion	-	Autre 1,4%
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maîtresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	18,3%	
Animateur	1,4%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structure ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structure ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structure ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structure ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	0%
Pourcentage de structure ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structure ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structure ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	50%

Tableau 7 : Équipe salariale

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	59
Nombre de candidatures moyen par structure	24,5
Admissions	20
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	33,9% (1 admission pour 3,0 candidatures)
Candidatures refusées	39
% de candidatures refusées	66,1%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	3%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	5%
Hors critères médicaux	-
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	10%
Total	18%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	8%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	49%
Total	57%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	10%
Hors critères d'âge	10%
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre	3%
Total	23%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

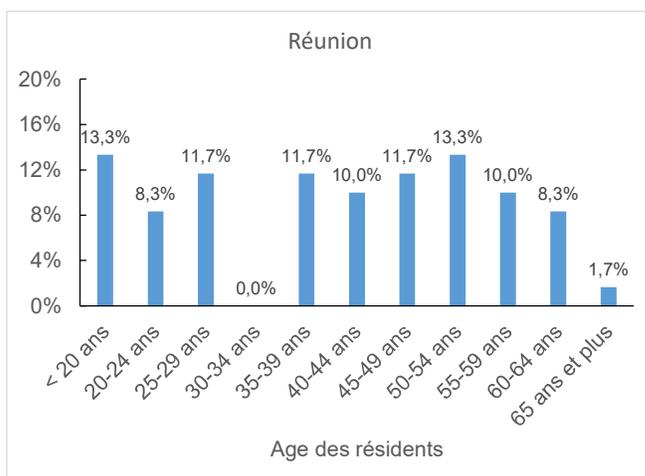
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²⁴⁸ , service de médecine, HAD ²⁴⁹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	70%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	-
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	25%
Services sociaux municipaux ou départementaux	-
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches ou du médecin traitant	5%
CADA	-
Autres associations	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	40%	63%	25%
Femmes	47%	30%	-
Transgenres	-	-	-
Mineurs	13%	7%	75%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/transgenres en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 45%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 20%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²⁴⁸ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²⁴⁹ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	78%
Divorcé(e)	5%
Veuf, Veuve	3%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	12%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	10%
Nombre total d'accompagnants	21
% d'accompagnants mineurs	33%
% de résidents avec un ou des accompagnants	27%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	0%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	53%	44%
CNI ou passeport C.E. ²⁵⁰	-	-
Carte de résident	-	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	5%	22%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	13%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	22%	9%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	7%	13%
Sans titre de séjour	5%	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

²⁵⁰ C.E. : Communauté Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	-	-
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	-
Couverture maladie universelle (CMU)	82%	78%
Aide médicale d'état (AME)	17%	22%
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
CMU-C	65%	65%
Mutuelle	8%	22%
Sans complémentaire	27%	13%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	80%	100%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	2%	-
Emploi à temps partiel	-	-
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé	-	-
Demandeur d'emploi	15%	30%
Retraite ou pré-retraite	-	-
Incapacité	13%	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	20%	39%
Sans activité professionnelle	30%	26%
Sans autorisation de travailler	20%	4%
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	2%	-
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²⁵¹ , indemnités journalières...)	5%	-
RSA ²⁵²	18%	4%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	30%	65%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	12%	21%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ²⁵³	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres	-	-
Sans revenu	33%	9%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	-	Originaire du département	77%
Hébergement provisoire	97%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans Hébergement	3%	Originaire d'une autre région	22%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²⁵¹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²⁵² RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁵³ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	77%
	Hébergement propre - bail glissant	9%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, CHU ²⁵⁴ , appart-relais...)	-
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	-
	Etablissements pénitentiaires	-
	Autres	14%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sorties du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	4%
Exclusion	-

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	4%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	9%
6-12 mois	17%
12-18 mois	22%
18-24 mois	31%
> 2 ans	22%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	13,4 mois
Taux d'occupation	Manque de données

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

²⁵⁴ CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Maladies génétiques, maladies rares, maladies orphelines	7%	20%
Insuffisance rénale	5%	15%
Maladies psychiatriques	17%	10%
Cancers	14%	10%
Maladies digestives	3%	7%
Maladies cardio-vasculaires	10%	5%
VIH	12%	5%
Diabète	7%	5%
Troubles neurocognitifs	-	5%
Toxicomanie ou traitement de substitution aux opiacés	-	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	2%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	-
VHC	3%	-
VHB	-	-
Autres	14%	14%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	68%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	100%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques ou psychiques	10%	43%	53%
Insuffisances rénales	15%	10%	25%
Troubles neurocognitifs	5%	17%	22%
Maladies génétiques, maladies rares, maladies orphelines	20%	-	20%
Maladies digestives	7%	12%	19%
Cancers	10%	7%	17%
Diabètes	5%	12%	17%
Maladies neurologiques dégénératives	-	10%	10%
VIH	5%	2%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	36%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	13%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	18%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	5%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²⁵⁵

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	15%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	-
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	60%
Nombre de résidents bénéficiant d'une aide médico-psychologique, d'un psychologue ...	18%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	42%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	12%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un pharmacien à domicile	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un orthophoniste, orthoptiste, centré de rééducation, programme ETP...	17%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat...	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	17%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 36 : Interventions extérieures



FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT | 6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris | 01 48 05 55 54 | www.sante-habitat.org

²⁵⁵ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.